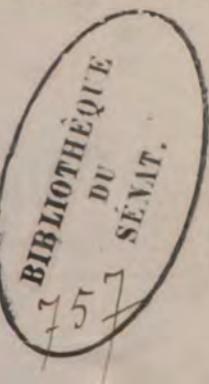


THÉATRE RÉVOLUTIONNAIRE.



LIBERTÉ, ÉGALITÉ,
FRATERNITÉ

OU



THEATRUM

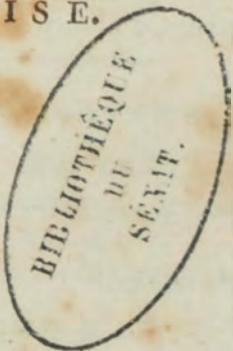
REVOLVITATUM



THEATRUM REVOLVITATUM

ATINNATUM

DIALOGUES
SUR
LA RÉVOLUTION
FRANÇAISE.



CHUANG TIEH

CHUANG TIEH



DIALOGUES SUR LA RÉVOLUTION FRANÇAISE.

Dans lesquels on examine, rapidement et sans partialité, les causes, les principaux événemens et les conséquences de cette crise politique.

NOUVELLE ÉDITION

Corrigée et augmentée de trois nouveaux Dialogues.

Dont un destiné à réfuter les calomnies répandues dans le public contre Feu le Commandeur Dolomieu, et l'Auteur, relativement à la conduite de l'un et de l'autre envers leur Ordre.

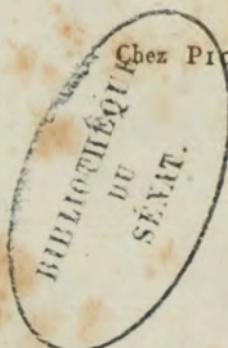
PAR LE CI-DEVANT COMMANDEUR,
BOSREDON RANSIJAT,
Ex-Président du Gouvernement Français à Malte.

De l'Imprimerie de VALADE, rue Coquillière, n°. 404.

A PARIS,

Chez PICARD, Libraire, Palais du Tribunat,
Galeries de Bois, n°. 235.

AN XII. — (1803.)



1250.110

1250.110

1250.110

1250.110

1250.110
1250.110
1250.110
1250.110
1250.110

1250.110
1250.110

1250.110

1250.110

1250.110

1250.110

DIALOGUES

SUR

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE.

PREMIER DIALOGUE.

BELVAL ET VALMONT.

BELVAL. Eh! vous voilà, mon cher Valmont, que je suis charmé de vous rencontrer; ce plaisir inattendu m'est d'autant plus sensible, que n'ayant point eu de vos nouvelles depuis le commencement de notre révolution, j'avais sur votre compte les plus mortnelles inquiétudes. Qu'êtes-vous devenu pendant cette longue crise qui a dispersé, ou fait disparaître de la scène du monde un si grand nombre de Français? J'ai la plus vive impatience d'apprendre ce qui a pu vous arriver; et après que vous aurez satisfait ma curiosité à cet égard, je vous demande aussi

de me faire connaître franchement votre manière de penser sur ce grand événement.

VALMONT. Je vais , mon cher Belval , répondre à vos desirs , et je le fais avec d'autant plus de plaisir , que ne pouvant m'empêcher de penser toujours à cette terrible révolution , je suis bien aise d'être à même de pouvoir m'en entretenir avec un ami tel que vous , dont je connais en même-tems les lumières et la philanthropie. Mais avant de vous parler de moi , je voudrais savoir ce que vous êtes devenu vous - même , depuis que nous ne nous sommes vu.

BELVAL. Vous savez qu'avant la révolution j'étais hors de France , où je ne suis rentré que depuis le 18 brumaire.

VALMONT. Je vous dirai donc que , quant aux maux physiques , j'en ai peu éprouvé , par la raison que , n'ayant point eu l'ambition de vouloir me mêler des affaires publiques , j'ai eu le bonheur d'être oublié ; mais en revanche , mon âme a toujours été bien douloureusement affectée par le spectacle continual des violences et des atrocités qui se

sont commises dans toute la France , et particulièrement dans cette ville de Paris , dont je n'ai jamais bougé , et qui ayant été le centre des principaux événemens , en offrait , chaque jour , à mes yeux , de si étonnans , et en même-tems de si horribles , que mon esprit ne cessait d'en être confondu , et mon cœur entièrement déchiré .

BELVAL. Je conçois que tout homme sensible a dû , de loin , comme de près , ressentir de grandes peines morales , par les scènes , malheureusement aussi affligeantes que nombreuses , qui se sont succédés à l'occasion du nouvel ordre de choses qu'on a voulu établir ; mais il me semble aussi que toute personne raisonnable devait éprouver bien des consolations à cet égard , en considérant le but noble et grand vers lequel on tendait , et qu'on a enfin été assez heureux de pouvoir atteindre .

VALMONT. Comment ! vous regardez donc comme un bonheur la destruction d'un gouvernement dont l'existence durait depuis quatorze siècles , et qui , malgré ses imperfections , nous faisait jouir tranquillement de nos pro-

priétés , de la sûreté de nos personnes , et du libre exercice de notre religion ; tandis que le nouvel ordre de choses qui lui a été substitué , a produit une anarchie de dix ans , qui a confondu tous les rangs , bouleversé toutes les fortunes , presque anéanti la religion , et fait éclater une guerre interne et externe si terrible , que depuis que le monde existe , il n'y a peut-être jamais eu tant de sang répandu , d'autant grands crimes commis , et un déluge de maux aussi complets que celui qu'a éprouvé notre malheureuse patrie.

BELVAL. Je ne puis sans doute disconvenir que la France n'ait éprouvé beaucoup de malheurs par la révolution ; mais qui pouvait les prévoir lorsqu'elle a commencée ? D'ailleurs , je le repète , ce que nous avons obtenu par elle me paraît bien propre à calmer nos douleurs , et si vous le desirez , j'essaierai volontiers de vous le prouver.

VALMONT. J'accepte avec empressement l'offre que vous me faites , et vous pouvez compter que j'écouterai tous vos raisonnemens avec la plus grande attention ; mais je vous avoue d'avance que je doute fort qu'ils

puissent être assez convaincans pour pouvoir me persuader.

BELVAL. Je n'ignore pas combien l'entreprise de vous faire adopter mes idées devient difficile, et je ne la tenterais certainement pas vis-à-vis de toute autre personne ; parce que je sais que, lorsqu'il s'agit d'un événement aussi important que celui que nous allons discuter, chacun a dû se former, dès les commencemens, une opinion quelconque, que l'on abandonne d'autant moins facilement à présent, qu'on y a constamment persévétré ; mais d'après votre amitié pour moi, l'amour que vous avez pour la vérité, et les pertes considérables que m'a occasionné cette révolution, qui ne permet pas de me soupçonner de l'envisager avec partialité, j'ai tout lieu de me flatter que vous m'écoutererez sans prévention, que vous apprécierez mes idées à leur véritable valeur, et qu'alors nous finirons par être d'accord.

Or, d'après votre manière de voir la révolution, et ce qui la précédait, vous paraissiez persuadé que la France, sous la monarchie, était assez heureuse ; que depuis sa chute,

nous avons été plongés dans un abîme de maux , et que nous ne retrouverons plus ce degré de bonheur dont nous jouissions auparavant.

VALMONT. C'est effectivement là ce que je pense , et je suis réellement impatient d'entendre les argumens que vous comptez employer pour me prouver le contraire.

BELVAL. D'abord vous ne pouvez contester qu'il n'existant de grands abus dans l'ancien régime ; et que ce ne soit leurs excès qui ont occasionné la révolution; car , en interrogeant les faits , ils nous apprennent qu'en 1787 , les finances se trouvèrent dans un si grand désordre , que la Cour ne sachant plus où donner de la tête à cet égard , fut conseillée par Calonne , qui les dirigeait alors , de convoquer les notables ; et ce ministre , qui ne doutait de rien , se flattait , d'après les choix faits à son gré des principaux membres qui devaient les composer , que ceux-ci auraient concourru avec empressement à lui procurer les ressources financières dont il avait besoin pour continuer le système de prodigalité qui , à la vérité , régnait depuis long-tems dans

cette partie , mais qu'il avait poussé plus loin qu'aucun autre de ces prédécesseurs , et qu'il ne pouvait plus discontinuer sans s'exposer au danger de perdre sa place.

Cependant , cet homme , doué d'ailleurs de beaucoup d'esprit , mais sans aucune moralité , ne put parvenir , non-seulement à faire adopter à ces notables les projets contenus dans le discours séduisant qu'il prononça , devant eux , le premier jour de leur réunion , mais même ceux-ci demandèrent et obtinrent , par leurs instances , son renvoi. Il ne fut regretté que par les personnes de la cour et quelques autres , sur lesquelles il versait à pleines mains les trésors de la nation , et se trouva remplacé par Brienne , alors archevêque de Toulouse , qui ne valait pas mieux que lui.

Cet autre intrigant , qui faisait les fonctions de premier ministre , après avoir perdu l'espoir de faire enregistrer dans les parlemens les nouveaux impôts qu'il voulait établir , vit échouer son fameux projet de la cour plénière , et ne jouissant plus dans le public d'aucune espèce de crédit ni de considération , fut obligé d'abandonner sa place , après avoir engagé le roi à rappeler Necker , et de promettre

à la nation d'assembler les états-généraux , sollicités par les parlemens et le clergé , et que les vœux de la noblesse et du tiers - état réclamaient également.

Aussi-tôt que Necker , dont la retraite du ministère des finances , en 1781 , fut regardée alors par la France entière comme une grande calamité , et dont le mérite , les talens et les opérations , n'ont plus été appréciées depuis que , par l'esprit de parti , qui n'a cessé et ne cesse encore d'influencer les jugemens portés sur les hommes qui ont marqué dans notre révolution ; aussi-tôt , dis-je , que ce ministre se trouva replacé au timon des affaires , il commença ses opérations par déterminer le roi à autoriser chacun à publier ses idées sur la meilleure manière de convoquer les états-généraux , dont le terme de convocation , qui n'avait pas encore été fixé , le fut définitivement . Dès ce moment , le public fut inondé de brochures du tiers-état , qui toutes demandaient que , dans la composition de ces états-généraux , les députés de leur ordre fussent au moins en nombre égal à celui des deux autres ordres réunis .

Dans le même-tems , les parlemens se pro-

nonçaient fortement pour que l'on tint les états-généraux comme en 1614 , et les desirs de la noblesse et du clergé étaient conformes à ce sentiment. Enfin , cette grande question fut , comme vous savez , décidée le 27 décembre 1788 , en faveur du tiers-état , d'après le fameux rapport de Necker au conseil du roi.

VALMONT. Oui , je m'en souviens , et c'est avec douleur ; car je regarde cette décision et l'invitation , précédemment faite au public , d'émettre son vœu sur la meilleure manière de tenir les états-généraux , comme la principale cause de nos calamités , puisque c'est alors que le tiers-état , fier de ce premier succès , osa manifester ensuite la funeste prétention , énoncée dans tous les cahiers de ses députés , que dans l'assemblée nationale on devait y opiner par tête , et non plus par ordre comme autrefois.

BELVAL. Mais rappelez-vous bien que , lorsque Necker proposa au roi d'accorder au tiers-état un nombre de représentans égal à celui du clergé et de la noblesse pris ensemble , les états du Dauphiné , qui , par la sagesse et l'énergie de leurs délibérations , avaient attiré sur eux

les regards de toute la France , s'étaient déjà organisés de cette manière. Dans les états de Bretagne commençaient aussi ces scènes animées, qui , pour le même objet, firent couler le sang à Rennes peu de tems après ; et celui que l'on pouvait craindre de voir répandre ailleurs , d'après l'extrême agitation que cette question occasionnait parmi le peuple français, dans toutes les parties du royaume, réclamait une décision qui pût calmer les esprits , et prévenir les graves conséquences qui seraient infailliblement résultées de cette grande fermentation , si , pour l'appaiser , on n'eût pris le parti d'accéder à un vœu qui était aussi général que fortement prononcé.

D'ailleurs , soyons de bonne-foi , comment se persuader que le tiers-état se fût contenté de répéter , dans les états-généraux de 1789 , le triste rôle qu'il avait joué dans ceux de 1614 , et dans tant d'autres qui avaient précédés ceux-ci ? N'avait-il pas acquis, depuis cette époque , les plus grandes lumières , et ces lumières ne lui démontraient-il pas , que , composant presque à lui seul toute la masse de la nation , il devait profiter de l'heureuse circonstance qui se présentait , pour sortir de

cette espèce d'abjection , dans laquelle on le tenait depuis tant de siècles , et faire cesser en même-tems ces énormes abus du gouvernement , qui pesaient sur toutes les classes , mais infiniment plus sur la sienne que sur les autres ? Ainsi , vous voyez que cette faveur , d'un égal nombre de députés accordés au tiers-état dans la représentation nationale , loin de mériter le blâme , doit être , au contraire , considérée comme un grand acte de prudence , que les personnes impartiales trouveront aussi conforme à la justice .

VALMONT. Mais si , comme vous le prétez , la nécessité des circonstances paraissait exiger une semblable résolution , je ne saurais au moins me persuader qu'elle fût en même-tems un acte de justice , puisque , en la prenant , c'était créer une nouveauté qui n'avait jamais existé depuis la fondation de la monarchie , et qui tendait visiblement à égaler le tiers-état aux deux autres ordres privilégiés .

BELVAL. Il est vrai qu'il y avait toujours eu une grande distance entre les deux premières classes et la dernière ; mais en considérant , ainsi que je l'ai déjà fait , que celle-ci , par le

nombre, se trouvait infiniment supérieure aux deux autres, et que, lorsqu'il s'agit des droits des individus qui composent une nation, *le tout*, comme en géometrie, mérite plus d'égards que la partie : il résulte que le tiers-état, dans les états-généraux, devait obtenir au moins autant d'influence que le clergé et la noblesse.

VALMONT. Une réflexion importante à faire, et qui, toutes les fois que je m'y livre, remplit mon cœur d'amertume, c'est de penser que cette malheureuse question fit naître parmi les Français cette diversité d'opinions, qui, s'étant successivement accrue par les événemens de la révolution, a été la principale cause des malheurs qui ont désolé notre patrie; tandis qu'auparavant, c'est-à-dire, depuis surtout que les notables s'étaient assemblés, jusqu'au moment où l'on s'occupa du mode de convoquer les états-généraux ; les parlementaires, la noblesse, le clergé et le tiers-état, paraissaient tous parfaitement d'accord sur la nécessité de se réunir et de maintenir entr'eux la bonne harmonie, pour pouvoir concourir plus efficacement à la réforme des abus les plus

crians qui s'étaient glissés dans notre gouvernement.

BELVAL. Si votre réflexion, dont la justesse ne peut être contestée, devient affligeante pour tous ceux qui en examinent les conséquences, elle n'étonnera néanmoins aucune des personnes qui sont habituées à fixer leurs méditations sur les effets qui résultent des passions des hommes.

Lorsqu'il ne s'agissait que de s'entretenir des nombreux inconvénients qui dérivaient de la trop grande étendue de l'autorité royale, tout le monde convenait également des grands avantages qu'on aurait obtenu en circonscrivant cette autorité dans de justes bornes; et comme on n'entrevoit que dans le lointain la possibilité de pouvoir y parvenir, un seul désir réunissait alors tous les esprits, et c'était celui de voir un jour effectuer cette réforme: Mais quand l'époque, non prévue de la préparer, fut arrivée, alors la magistrature et les deux ordres privilégiés, craignant de perdre une partie de leurs prérogatives, désiraient et manifestaient fortement leur vœu pour que l'on tint les états-généraux de 1789, comme on avait

tenu ceux de 1614. Le tiers-état, au contraire, voyant qu'on ne voulait lui conserver dans cette assemblée nationale, qu'on allait convoquer, que le même degré d'influence qu'il avait eu par le passé dans beaucoup d'autres, ce qui l'aurait par conséquent réduit comme autrefois à une espèce de nullité, réclamait vivement les changemens que demandaient ses véritables intérêts, qui se trouvaient inséparables de ceux de l'état. Ces diverses prétentions des trois ordres commencèrent à aigrir les esprits, qui s'irritèrent tellement ensuite, que leurs députés ne purent plus s'accorder lorsqu'ils se trouvèrent en présence à Versailles.

VALMONT. Il faut convenir aussi que ceux des communes montrèrent, dès les commencemens de leurs travaux, des prétentions bien ridicules, en exigeant que les trois ordres fussent réunis dans une seule chambre, ce qui, jusques-là, avait été sans exemple; et n'ayant pu l'obtenir, eurent la témérité d'oser se constituer eux seuls, en assemblée nationale.

BELVAL. Mais devaient-ils, et pouvaient-ils se comporter autrement?

VALMONT. Comment , vous croyez-donc que si les trois chambres eussent restées séparées , le bien ne se serait pas fait également ?

BELVAL. Non , certainement ; car alors chaque chambre délibérant séparément comme autrefois , aurait formé chacune leur vœu séparé , et la réunion des trois vœux devenant nécessaire pour obtenir un résultat qui pût être mis à exécution , l'opposition d'une seule chambre eût suffit pour paraliser toutes les opérations . Tout tend d'ailleurs à faire croire que dans ce cas de séparation de chambres , ce grave inconvénient serait infailliblement arrivé ; car , si l'on veut admettre que sur certains points peu importans , le sentiment des trois ordres aurait pu être unanime , on ne saurait douter qu'il n'eût été souvent partagé dans les objets les plus essentiels , tels , par exemple , que ceux qui auraient été relatifs aux prérogatives des deux ordres privilégiés .

Cependant le bien public exigeait au moins une grande modification dans la majeure partie de ces priviléges ; et sans vouloir les passer tous en revue , pour vous faire sentir cette

nécessité , je me bornerai à deux des plus abusifs , tels que ceux qui les faisaient jouir de très-grandes distinctions , et les exemptaient de la majeure partie des impositions.

Dès le commencement de l'établissement de la monarchie , le tiers-état se trouvait exclus de presque toutes les places auxquelles étaient attachés le pouvoir et la considération. Or , dans un état où il existe des classes pour les- quelles les distinctions et l'autorité sont tou- jours réservées , celles qui ne peuvent y pré- tendre , doivent nécessairement se trouver dans la dépendance des premières , et par con- séquent continuellement exposées aux incon- vénients de la supériorité de celles-là , dont l'effet le plus immédiat , doit être l'avilisse- ment que produit toujours l'orgueil et le pou- voir existant d'un côté , et la soumission in- dispensable de l'autre. Cette inégalité devient d'autant plus funeste à la société , que la der- nière classe étant extrêmement nombreuse , les maux qui en résultent affligen une infi- nité d'individus , et que les bons choix , pour occuper les charges , deviennent plus diffi- ciles , n'étant faits que dans la première classe , attendu le petit nombre d'hommes dont elle

est composée , et le peu de soin que ceux-ci prennent ordinairement pour les mériter ; puisque le seul avantage de la naissance suffit presque toujours pour les leur procurer.

Quant aux impôts , vous savez combien leur répartition devenait onéreuse au tiers-état ; car la noblesse était exempte de celui qu'on appelait *taille* , et le clergé sous le titre de *don gratuit* , n'en payait qu'une assez légère portion , quoique ces deux ordres possédassent la majeure partie des biens-fonds de la France ; ce qui faisait refluer sur la troisième classe une masse tellement excessive de ces impôts , qu'elle en était entièrement accablée.

Il existait donc à-peu-près deux ou trois cent mille hommes en France , qui jouissaient des honneurs , du pouvoir , des richesses , de tous les avantages en un mot de la société , tandis que le tiers-état , qui composait essentiellement la nation , n'avait , pour son partage , que des humiliations continues à dévorer , tout le poids du travail à supporter , et des maux sans nombre à éprouver. Il devenait donc bien urgent de remédier à d'aussi grands inconveniens ; mais pouvait-on se flatter d'y parvenir jamais , si le clergé et la noblesse

eussent conservé dans les états-généraux de 1789 , leur prépondérance accoutumée.

Ainsi , vous devez facilement comprendre , d'après ce que je viens d'énoncer , combien il était essentiel pour le tiers-état , qui avait le sentiment de sa force et connaissait en même-tems la justice de ses droits , de s'assurer des moyens d'y balancer au moins leur influence ; et cet objet important ne pouvait être rempli , qu'en persévérant , ainsi que le firent ses députés , dans la résolution de vouloir réunir les trois chambres dans une seule , pour pouvoir y opiner par tête , et prendre en même-tems le parti courageux de se constituer en assemblée nationale , dès que le clergé et la noblesse s'obstinaient dans le refus d'accéder à cette réunion ; car si ces représentans des communes ne l'eussent pas emporté dans cette circonstance , il n'y a pas de doute qu'ils auraient été réduits , comme dans les états-généraux de 1614 , à n'opposer que leur *veto* aux propositions des deux chambres privilégiées , et à se séparer ensuite sans avoir rien fait d'utile ; alors , que serait devenue la France ?

VALMONT. Je pense qu'il serait difficile

d'imaginer qu'elle eût pu éprouver des malheurs aussi grands que ceux dont elle a été accablée depuis. D'ailleurs, je ne vous dissimulerai pas, que vos raisonnemens m'ont fait une certaine impression ; mais, malgré tout ce que vous pouvez dire, je ne puis cependant m'empêcher de juger avec défaveur la démarche des députés du tiers, de s'être constitués en assemblée nationale, parce qu'elle occasionna la fameuse séance du 23 juin, que cette séance entraîna la prise de la Bastille, et que nous devons attribuer à ce dernier événement la principale cause de tous les désastres que nous avons ensuite essuyés.

BELVAL. Il est certain que la prise de la Bastille est l'époque la plus mémorable de notre révolution ; car c'est alors que l'autorité royale perdit pour toujours ce pouvoir redoutable dont elle se trouvait investie, et qui passa d'autant plus rapidement du côté du peuple, que celui-ci, en apprenant ce qui venait d'arriver à Paris, s'empressa d'imiter les Parisiens, en s'armant dans toute la France. Mais aussi faut-il convenir que la cour, par son étrange conduite, avait singulièrement provoqué ce grand événement.

Vous devez vous rappeler tout ce qui précédé la séance du 23 juin , le peu d'égards que l'on eut pour les représentations de l'assemblée nationale , qui réclamait contre l'ordre donné , de ne plus permettre au public d'assister à ses séances ; le refus de la laisser entrer dans sa propre salle , sous le prétexte de vouloir y faire faire des réparations ; et la nécessité où elle se trouva de se réunir au Jeu de Paume , pour y prêter le célèbre serment de résister à l'oppression qu'on lui faisait éprouver . Enfin arriva cette fameuse séance du 23 juin , où le roi , dans son discours , ordonnait aux députés de se retirer dans leurs chambres respectives , pour y voter séparément . Les membres du clergé et de la noblesse s'empressèrent d'autant plus de suivre les intentions du monarque , que cet ordre , vraisemblablement concerté en secret avec eux , favorisait entièrement leurs vœux ; mais ceux du tiers-état ne jugèrent pas à propos de s'y conformer , et , par l'organe du célèbre Mirabeau , répondirent à celui qui vint le leur rappeler , *qu'ils étaient assemblés par la volonté du peuple , et que la seule puissance des bayonnettes pourroit les forcer à sortir de la salle où ils se trouvaient ; dans laquelle*

ils continuèrent de siéger , et où , de la plus mauvaise grâce , et d'après les insinuations de la cour , vinrent enfin se réunir les deux autres ordres privilégiés.

VALMONT. Il me semble que cette réponse de Mirabeau , qui annonçait d'une manière peu mesurée , le refus du tiers-état , d'imiter l'exemple de soumission que lui donnaient , dans cette occasion , le clergé et la noblesse , peut recevoir plus d'une interprétation.

BELVAL. Pour moi , je trouve qu'il n'y en a qu'une seule à lui donner , c'est de la qualifier de noble et grande , et digne en tout des droits et de la puissance des 25 millions d'hommes que ces députés représentaient. Dans toute autre circonstance , le roi , comme chef de la nation , avait sans doute le droit de commander l'obéissance ; mais ce pouvoir ne devait plus exister envers la nation elle-même , lorsqu'elle se trouvait rassemblée , puisqu'il était censé , que c'était d'après sa seule volonté , que la royauté existait en France , et que celle-ci jouissait de l'autorité qu'elle y exerçait : par conséquent cette volonté nationale , étant réellement supérieure à

la volonté royale , ne devait éprouver de la part du roi aucune contrariété.

La cour irritée par cette résistance courageuse des députés des communes , à laquelle , sans doute , elle ne s'attendait pas , parut vouloir employer la force pour les soumettre à ses désirs , en rassemblant des troupes considérables aux environs de Versailles et de Paris , et dont le commandement fut confié à un général qui jouissait alors d'une grande réputation. Les Parisiens , quoique très - inquiets de ces préparatifs de guerre , à cause de l'approbation qu'ils avaient donnée aux démarches des députés du tiers-état , et de leur intention bien prononcée de vouloir les soutenir , se tranquillisèrent cependant jusqu'à un certain point , par la grande confiance qu'ils avaient dans Necker , sur qui reposait toute leur sécurité ; mais aussi-tôt qu'ils apprirent que ce ministre avait été renvoyé , ne doutant pas que son renvoi ne fût le signal d'exécution des projets hostiles que l'on semblait méditer contr' eux , ils résolurent de les prévenir , en attaquant cette fameuse Bastille , qui succomba sous leurs coups. Ce triomphe , aussi éclatant qu'inattendu , déconcerta telle-

ment la cour et ses partisans , que dès ce moment la nation n'eut plus d'obstacles apparens à redouter de la part de ses ennemis. Les contrariétés qu'on n'avait cessé d'opposer aux délibérations de ses représentans , cessèrent entièrement ; tout plia devant la volonté de ceux-ci , et le roi fut souvent réduit depuis à chercher leur appui.

VALMONT. Je conviens , d'après vos principes , et les faits que vous venez de rapporter , que , puisqu'il s'était établi une lutte sérieuse entre les députés de la nation et le roi , il devenait peut-être nécessaire que ce dernier eut le dessous , d'autant que ses démarches paraissaient visiblement ne tendre à d'autre but que de conserver en même-tems son pouvoir illimité , et les priviléges des deux premières classes qui lui étaient toujours entièrement dévouées ; mais il me semble que l'assemblée nationale , que nous pouvons désormais appeler assemblée constituante , pour nous conformer à l'usage , a plus d'une fois abusé de la grande prépondérance qu'elle avait acquise sur la cour ; tel , par exemple , que d'avoir aboli la noblesse , cette institution si

ancienne , et qui avait rendu de si grands services à l'état , et de s'être emparé de tous les biens du clergé ; parce qu'il me paraît qu'en ôtant aux ministres de la religion les richesses qu'ils possédaient , c'était leur faire perdre une grande partie de leur considération , et par-là donner une forte secousse à cette même religion , si intéressante cependant à conserver sous tous les rapports .

BELVAL. Je réponds d'abord relativement à la noblesse , et j'observe que , voulant remonter à son origine , nous trouvons qu'elle date effectivement du commencement de la monarchie .

Lorsque les Francs , ou Germains , conquirent les Gaules , ils réduisirent en servitude le plus grand nombre de ses habitans , ce qui , par conséquent , mit les vaincus dans une extrême dépendance des vainqueurs . Les premiers rois de ces Francs s'étant approprié la majeure partie des terres conquises , en concédèrent successivement une grande partie à ceux des militaires qui avaient le plus contribué à leurs victoires , ou qu'ils voulaient favoriser , après les avoir érigées en baronies ,

comtés , duchés , etc. Ces barons , comtes ou ducs , jouissaient dans leurs terres , des mêmes priviléges à - peu - près que les souverains , moyennant l'obligation qu'ils avaient contractée envers le roi , de marcher à la guerre , à leurs dépens et avec leurs vassaux , pour l'aider à soutenir toutes celles qu'il serait dans le cas d'entreprendre ; ce qui , pendant que dura cette ordre de choses , leur avait attiré la plus grande considération , et les exemptait avec raison de toutes sortes d'impositions ; mais quand successivement ces nobles furent dispensés de supporter les frais de la guerre , et qu'on leur assigna des appointemens proportionnés aux grades militaires qu'ils occupaient , il eût sans doute été juste d'abolir une partie de leurs priviléges , et sur-tout celui qui les affranchissait du paiement des impôts ; cependant , ils en conservèrent toujours de très-considerables ; toutes les places importantes leur étaient dévolues , et malgré le progrès des lumières et de la civilisation , ils continuèrent à regarder avec dédain , si ce n'était avec mépris , la classe qui leur était inférieure , et ils ne payaient au trésor public que des taxes assez légères , tandis que ces

mêmes taxes étaient devenues excessives pour tous les individus du tiers-état.

Or, si l'on considère que dans ces derniers tems, un très-petit nombre de ces nobles pouvait faire remonter leur origine jusqu'à celle de l'introduction du régime féodal; que parmi tous ceux qu'on avait annoblis depuis, il en existait peu qui eussent mérité cette distinction par les services qu'ils avaient rendus à l'état, et que les autres n'en étaient redevables qu'à leur argent; que le nombre en augmentait tous les jours considérablement, par certains emplois municipaux qu'on obtenait, et d'une quantité de charges de secrétaires du roi ou de places dans les tribunaux, qu'on achetait. D'après, dis-je, cet examen, l'on est bientôt convaincu que la plupart des nobles ne devait leurs prérogatives héréditaires qu'aux seules richesses que possédaient leurs ancêtres; et que par conséquent il n'y avait non-seulement aucune injustice de les en priver, mais même que cela devenait encore un devoir indispensable, parce qu'en les laissant subsister, aucune utilité réelle ne pouvait plus compenser les grands inconveniens qui en résultaient pour toute la nation.

Quant au clergé, je ne vous exposerai pas, pour le moment, tout ce que je pense sur ce corps; je me contenterai seulement de vous observer, que la dette nationale était immense, qu'entre les revenus et la dépense, il existait une différence considérable; que les impôts exorbitans, dont la nation se trouvait surchargée, ne permettant pas de les augmenter pour faire disparaître ce déficit, il fallait nécessairement avoir recours à des moyens extraordinaires pour pouvoir se libérer; et que puisqu'un grand sacrifice à cet égard devenait indispensable, il valait beaucoup mieux l'exiger d'un corps de célibataires, puissamment riche, que de le faire supporter aux autres classes; d'autant qu'à titre d'indemnité, on avait accordé en même-tems à chacun des membres qui le composait, un traitement aussi convenable que les circonstances paraissaient pouvoir le permettre.

VALMONT. Les explications satisfaisantes que vous venez de me donner, me font d'autant plus de plaisir, que j'étais déjà assez disposé à vouloir juger favorablement cette assemblée constituante, qui, possédant dans

son sein tous les vrais talens, déploya dans ses séances , la plupart si orageuses , tant d'éloquence , de raison et de fermeté , pour défendre la liberté ; et après avoir triomphé dans les innombrables combats qu'elle eut à soutenir pour cet objet , usa presque toujours de la victoire avec la plus sage modération . Combien sa conduite fut grande et imposante , lors de la fuite du roi ! et quelle générosité ne montra-t-elle pas ensuite , en rétablissant sur le trône ce prince , faible à la vérité , mais dont on ne peut cependant contester la bonté . En comparant ses pénibles et utiles travaux , avec ceux de l'assemblée législative qui lui succéda , ils paraissent bien plus grands encore ; car je me flatte que vous ne me refuserez pas de convenir , qu'entre les uns et les autres , il y avait une très-grande différence .

BELVAL. J'avoue qu'effectivement l'esprit de la seconde assemblée , ne ressemblait guère à celui de la première ; et diverses causes me paraissent avoir concouru à produire cette dissimilitude .

1°. La législature était toute entière composée de nouveaux membres ; ce qui fut une

faute très-grave commise par l'assemblée constituante , parce que , d'après l'expérience qu'on a des hommes , qui se croient toujours plus habiles que ceux qui les ont précédés , elle aurait dû prévoir que les législateurs qui lui succédaient , mis par la vanité ou par d'autres passions , se seraient attachés à détruire ce qu'elle avait créé , et que par conséquent , pour maintenir son ouvrage , il devenait nécessaire de conserver au moins la moitié de ses membres , dans le nouveau corps législatif.

2°. Beaucoup de nouveaux députés se trouvaient imbus de la même prévention qui existait déjà dans une grande partie de la France , contre le rétablissement de la royauté. Le roi , par sa fuite , avait perdu la confiance de la nation , et tous les partisans de la liberté ne doutaient pas qu'il n'employât l'autorité et les prérogatives qu'on lui avait rendus , pour ramener l'ancien ordre de choses. D'après cela il n'est pas étonnant qu'il y eût un parti dans l'assemblée , qui chercha tous les moyens de renverser la constitution de 1791 ; et ce parti se hâtait d'autant plus d'arriver à ses fins , que la conviction bien fondée qu'il avait que ,

depuis la déclaration de guerre , la cour était de connivence avec les puissances ennemis , devenait un motif puissant qui l'y sollicitait fortement.

VALMONT. Vous paraissez donc approuver la chute de cette constitution , et par conséquent celle aussi du malheureux Louis XVI? Vous conviendrez cependant que bien des gens ne sauraient être de votre avis ; car on ne peut s'empêcher d'être révolté de la manière dont on s'y est pris pour opérer cette espèce de bouleversement. Comment justifier, par exemple , cette scène du 20 juin , pendant laquelle ce prince infortuné , au milieu de son propre palais , dont on avait violé l'asyle , se trouva exposé , pendant plusieurs heures , à toutes les indignités que lui fit éprouver cette tourbe de peuple dont il était entouré ? Quelle calme ; quelle fermeté ; quelle grandeur d'âme , ne montra-t-il pas dans cette malheureuse circonstance ! Comment les hommes justes et sensibles pourraient-ils aussi ne pas gémir du terrible événement du 10 août , à l'occasion duquel on fit un crime à ce même prince , et des préparatifs qu'il avait faits pour sa légi-

time défense , et des prétendus ordres qu'il avait donnés aux troupes qui composaient sa garde , de tirer les premières sur le peuple , tandis que tout le monde maintenant paraît persuadé du contraire ; J'avoue que toutes les fois que je pense à ces deux événemens , accompagnés de tant d'injustices , je ne puis le faire sans être vivement ému.

BALVAL. Je n'entreprendrai pas , quant à présent , d'entrer dans tous les développemens qui seraient nécessaires pour prouver que l'abolition du trône devenait , en quelque sorte indispensable , vu les circonstances extraordinaires dans lesquelles on se trouvait ; je me contenterai seulement de vous rappeler que , peu de tems avant ce mémorable événement , l'assemblée législative ne jugea pas à-propos de décréter la destitution du roi , malgré les pressantes instances qui lui furent faites à cet égard par la commune de Paris , et que si un petit nombre de députés , voulant engager le peuple d'user de sa force pour obtenir ce résultat , se servit , pour l'y déterminer , de moyens que peut-être beaucoup de personnes ne sauraient approuver ; il en résulte

que l'on ne doit point attribuer au corps législatif tout entier , ce qui n'appartient réellement qu'à une partie de ses membres.

D'ailleurs , lorsque la journée du 10 août força l'assemblée à sanctionner la volonté du peuple Parisien , en abolissant provisoirement la royauté , elle prit en même-tems la sage résolution d'inviter la nation à la remplacer par une autre assemblée , qu'on appela *Convention* , pour prononcer définitivement sur ce qui venait d'arriver : mais je vous propose de remettre à un autre entretien l'examen des opérations de cette troisième assemblée , et des suites qu'elles ont occasionnées.

VALMONT. J'y consens , d'autant plus volontiers que , d'après les fortes émotions que produisent dans mon âme le ressouvenir des étranges événemens dont nous venons de parler , je sens que j'ai besoin de prendre du repos.

DEUXIÈME DIALOGUE.

BELVAL. C'est donc aujourd'hui que nous devons nous entretenir de cette fameuse Convention , et je ne doute pas que nous n'éprouvions beaucoup plus de difficultés de nous réunir d'opinions sur ses opérations , que sur celles des deux assemblées qui l'ont précédée.

VALMONT. Oh ! bien certainement ; car tant de désordres , d'injustices et d'horreurs , ont été commises par elle , pendant qu'elle a gouverné la France , que je me sens extrêmement prévenu contre tout ce qu'elle a fait ; et voulant me borner à citer ses travaux les plus remarquables , peut-on retenir son indignation , lorsque l'on songe à l'injuste condamnation du roi , aux cruelles persécutions exercées indistinctement contre tous les émigrés et les prêtres ; à l'établissement des tribunaux révolutionnaires , qui ont fait périr un si grand nombre d'innocentes victimes , et à tous ses efforts pour anéantir la religion ,

sur qui repose essentiellement la base de la morale.

BELVAL. C'est sans doute une tâche extrêmement difficile à remplir , que d'entreprendre de vouloir apprécier exactement les travaux de cette assemblée , contre lesquels il existe généralement une si forte prévention , que souvent les meilleurs esprits ne sont pas exempts de partialité dans les jugemens qu'ils en portent. Pour éviter donc l'excès du blâme à cet égard , et fixer en même-tems la juste opinion que l'on doit se former de tout ce qui s'est opéré par elle , il devient nécessaire de considérer bien attentivement le véritable état de la France , lorsqu'elle fut appelée pour en diriger les destinées ; et ce n'est que d'après cet examen , que nous pouvons espérer de parvenir à distinguer , dans les maux , sans nombre , que nous avons soufferts alors , ceux qui doivent lui être attribués , de ceux qui ont été l'effet inévitable des circonstances.

Mais afin que les recherches auxquelles nous allons nous livrer puissent produire toutes les lumières dont nous avons besoin ,

pour nous faire éviter les méprises dans les-
quelles nous pourrions facilement tomber , en
traitant cet objet intéressant , je pense qu'il
est même à-propos de remonter à l'époque
immédiate de la situation de la France , avant
la révolution ; et en examinant ensuite les al-
térations successives que les événemens de
celle-ci ont amenées dans l'esprit national ,
jusqu'à la formation de la Convention ; nous
serons , ce me semble , beaucoup plus à même
d'envisager les opérations de cette assemblée ,
sous leur véritable point de vue .

La France , après avoir été plongée dans
les ténèbres pendant dix siècles , sortit enfin
de l'ignorance profonde dans laquelle elle avait
si long-tems croupie ; et sous Louis XIV elle
eut l'avantage de jouir de la plus vive lumière .
Les arts , les sciences , firent dans ce siècle
mémorable de grands progrès , et la belle lit-
téraire sur - tout , produisit de nombreux
chefs-d'œuvres dans tous les genres . Dans le
siècle suivant , les esprits s'adonnèrent beau-
coup plus à la culture des sciences exactes ,
c'est-à-dire , à celles qui , appuyées sur l'ob-
servation et les combinaisons , donnent de la
justesse aux idées , facilitent à l'esprit la re-

cherche de la vérité , et l'accoutumé à ne se contenter que d'elle. L'économie politique , la plus utile des sciences , fut principalement traitée par de grands génies , qui publièrent dans cette partie d'excellens ouvrages ; ces ouvrages , en éclairant les Français sur leurs droits , leur faisaient mieux appercevoir encore les abus du gouvernement , et augmentaient par conséquent leur désir de les voir réformer : ce désir se fortifia d'autant plus , que Louis XV , dans la dernière moitié de son règne sur-tout , les rendit intolérables par son insouciance , et les actes nombreux de despotisme qu'il laissa exercer par ses ministres , auxquels il avait totalement abandonné les rênes du gouvernement ; de sorte que la France , qui , par l'éclat et la grandeur qu'elle avait acquise du tems de Louis XIV , avait habitué les Français à porter un grand respect à la royauté , se trouvait tellement déchue de sa gloire à la mort de Louis XV , que l'enthousiasme de la nation , pour cette même royauté , était infiniment diminué , et que déjà beaucoup de gens désiraient qu'on en limitât l'autorité .

A l'avénement de Louis XVI au trône , les

espérances des Français se ranimèrent ; ils se flattaien t , d'après le bon naturel de ce prince , que son règne réparerait en grande partie les maux qu'on avait soufferts sous celui de son prédécesseur ; mais la faiblesse de son caractère fit bientôt disparaître cette illusion . Le public vit avec étonnement , et non sans affliction , qu'un roi qui avait des mœurs et qui aimait l'économie , souffrit que sa cour fût le séjour de la dissolution et de la prodigalité ; qu'avec les meilleures intentions pour rendre son peuple heureux , le sort de celui-ci empitrait cependant tous les jours ; que lorsqu'il avait eu le bonheur de laisser tomber son choix sur quelques bons ministres , il ne sut pas les garder , ayant ordonné ou permis la retraite de Turgot , de Malesherbes , et même de Nekker (lequel , quoiqu'en puisse dire à présent l'esprit de parti , eût évité beaucoup de maux à la France , si l'on avait su le conserver , lors de son premier ministère) ; de laisser aller la direction des affaires au gré des intrigans et autres personnes méprisables dont il était entouré ; et d'avoir enfin confié l'administration des finances à Calonne , qui , par ses profusions , les avaient tellement ruinées , et perdu

tout crédit dans le public , qu'il fallut forcément recourir aux états-généraux pour tâcher de le rétablir.

Le tiers-état se livra alors à l'espoir de remédier aux désordres de tous genres qui s'étaient introduits dans notre gouvernement , et de sortir en même-tems de cet avilissement qu'il éprouvait depuis si long-tems , et dans lequel on venait de manifester récemment l'intention de vouloir l'y retenir pour toujours , par le renouvellement de l'ordonnance qui prescrivait de n'admettre dans les emplois militaires d'autres individus que des nobles . Mais il sentit qu'il ne pourrait jamais parvenir à réaliser ses vœux , qu'en ordonnant à ses députés de se réunir avec le clergé et la noblesse dans une seule salle , aux états-généraux , pour y voter , en commun , à la pluralité des suffrages , parce que différemment , les deux ordres privilégiés étant également intéressés à ne pas se diviser d'opinion , y auraient continué comme autrefois , en opinant séparément dans leurs chambres , à tenir le tiers - état dans leur dépendance , puisque celui-ci n'aurait eu alors qu'une seule voix à opposer aux deux autres ; et cette considéra-

tion le rendait d'autant plus ardent à soutenir ses justes prétentions , qu'il voyait clairement, qu'outre les deux premières classes ; il aurait encore à combattre la cour , les parlemens , et tous ceux qui , par l'habitude , les préjugés et l'intérêt personnel , tiendraient à l'ancien ordre de choses. Or , comme de cette lutte il devait en résulter , ou l'affranchissement de la nation , où la continuité de son oppression , avec le maintien de tous les abus , cette dernière chance devait effrayer tous les amis de l'ordre et de la liberté , et les exciter à faire les plus grands efforts pour se mettre à même de surmonter les puissans obstacles qu'ils devaient s'attendre à rencontrer. Ceux de ces obstacles qui environnèrent leurs députés , dès que ceux-ci commencèrent à se livrer à leurs travaux , ayant démontré qu'il n'y avait que la force qui pût vaincre la résistance qu'on leur opposait , elle fut employée ; les Parisiens en donnèrent les premiers l'exemple , et après les journées du 14 juillet et du 5 octobre , le peuple François tout entier , par son desir bien prononcé de ne vouloir plus être esclave , et par sa masse imposante , réduisit dès-lors ses ennemis à ne pouvoir plus user que de voies ténébreuses ,

pour l'empêcher de jouir de ses droits. Depuis cette époque , le roi s'étant , en apparence , presque toujours montré favorable aux desirs de la nation , on aimait à croire à la sincérité de ses promesses , d'après l'idée qu'on s'était formée de sa probité , et à supposer en même-tems que les machinations secrètes qui se tra-maient dans sa cour , contre les intérêts du peuple , provenaient beaucoup plus des intri-gans qui l'entouraient que de lui-même ; mais sa fuite fit abandonner au public toutes ces préventions favorables. Un grand nombre de vrais partisans de la liberté se prononcèrent alors contre lui , désapprouvèrent son rétablis-sement sur le trône , et nommèrent plusieurs représentans à la législature , qui partagèrent ces mêmes sentimens. Dès les premières séan-ces de cette assemblée , on y reconnut l'exis-tence de deux partis , dont l'un soutenait d'abord franchement la constitution monar-chique de 1791 , et l'autre , par les méfiances qu'il manifestait continuellement sur les dé-marches de la cour , paraissait plutôt disposé à vouloir la renverser ; ce qui occasionnait de fréquentes et violentes discussions entre les deux partis.

De ce choc d'opinions qui répandait partout l'agitation , il résultait une espèce de stagnation dans la marche du gouvernement, qui inquiétait vivement les esprits. Le pouvoir exécutif n'agissait que faiblement ou point du tout , et lorsque le corps législatif lui en faisait des reproches , il répondait qu'on ne lui obéissait pas ; ce qui pouvait être vrai jusqu'à un certain point , car le soupçon était presque général sur ses mauvaises intentions. Cependant la nécessité d'agir , depuis la déclaration de guerre sur-tout , devenait chaque jour plus pressante ; la persuasion où l'on était que la cour s'entendait secrètement avec nos ennemis , multipliaient tellement les craintes , que les Parisiens , par l'organe de leur municipalité , demandèrent à l'assemblée la déchéance du roi , et n'ayant pu l'obtenir , parce que la majorité des députés ne voulait ou n'osait pas décréter une mesure aussi forte : ils résolurent , selon leur usage , d'employer la force pour arriver à leur but , et la journée du 10 août nous délivra pour toujours de la royauté.

VALMONT. Il me semble que vous paraissiez très-satisfait du résultat de cette journée ;

quant à moi , j'avoue qu'elle me cause encore bien de la douleur ; car je ne puis y penser sans m'attendrir sur le sort de cet infortuné monarque , qui , dans un instant , fut précipité du faîte des grandeurs au fond d'une prison. Tout homme sensible ne peut , ce me semble , s'empêcher de prendre un vif intérêt à cette terrible chute , d'autant que , malgré tous vos raisonnemens à cet égard , je suis encore convaincu qu'elle n'était pas méritée. Soyons de bonne-foi , et dites-moi si vous croyez , par exemple , que ce prince fut réellement coupable de ne pas faire marcher le gouvernement , quand on considère que la portion d'autorité que lui avait laissée l'assemblée constituante , était évidemment insuffisante pour qu'il pût y parvenir ; et que , d'un autre côté , les bruits exagérés et injurieux que l'on répandait journellement sur sa personne et sur sa conduite , autorisaient tous ceux qui devaient exécuter ses ordres , à lui refuser l'obéissance. Rappelons-nous avec quel soin il évita toujours de faire couler le sang du peuple , quoique souvent la conservation de son pouvoir et de sa propre sûreté l'eût autorisé à le répandre. Combien de fois ne

reçut-il pas les plus vifs applaudissements dans le sein de l'une et de l'autre assemblée , pour la manière dont il s'y prononça en faveur des principes de la révolution ? Mais à peine se trouvait-il sorti de la salle , que déjà le parti qui lui était contraire , s'occupait des moyens de dissiper les impressions favorables qu'il y avait fait naître , et de lui susciter en même-tems de nouveaux embarras. Ce fut d'un côté , l'impossibilité de faire le bien qu'il aimait , et de l'autre , l'injuste obstination de la part de ses ennemis , de lui supposer toujours des intentions contre-révolutionnaires , qui le plongèrent dans le désespoir , et lui firent sans doute prendre la funeste résolution de s'enfuir , ainsi que celle , lorsqu'il fut rétabli sur le trône , de se concerter avec nos ennemis , si tant est que ce dernier fait soit bien constaté.

BELVAL. D'après les preuves authentiques et multipliées , que nous avons de l'accord secret qui régnait entre Louis XVI et les puissances ennemis , il n'est plus permis d'élever aucun doutes à cet égard ; mais si quelqu'un s'obstinait à en conserver encore , qu'il lise l'ouvrage que Bertrand Molleville a publié

L'année dernière , intitulé : *de la Révolution Française* , et dans lequel il convient formellement de cette connivence ; or, comme ce Bertrand , grand royaliste , était ministre de la marine à l'époque du 10 août , et qu'il était fort attaché au roi , son témoignage seul devrait suffire pour convaincre les plus incrédules , quand bien même beaucoup d'autres faits , également certains , ne concoureraient pas à opérer la même conviction .

Mais , en admettant même , ce que je ne suis pas éloigné de croire , que les conseils perfides des personnes qui entouraient ce prince , joints aux amertumes qu'il devait d'ailleurs à ses inconséquences , et dont il s'était trouvé sans cesse abreuvé , l'avaient pour ainsi dire forcé de trahir ses devoirs ; il n'en est pas moins vrai que , puisque la faiblesse de son caractère ne permettait pas de tirer aucun parti avantageux de la bonté de son âme ; que sa conduite qui , dès le principe de la révolution , après avoir été toujours vacillante , avait enfin pris la direction qui était la plus contraire au nouvel ordre de choses qu'on voulait établir , et que la continuité du pouvoir dans ses mains , dans un moment sur-tout , où l'ennemi ayant

pénétré dans le sein de la France, exposait celle-ci au plus grand danger ; il devenait, dis-je, assez naturel que la nation, pour cesser de compromettre sa sûreté, prit la résolution, aussi légitime qu'indispensable, d'ôter à ce prince une couronne qu'il n'était pas en état de conserver utilement, ni pour lui-même, ni pour les autres.

VALMONT. Votre raisonnement m'a tellement ébranlé, que je n'ose plus insister sur le maintien de la royauté, puisque de son abolition, dites-vous, pouvait dépendre le salut de la France ; mais si je me range à votre avis, concernant la déposition de Louis XVI, je dois me flatter aussi que vous n'entreprendrez pas de justifier sa condamnation.

BELVAL. Différens motifs que je vais tâcher d'expliquer, me paraissent avoir concouru à faire prononcer la mort du roi, dans la convention nationale.

L'habitude qu'avaient contractés les Parisiens de se dévouer pour soutenir les députés et les intérêts de la nation dans les circonstances les plus orageuses, et les louangées que ce dévoue-

ment leur avait attirées de toutes les parties de la France , leur persuadèrent insensiblement que la gloire qu'ils avaient d'abord acquise en protégeant la révolution , leur donnait ensuite le droit de la diriger exclusivement. Aux intrigans , aux ambitieux , et aux malveillans qui se trouvaient parmi eux , vinrent se joindre encore ceux qui affluaient à Paris de tous les départemens. Le nombre malheureusement très-grand de ces sortes de personnes , réunies dans la capitale , produisit les plus funestes effets , en leur donnant plus d'audace et de moyens pour égarer le peuple , qui est toujours la dupe de ceux qui entreprennent de le tromper. Ces hommes pervers s'étant ensuite glissés parmi les jacobins , parvinrent à dominer ce fameux club qui , dans les commencement , avait , quoiqu'on en dise , rendu de grands services à la révolution. Enfin , leur influence devint telle , qu'ils finirent par faire marcher dans leur sens , les Parisiens , les jacobins , la convention , et la France entière.

Les horribles massacres de septembre , et l'impunité de leurs auteurs , durent faire prévoir dès-lors combien les agitations populaires allaient devenir redoutables ; et comme il en

existait une des plus fortes à l'époque du jugement de Louis XVI, il paraît assez vraisemblable que la crainte aura fait pencher vers la sévérité une partie des membres de la convention. D'autres députés, entraînés par leur ardent patriotisme, qui leur faisait envisager comme le plus grand des crimes les actions de ce prince, contraires à la liberté, mus par ce motif, se décidèrent aussi à le condamner. Mais ceux qui s'empressèrent le plus de voter sa mort, furent les fondateurs de la terreur, qui organisèrent le crime et l'anarchie, en établissant successivement ces terribles tribunaux révolutionnaires, qui immolèrent, pendant tout le tems de leur durée, à l'ambition, à la cupidité, à la haine, à la vengeance, à la frénésie, et généralement à toutes les passions malfaisantes, un si grand nombre de victimes, dont la plupart étaient ornées de leur innocence et de leur vertu. Ainsi, vous voyez que vos regrets ne doivent pas se borner au seul Louis XVI, auquel d'ailleurs on avait de grands reproches à faire, mais s'étendre aussi à beaucoup d'autres individus, qui n'avaient commis aucune faute, et se trouvaient souvent doués d'un

vrai mérite , accompagné quelquefois des plus grands talens.

VALMONT. Tant de personnes sacrifiées injustement , excitent sans doute dans mon âme une vive sensibilité ; mais je ne puis me défendre d'en éprouver éncore davantage pour le malheureux Louis XVI ; car il me semble que les hommes tombés dans le malheur sont d'autant plus à plaindre , qu'ils jouissaient auparavant d'un bonheur plus grand. D'ailleurs , comme d'après la constitution de 1791 , je suis convaincu que la convention n'avait pas le droit de faire périr ce prince , je ne cesserai jamais de gémir sur sa mort , et de conserver une espèce de ressentiment contre ceux qui l'ont votée ; comme aussi je persisterai toujours dans la même prévention que je vous ai déjà annoncée , relativement aux travaux de cette trop fameuse assemblée.

BELVAL. Aucune personne sensée , ne peut sans doute entreprendre de faire l'apologie du gouvernement révolutionnaire qu'avait adopté la convention , et dont il résulta tant de maux ;

mais il faut aussi convenir , que cette assemblée se trouva dans une position extrêmement embarrassante et périlleuse , lorsque le sort de la France lui fut confié. A cet époque , Paris se trouvait fortement menacé par les armées étrangères , qui avaient déjà faits de grands progrès sur notre sol. Les ennemis intérieurs s'agitaient de tous côtés , et préparaient dans la Vendée cette terrible guerre civile , qui nous a été si funeste. Les puissances de l'Europe s'étant successivement presque toutes coalisées contre nous , la liberté se trouva alors exposée à de tels dangers , qu'aux yeux des patriotes , la première des qualités fut celle d'en être partisan , et les hommes les plus intéressans , étaient ceux qui cherchaient à la soutenir. Cette liberté n'étant en général , proclamée et appuyée , que par la troisième classe de la nation , le plus grand nombre des individus de celle-ci , dépourvus des dons de la fortune , se trouverent donc aux prises avec beaucoup d'hommes puissans et riches , et après les avoir terrassés , occupèrent leurs places , et se permirent souvent de les dépouiller de leurs biens , pour se les approprier. Le pouvoir , le crédit et les richesses , dont avaient toujours

jouï la cour , le clergé et la noblesse , étant passés du côté du peuple , dont la plus grande partie était plongée dans la grossièreté et l'ignorance , il devait nécessairement en résulter une infinité de désordres , occasionnés par la désorganisation de l'édifice social , qui ne permettait plus d'empêcher la licence de se porter à tous les excès . Les mal-intentionnés profitèrent de cette espèce de subversion pour s'emparer de la chose publique , et la faire tourner à leur avantage personnel . Ils s'achevinèrent avec d'autant plus de facilité vers le but immoral auquel ils tendaient , qu'ils avaient grand soin de masquer leurs véritables projets , et que publiant continuellement qu'ils n'agissaient que pour établir la liberté , ils entraînaient avec eux beaucoup de ceux qui , l'aimant avec autant de sincérité que d'ardeur , croyaient la favoriser en secondant leurs démarches .

C'est ainsi que Robespierre parvint à dominer la convention et la république entière ; car quoique ce monstre , avec ses adhérents ou aveugles partisans , fussent en minorité dans l'assemblée et par-tout , ils trouvèrent néanmoins le moyen , en excitant toutes les passions ,

de commander impérieusement , et d'être malheureusement trop bien obéis ; mais en substituant leur despotisme sanguinaire au despotisme royal , qu'on avait en tant de peine à renverser ; et qui , par cette raison , leur avait fourni les moyens de s'élever et de devenir absous , ils finirent par faire abhorrer la révolution à quantité de gens , qui , d'abord , s'en étaient déclarés les partisans . Tous les excès et les crimes qu'ils commirent ou firent commettre , augmentèrent donc considérablement au-dedan comme au-dehors de la France , le nomibré des ennemis de la liberté , et semblaient justifier les obstacles qu'on opposait à celle-ci , de tous côtés .

Enfin arriva la journée du 9 thermidor , qui fit cesser tant de calamités , et permit à la France de respirer , et d'espérer qu'elle était délivrée pour toujours de ces horribles scènes , qu'on avait créées pour lui nuire , et qui avaient failli opérer son entière destruction .

VALMONT. Dans le tableau beaucoup trop rapide , quoique conforme à la vérité , que vous venez de tracer des effets du gouvernement révolutionnaire , vous avez omis de par-

ler de certains faits , si frappans cependant pour tout le monde , qu'ils ne peuvent être oubliés de personne ; tels , par exemple , que la mitraillade de Lyon , les noyades , les mariages républicains , et les horreurs de toute espèce commises dans la Vendée , ainsi que dans beaucoup d'autres parties de la république.

BELVAL. Si nous voulions nous étendre sur tous les maux qui sont résultés des excès commis dans ces tems calamiteux , nous ne finirions jamais de nous en entretenir ; mais à quoi serait-il bon de nous y appesantir ; si ce n'est de renouveler en nous , et de prolonger inutilement les sensations douloureuses que ne peuvent manquer d'exciter dans toutes les âmes sensibles , le souvenir de ces tristes et tragiques événemens.

D'ailleurs , tout en avouant que les peines qu'on infligeait alors étaient souvent aussi injustes qu'excessives , il faut convenir aussi que les circonstances extrêmement critiques dans lesquelles se trouvait la France à cette même époque , par les déchiremens qu'elle éprouvait dans son sein , et les dangers que lui pré-

sentiaient les armées ennemis qui menaçaient ses frontières sur toutes les parties , semblent justifier jusqu'à un certain point les mesures sévères prises par la convention , pour contenir les ennemis de l'intérieur , et repousser en même-tems ceux de l'extérieur ; car dans une pareille crise , où il s'agissait de sauver la patrie , et de la préserver du retour de la tyrannie , que les efforts de tant d'indignes français , réunis à ceux de l'Europe entière , tendaient à y rétablir , il fallait nécessairement déployer autant d'énergie que de fermeté ; et si les actes de rigueur , auxquels on fut forcé de se livrer , n'avaient dépassés les bornes de l'utilité , et ne fussent pas tombés indistinctement sur les innocens comme sur les coupables , les vrais amis de la liberté ne pourraient qu'applaudir aujourd'hui à tout ce qui aurait été fait pour la conserver ; aussi , sont-ils tous d'accord , que malgré de graves reproches qui peuvent être faits à la convention , nous lui avons d'ailleurs les plus grandes obligations , puisque c'est elle qui a proclamé et fondé la république , l'a maintenue par son courage , et avait fini par nous donner la constitution de l'an III , présent le plus beau qu'on

eût pu faire à un peuple libre, si les agitations de ce même peuple, et les passions de ses principaux fonctionnaires, eussent permis d'en retirer tous les avantages qu'on devoit s'en promettre.

VALMONT. Tous les patriotes se flattaien effectivement que l'établissement de cette constitution procurerait à la France une grande somme de bonheur, et lui ferait perdre bien vite le souvenir des maux infinis qu'elle avait éprouvés auparavant; mais une grande partie de ces maux ayant continués pendant près de cinq ans qu'a duré cette constitution, et menaçant de se reproduire au bout de ce tems, avec la même force que pendant le gouvernement révolutionnaire, nous fûmes trop heureux que l'événement du 18 brumaire, en faisant disparaître une aussi désolante perspective, nous procura la tranquillité qui nous devenait si nécessaire, et après laquelle nous soupirions depuis le commencement de la révolution, sans pouvoir jamais l'obtenir.

BELVAL. Il est certain que les avantages dont nous jouissons depuis que Bonaparte est

à la tête du gouvernement , sont incalculables , et doivent engager tous les bons Français à remercier continuellement la providence , d'avoir favorisé le retour , en Europe , aussi difficile qu'imprévu , de ce grand homme , puisque toutes ses opérations ne tendent qu'à réparer chaque jour les malheurs inséparables d'une grande révolution , et nous promettent à l'avenir un tel degré de prospérité , que je ne doute pas que bientôt nous n'ayons oublié le passé .

VALMONT. Oh ! pour cela , ne vous en flattez pas ; quand on a reçu des blessures aussi profondes que celles qui nous ont été faites , il n'est plus possible d'espérer qu'elles puissent se guérir radicalement . Les secousses que nous avons éprouvées ont été si fortes , si multipliées , si prolongées ; le bouleversement de l'ordre social a été si grand , sa désorganisation si complète , que , quant à moi , je persiste à croire que nous ne pourrons plus atteindre au même degré de félicité , dont nous jouissions avant la révolution , et que tous les changemens que nous avons faits dans l'espoir d'améliorer notre sort , bien loin de nous con-

duire à ce but , nous laisseront toujours ; au contraire , les regrets de ne pouvoir jamais obtenir une véritable compensation des malheurs sans nombre que nous avons essuyés , pour avoir voulu tenter ces changemens.

Au surplus , je vous propose de suspendre aujourd'hui notre discussion , pour la reprendre un autre jour .

TROISIÈME DIALOGUE.

BELVAL. Vous pretendez donc toujours que la France ne pourra plus se rétablir dans ce même état de splendeur où elle se trouvait avant la révolution , et que par conséquent, ce grand événement lui aura été plus funeste qu'avantageux : pour moi , qui suis bien convaincu du contraire , je vais continuer à vous exposer les raisons sur lesquelles je me fonde pour combattre votre opinion. Les nouveaux développemens dans lesquels je vais entrer , à cet égard , vous paraîtront peut-être un peu longs ; mais il faut vous armer de patience , et me pardonner mes longueurs et même mes répétitions , en faveur du grand intérêt dont est l'objet que nous traitons.

VALMONT. Vous pouvez être certain que quelque étendue que vous donnez à vos raisonnemens , ils ne m'ennuiront jamais , parce que la justesse de votre esprit , et l'importance de la matière dont nous nous occupons , me

fera toujours trouver court , le tems que nous passerons à nous en entretenir.

BELVAL. Il me semble que pour poursuivre utilement cette discussion , et parvenir plus facilement à nous entendre , il nous faut prendre la méthode des géomètres , qui établissent d'abord des propositions si simples et si claires , qu'elles ne peuvent être contestées , et se servent ensuite de celles-ci pour en expliquer d'autres , qui , malgré leur complication , deviennent également de la même évidence .

Lorsque les hommes se réunirent en société , nous ne pouvons douter qu'ils ne le firent qu'avec l'intention de se délivrer des inconveniens qu'ils avaient éprouvés dans l'état de nature , où le plus faible était sans cesse opprimé par le plus fort , et de jouir , par conséquent , de tous les avantages que devait leur procurer cette réunion . Dans le pacte social qu'ils stipulèrent à cet effet , ils durent donc s'imposer , par une convention unanime , les privations et les sacrifices nécessaires pour le maintien de leur société ; c'est à dire , que chacun consentit à se désister d'une partie de sa liberté , pour pouvoir exercer plus complètement celle

qu'il se réservait ; à donner aussi une portion de son revenu , pour s'assurer de jouir tranquillement de l'autre partie , et ne pas être inquiété impunément dans tout ce qui pouvait avoir rapport à sa personne. L'organisation de cette société dut donc être faite de manière à favoriser le plus possible tous les membres qui la componaient , de sorte que ceux-ci devaient toujours avoir le droit de la modifier à leur gré , et par conséquent , de destituer ou changer à volonté les gouvernans , qui n'étaient que leur préposés pour diriger la machine politique. Tel est le principe aussi simple qu'incontestable sur lequel reposent les droits imprescriptibles de tous les peuples.

VALMONT. Personne , sans doute , ne peut en disconvenir ; mais combien y a - t - il de ces peuples qui se soient constitués d'après une pareille base ?

BELVAL. C'est que malheureusement presque toujours les gouvernemens ont été fondés par la violence ou l'ignorance : mais le petit nombre de nations , qui , dans les tems anciens et modernes , ont eu le bonheur de pou-

voir ou de savoir s'organiser d'une manière analogue à ces principes , ont obtenu de si grands avantages sur les autres nations , que celles-ci doivent s'empresser de les imiter , lorsque d'heureuses circonstances leur permettent de le faire ; et c'est-là le cas où nous nous sommes trouvés nous-mêmes.

VAŁMONT. Mais pour faire naître cette circonstance , heureuse , selon vous , combien de sacrifices et de maux ne nous en a t-il pas coûté ? Non , je vous le répète , je ne pourrai jamais me persuader , que pour perfectionner l'ordre social , il fallut commencer par le bouleverser de fond en comble .

BELVAL. Ce bouleversement n'a jamais été dans l'intention de la nation ; car , vous savez aussi bien que moi , et tous les cahiers ou instructions qui furent rédigés dans toute la France , pour servir à régler la conduite des députés des trois ordres , aux états-généraux , en font foi ; vous savez , dis-je , que dans les commencemens , elle ne se proposait que de réformer les principaux abus , et prendre en même-tems les moyens de les empêcher de

renaître ; mais la résistance que l'on opposa de toutes parts à ses justes prétentions , occasionna des événemens extraordinaires , et toujours imprévus , qui produisirent tous nos malheurs. Le refus de la noblesse et du clergé , de se réunir au tiers-état , força celui-ci , ainsi que je l'ai déjà dit , de se constituer seul en assemblée nationale ; cette résolution amena la séance du 23 juin ; les préparatifs militaires pour faire exécuter ce qui avait été ordonné dans cette séance , firent prendre la Bastille ; les imprudences de la cour , décidèrent la journée du 5 octobre ; la fuite du roi amena d'abord la suspension de ses fonctions ; ensuite sa chute du trône , après son rétablissement , qui n'aurait peut-être pas dû avoir lieu , et enfin sa mort.

D'ailleurs , n'était-il pas naturel qu'une nation aussi puissante et aussi éclairée que la nôtre , d'après les exemples que lui offraient dans l'antiquité , les Grecs et les Romains ; et dans les tems modernes , les Suisses , les Anglais , et sur-tout les Américains , ne desira fortement d'améliorer son gouvernement , et de faire cesser l'oppression sous laquelle elle gémissoit ?

VALMONT. C'est en exagérant cette oppression et les maux qui en résultaient , que l'on est principalement parvenu à renverser notre ancien gouvernement ; mais il me semble cependant , que malgré ses imperfections , nous jouissions d'une assez bonne portion de bonheur et de liberté , et que , ce que nous avons acquis depuis , dans ce genre , en admettant même que nous soyons mieux que ce que nous étions , ne saurait jamais nous dédommager de tout ce que nous avons souffert pour l'obtenir.

BELVAL. Puisque vous persistez encore à croire que la France était suffisamment libre et heureuse sous l'ancien régime , continuons l'examen de cette question , mais sans jamais perdre de vue le principe que nous avons déjà posé , sur le droit sacré et imprescriptible des peuples , dont la volonté générale est toujours souveraine , et doit , par conséquent , décider de tout ce qui a rapport à leur organisation.

La théroie fondée sur l'expérience , nous apprend que pour constituer un bon gouvernement , il faut établir trois pouvoirs , appelés , *legislatif , exécutif et judiciaire* ; et que la

liberté ne peut réellement exister qu'en séparant ces trois pouvoirs , et les rendant indépendans les uns des autres. La liberté n'existe donc plus que très-imparfaitement , lorsque deux de ces pouvoirs, ou tous les trois, sont réunis, et se trouvent exercés par une ou plusieurs personnes ; mais si cette personne , ou ces personnes , qui possèdent deux de ces pouvoirs , ou tous les trois , ne sont pas même choisis par la nation , on dit alors que le gouvernement est absolu ou despote ; et c'est ainsi que l'on pouvait qualifier la monarchie française , puisque le monarque , qui ne devait son élévation qu'à sa naissance , réunissait sur sa personne tous les pouvoirs , et jouissait d'une autorité qui le rendait indépendant de la volonté nationale.

VALMONT, Si la nation ne nommait pas le successeur au trône , lorsque ce trône venait à vaquer , c'est qu'elle était censée consentir à ce qu'on observât toujours la loi établie dès la fondation de la monarchie , par laquelle on avait déclaré la succession de la couronne , héréditaire de père en fils , dans la même famille , pour éviter les troubles que ,

sans cette loi , chaque vacance aurait infailliblement excité dans toute la France. D'ailleurs, cette monarchie avait toujours été considérée comme tempérée , et jamais comme absolue , attendu que dans le fait , l'autorité royale exerçait ses pouvoirs avec assez de modération.

BELVAL. Si nos rois , dans ces derniers tems , n'abusaient pas aussi fréquemment qu'ils l'auraient pu faire de leur autorité illimitée , c'est parce que celle-ci se trouvait contenue par l'opinion publique qui balançait , en quelque sorte , leur pouvoir , et le comprimait d'autant plus , dans certaines occasions , que les lumières étant très-répandues dans notre nation , la mettaient à même de mieux apprécier les actes du gouvernement , sur lesquels elle se permettait de répandre à flots la critique , et sur-tout le ridicule , lorsqu'ils contrariaient la raison et la justice ; mais malgré cette espèce de digue qu'on opposait à leur despotisme , dans combien de circonstances celui-ci ne débordait-il pas , et n'en ressentait-on pas les funestes effets ?

N'avait-on pas vu Louis XV , toutes les fois que le parlement de Paris osait se refuser à

l'enregistrement de ses édits , s'y transporter lui-même , et dans ces séances qu'on appelait *lits de justice* , (par dérision sans doute) y commander du ton le plus absolu , l'exécution de ses volontés.

Lorsque des parlemens de province se permettaient de suivre l'exemple de celui de la capitale , c'étaient les gouverneurs respectifs , secondés de la force armée , qui les contraignaient à se soumettre également.

L'exil tout entier du parlement de Paris , ou celui d'une partie de ses membres , avait ordinairement lieu , lorsque ces magistrats persistaient dans leur opposition .

Enfin , en 1771 , tous les parlemens et les cours souveraines du royaume furent cassées , et remplacées , pendant environ qua tre ans , c'est-à-dire , jusqu'au règne de Louis XVI , par d'autres tribunaux , dont la plupart des membres ne jouissaient d'aucune considération .

Lorsque le roi , où ses ministres , voulaient perdre quelque individu , celui ci était soustrait à la justice ordinaire , et une commission par-

ticulière , nommée par la cour, le condamnait arbitrairement.

C'est ainsi que de nos jours fut traité le célèbre la Chalotais , un des magistrats les plus vertueux du Parlement de Bretagne , et dont les longues et injustes persécutions , indignèrent toute la France.

Sous tous les règnes , et particulièrement sous celui de Louis XV , une quantité de personnes de toutes conditions , n'étaient-elles pas renfermées sans aucune formalité dans les prisons d'état , où elles gémissaient pendant des années , et quelquefois leur vie entière , sans pouvoir jamais obtenir d'être traduites devant les tribunaux , ni même connaître , la plupart du tems , les véritables motifs de leur déten-
tion ; et si ces emprisonnemens arbitraires , qui subsistèrent jusqu'à l'époque de la révolution , étaient devenus moins fréquens du tems de Louis XVI , c'étoit grâce à l'humanité de quelques-uns des ministres de ce prince , dont cette partie dépendait , et à l'indignation du public , qui devenait tous les jours plus forte à cet égard.

Si à tous ces actes oppressifs , l'on y joint

encore celui de fixer arbitrairement les impôts, dont la masse, si influente sur le sort d'un peuple, était devenue énorme en France, et pouvait toujours augmenter par la seule volonté du roi, l'on verra que cette monarchie préte-nue tempérée, que nous avions, était réellement absolue, et que celui qui commençait tous ses édits, par annoncer qu'il ne tenait sa couronne que de Dieu, et les finissait par commander l'obéissance, en disant : *Car tel est notre plaisir*, était un véritable despote, puisque son caprice ou celui de ses ministres, décidait de tout en France, et que la volonté de la nation n'était comptée pour rien, n'ayant pas été consultée depuis près de deux cents ans (en 1614); et qu'alors même qu'on la rassemblait, le vœu de son immense majorité, (celui du tiers-état) devenait à-peu-près nul, toutes les fois qu'il se trouvait en opposition avec le clergé et la noblesse, qui avaient toujours, l'un et l'autre, le plus puissant motif, ainsi que je l'ai déjà observé, de faire cause commune dans les états-généraux, pour assurer le maintien de leurs priviléges, et y seconder en même-tems les vues et les intrigues de la cour, à laquelle, pour leurs propres intérêts,

ces deux corps étaient perpétuellement dévoués.

Un tel système de gouvernement qui choquait aussi essentiellement les vrais principes de la liberté , devait donc déplaire souverainement à tous les Français instruits de leurs droits, et leur faire souhaiter , avec d'autant plus d'ardeur, une amélioration dans notre organisation sociale , qu'ils en sentaient vivement la nécessité , et se flattraient en même-tems de la possibilité de pouvoir y parvenir.

Le contraste frappant qu'on appercevait continuellement entre ce qui s'opérait et ce qui aurait dû se faire , avait fait naître depuis long-tems dans les esprits , le desir d'un changement dans nos institutions ; c'est à ce desir , qui s'étendait et prenait tous les jours plus de force , à mesure que d'un côté nos désordres s'augmentaient , et que de l'autre les lumières croissaient , qu'on doit attribuer la véritable cause de la révolution; et ceux qui prétendent assigner d'autres motifs à ce grand événement , me paraissent être dans l'erreur ; car en comparant ces anciennes institutions avec les mœurs et les idées que nous avions déjà avant 1789 , on y trouve une si forte opposition , qu'il

devenait évident, pour tout observateur éclairé qui se livrait à cet examen , qu'une semblable incohérence ne pouvait plus subsister , parce qu'elle était dans ce genre , une véritable monstruosité. Et c'est d'après de pareilles réflexions , que plusieurs de nos meilleurs écrivains , avaient pressenti et annoncé dans leurs ouvrages cette crise sociale , assez long-tems avant qu'elle arriva.

VALMONT. Je conviens que la cause dont vous parlez a dû contribuer beaucoup à faire naître la révolution ; mais je pense qu'elle n'est pas la seule , et que bien des hommes pervers , pour satisfaire leurs vues personnelles , ont aussi concouru à la faire éclater et à la rendre désastreuse , en lui faisant franchir les bornes de la modération qu'elle n'aurait jamais dû passer. D'ailleurs , il me paraît qu'il eût été assez facile de la prévenir , si ceux qui , d'un côté se trouvaient intéressés à la provoquer , et de l'autre à l'empêcher , eussent voulu mutuellement rabattre un peu de leurs prétentions.

BELVAL. Pour moi je crois qu'il eût été

extrêmement difficile , pour ne pas dire impossible , de faire ensorte qu'elle n'eût pas eu lieu ; car dès que les abus dont on se plaignait dérivaient essentiellement de l'excès du pouvoir royal et des priviléges des deux premiers ordres , ne serait-ce pas adopter la plus grandes des chimères , que de vouloir se flatter que l'on eût pu restraindre ce pouvoir et ces priviléges , autrement que par la violence , puisque les événemens ne nous ont malheureusement que trop démontré , que toute autre voie que cette dernière , eût été réellement insuffisante .

Si Louis XVI n'eût suivi que son penchant naturel , peut-être eût-il consenti de bonne-foi à condescendre à ce qu'on lui demandait , de n'être plus qu'un roi constitutionnel ; mais les perfides conseils de sa famille , de ses courtisans , ainsi que ceux des nobles et des prêtres dont il était entouré , et qui , par intérêt , autant que par vanité , tenaient fortement à la conservation de toutes leurs prérogatives , l'empêchaient de persister dans les bonnes résolutions qu'il prenait d'après son propre caractère , et les sages avis du petit nombre des individus qui , l'approchant , savaient prévoir

l'avenir , et s'intéressaient sincèrement à sa personne. Cette cause me paraît être celle à laquelle il faut principalement rapporter les nombreuses inconséquences que ce prince a commises pendant la révolution , et qui l'ont conduit à sa perte.

Pour éviter ses malheurs et ceux de toute la France , il aurait fallu , qu'au lieu de ce caractère faible , et du peu de talent qu'il avait reçu de la nature , il eût été doué d'une grande fermeté et d'assez de génie , pour pouvoir agir seul , et concevoir en même-tems la nécessité de se prêter aux circonstances impérieuses dans lesquelles il se trouvait , et qui exigeaient qu'il eût accordé de bonne grâce à la nation , les réformes que le bien général obligeait celle-ci de réclamer , et n'avaient dans le principe d'autre objet , que de rectifier les bases du gouvernement , sans en renverser aucune ; osant se flatter que par ce seul moyen , et sans secousses violentes , elle serait parvenue à se délivrer pour toujours du joug avilissant sous lequel elle gémissait , et qu'elle était bien décidée à ne vouloir plus porter. De cette manière , le roi eût conservé la bienveillance nationale , et avec elle , toute la portion du

pouvoir qui n'eût pas contrarié la liberté , et qu'on devait nécessairement lui laisser , pour faire marcher la machine politique qu'il aurait continué de diriger.

VALMONT. Mais ce que vous venez de dire à présent est complètement démenti par l'expérience , puisqu'il est aujourd'hui reconnu par tous les gens sensés et instruits dans la science du gouvernement , que l'autorité qui avait été conférée à ce malheureux prince par l'assemblée constituante , ne pouvait lui suffire pour faire exécuter les lois.

BELVAL. J'en suis moi-même également convaincu ; mais cette insuffisance du pouvoir qu'on lui donna , provenait de ce que l'assemblée craignait , qu'en lui conférant tout celui qu'il devait avoir pour bien gouverner , il n'en profitât pour replonger de nouveau la France dans l'esclavage ; ainsi la méfiance qu'il avait inspiré par ses fausses démarches , le mit dans la déplorable situation de ne pouvoir plus se faire obéir , et d'être en même-tems continuellement accusé de tous les inconveniens qui en résultaient. Cette position désespérante

ne contribua pas peu , sans doute , ainsi que je l'ai déjà remarqué , de le décider à se ranger tout-à-fait du côté de nos ennemis .

La conduite mal-à-droite , ou pour mieux dire insensée , de la cour , des prêtres , des nobles et autres personnes qui se livraient aux mêmes idées extravagantes , obliga donc la nation d'user de violence pour obtenir son émancipation ; et comme la force qu'il fallait employer pour cela devait être grande , on eut recours à la multitude qui , une fois armée , devint redoutable à ceux mêmes dont elle avait d'abord secondé les vues , parce qu'elle se laissa ensuite séduire et conduire par des intrigans et des malveillans , qui finirent par l'accoutumer à commettre les plus grands excès , en lui faisant croire que c'était uniquement pour opérer le bien général . Le péril toujours croissant de la république , par le nombre infini de ses ennemis du dehors et l'acharnement de ceux du dedans , semblait autoriser tous les désordres qui dérivaient de cette espèce d'anarchie dans laquelle on se trouvait . Dans cette crise malheureuse , où deux partis combattaient , l'un , pour maintenir le despotisme , et l'autre , pour établir la

liberté , tout devait concourir à rendre le combat terrible. Les patriotes sentaient que s'ils succombaient , tout serait perdu ; eux , la France et la liberté . La nécessité de vaincre dans cette position critique , devenait donc pour eux le premier des besoins. En conséquence , tout moyen qui parut tendre à ce but , devint légitime. Toute personne , même vertueuse , qui ne se prononçait pas fortement en faveur de la liberté , était regardée comme ennemie ; tout homme vicieux qui , au contraire , courrait à la défendre , jouissait de la plus grande considération. Beaucoup d'hommes qui , dans des tems de tranquillité , n'eussent jamais été capables de sortir des bornes de la modération , se livrèrent à de grands excès : en un mot , le peuple Français était dans un véritable état d'incandescence , et il semblait que l'ordre social allait être anéanti. Cette espèce de frénésie politique devait nécessairement entraîner avec elle une infinité de malheurs et de crimes ; mais quels en sont les véritables auteurs ? Ceux qui opprimaient la nation et la mirent en fureur , en faisant tous leurs efforts pour s'opposer aux réformes raisonnables qu'elle demandait d'abord.

VALMONT. Si la cour et les deux premiers ordres, ont eu de grands torts de n'avoir pas voulu, dans le commencement de la révolution , consentir à l'abandon d'une partie de leurs prérogatives, dont il eût été sans doute raisonnable de savoir faire le sacrifice , pour prévenir cette épouvantable commotion que nous avons essuyée ; ils en ont tous été bien cruellement punis ; et ce terrible événement sert à prouver combien , en fait de politique, il est dangereux de s'exposer à se faire enlever par la force , ce qu'il eût été prudent et convenable de céder volontairement ; mais aussi, ce même événement démontre également, combien il est dououreux pour toute une nation d'en être réduite à renverser son gouvernement ; car dans l'intervalle qui s'écoule , entre la destruction de l'ancien et l'éification du nouveau , il se commet tant de désordres et de crimes, que selon moi, aucun avantage ne saurait en dédommager.

Nous en sommes nous-mêmes un exemple bien frappant , en considérant les maux produits par toutes ces violentes convulsions que nous avons successivement éprouvées jusqu'à présent , dont les effets subsistent encore en

partie, et qui sait, quand nous en serons entièrement délivrés ? A l'époque de l'établissement de la constitution de l'an III, tout le monde se livrait à l'espoir de voir enfin cesser nos calamités, et renaître en France le bonheur ; et cependant cette constitution qu'on trouvait si belle, après cinq ans de durée, a eu le même sort que celle de 1791.

BELVAL. Les divers événemens de la révolution, avaient parmi nous tellement exalté les idées, fomenté les haines, excité toutes les passions, et fait diverger l'opinion, que le retour de la tranquillité devenait extrêmement difficile.

Sous le gouvernement directorial, ces éléments de discorde continuaient à être d'autant plus actifs, que l'on se trouvait alors plus près de l'origine des causes qui les avaient mis en mouvement, et que les combinaisons qu'on employait pour calmer leur effervescence, tendaient plutôt à perpétuer leur action. Le directoire, dont la marche devait être en même-tems, sage, rapide et ferme, s'éloignait si souvent de la route qu'il devait suivre, et commettait des fautes si graves, que loin

de parvenir à captiver la bienveillance de la nation , il s'en attirait le blâme tous les jours. Les impressions aussi fortes que désavantageuses qu'avait fait dans la plupart des esprits , la tyrannie qu'il avait exercé , le 18 fructidor , envers le corps législatif et deux de ses propres membres , en violant ouvertement la constitution ; les revers qu'au renouvellement de la guerre nous essuyâmes en Allemagne , et sur-tout en Italie ; nos armées désorganisées , et ne pouvant se completer telles qu'elles auraient dû l'être , pour résister à la nouvelle coalition , qui s'était formée contre nous ; le délabrement de nos finances , et l'anéantissement de tout crédit public , qui ne laissait plus aucun espoir de trouver les fonds extraordinaires dont on avait besoin pour faire face à nos dépenses les plus urgentes ; enfin , les vexations insupportables que faisaient ressentir à tous les citoyens , la loi de l'emprunt forcé , et celle des otages , que le même directoire avait proposé et fait adopter ; toutes ces causes , dis-je , jointes à la crainte qu'on avait de voir renaître le régime de la terreur , lui avait tellement aliéné les esprits , que toute la France , généralement , applaudit

avec transport à sa destitution , parce qu'elle se flattait avec raison , que la constitution de l'an VIII , mettrait un terme aux malheurs qu'elle avait continué d'éprouver sous celle de l'an III. Mais si vous le jugez à propos , nous remettrons à un autre jour , la suite de ces entretiens.

VALMONT. J'y consens , non sans quelque peine ; car j'ai d'autant plus d'empressement de les continuer , que les objets que nous aurons maintenant à considérer , seront bien moins affligeans , que ceux qui nous ont occupés jusqu'à présent.

QUATRIÈME DIALOGUE.

BELVAL. Nous voici donc arrivés à une des époques la plus intéressante à tous égards, de notre révolution.

Depuis que celle-ci avait commencé , nous avions sans cesse marché de secousses en secousses , toutes plus étonnantes et non moins funestes les unes que les autres ; mais espérant toujours que chacune d'elle serait la dernière , et serait celle qui nous conduirait au port de salut , vers lequel nous tendions. Maintenant nous avons la consolation de penser que notre attente ne sera plus trompée , et que l'avenir nous présentera successivement le complément du bonheur que nous avons commencé à goûter depuis le célèbre événement du 18 brumaire.

Avant ce jour , à jamais mémorable , tous les Français craignaient , non sans quelque fondement , de voir reparaître l'anarchie , et avec elle la terreur , qui avait désolée la France sous le règne de Robespierre. Les inquiétudes qu'ils avaient à cet égard , devenaient d'autant plus vives , que voyant chaque jour , augmenter en

même-tems nos troubles intérieurs et nos dé-sastres extérieurs , ils n'appercevaient aucun moyen de pouvoir nous tirer d'une position aussi critique , et nous préserver , par conséquent , des grands malheurs dont nous étions menacés. Le retour imprévu de Bonaparte dans cette circonstance , fit sur le public la plus agréable sensation , et chacun commença , dès ce moment , à rouvrir son cœur à l'espérance. Tout le monde se flattait que cet homme , qui jusqu'alors avait fait de si grandes choses , pourrait trouver la manière de sauver la patrie ; et lorsqu'il fut placé à la tête du gouvernement , tous les bons citoyens se livrèrent à l'enthousiasme ; les agitations internes se calmèrent , et la guerre civile de la Vendée qui s'était renouvellée , fut terminée. La confiance devint générale ; le crédit public reparut ; nos armées se complétèrent , et reprirent de tous côtés leur ascendant sur nos ennemis. Les grandes victoires de Maringo et de Hoenlin-den décidèrent la paix continentale , et d'habiles et heureuses négociations avec l'Angleterre , viennent de nous donner les préliminaires de la paix générale. Cet événement , aussi inattendu qu'ardemment désiré , joint

aux nombreuses améliorations qui ont déjà eu lieu dans toutes les parties de l'ordre social , nous autorisent à ne plus douter du retour de la tranquillité interne et externe , et à croire en même-tems à l'existence d'une grande prospérité , dont va jouir la France , et qui lui fera bientôt perdre de vue tous les sacrifices qu'elle a dû faire pour y parvenir.

VALMONT. Ces sacrifices ont été si longs , si multipliés et si pénibles , que quelque soit le degré de prospérité auquel nous puissions atteindre , il est impossible qu'ils puissent jamais être oubliés ; car , par exemple , lorsqu'on est continuellement entouré d'une infinité de personnes qui , jouissaient auparavant de l'état le plus brillant et le plus heureux , et gémissent présentement dans l'infortune , comment ne pas se rappeler continuellement les causes qui ont occasionné leur malheur ?

BELVAL. Je conviens que toute âme sensible doit être fréquemment et douloureusement affectée du spectacle dont vous parlez , et j'en suis moi-même , je vous assure , bien souvent affligé ; mais en considérant l'effet

avantageux que la révolution a produit sur le sort de la nation en général, cette reflexion me semble bien propre à nous distraire de ces idées tristes , et à porter beaucoup de consolations dans notre cœur.

Le peuple Français , avant la révolution ; comme tous les peuples de l'Europe , était divisé en deux sections. Dans l'une , se trouvaient le sacerdoce , la noblesse , la magistrature , tous les emplois honorables , les talents agréables et distingués , l'éducation et les richesses ; en un mot , tout ce qui pouvait contribuer à la faire considérer et à la rendre heureuse.

Dans l'autre section qui , par le nombre , formait la très-grande majorité de la nation , il n'y avait que des artisans et des paysans , qui , malgré qu'ils cultivassent les uns et les autres , les arts les plus utiles à la société , n'avaient en général pour leur partage , que l'avilissement , les vexations et la misère.

L'habitude que nous avions , et que nous aurons toujours , de vivre beaucoup plus avec les individus de la première section , qu'avec ceux de la seconde , à cause de la multiplicité d'agrémens que nous trouvons dans le com-

merce de ceux qui la composent , nous avaient accoutumés à fixer sur eux nos principaux , et peut-être souvent nos uniques regards , et à concentrer nos affections dans cette section , d'où il suit que le sort de celle-ci nous intéresse bien plus que celui de l'autre , et que nous apprécions ordinairement le degré de bonheur national , d'après celui dont jouit la première classe ; tandis cependant que la dernière étant plus nombreuse et moins heureuse , devrait , par ces deux motifs , nous intéresser davantage . Nos jugemens sont donc presque toujours erronés à cet égard , et ce n'est qu'en nous livrant à la réflexion que nous pouvons parvenir à les rectifier : or , cette réflexion nous démontre , que lorsqu'il s'agit de changemens dans l'ordre social , il faut que les avantages qu'on se propose d'obtenir en les faisant , favorisent toujours le plus grand nombre . C'est en partant de ce principe , aussi juste qu'il est évident , et que nous avons déjà posé , que je vais entreprendre de vous prouver que le sort de la seconde section est devenu bien meilleur qu'il ne l'était du tems de l'ancien régime .

Avant la révolution , la première de ces

deux sections jouissait donc en France , ainsi que nous venons de le voir , de tous les agréments et de tous les avantages de la société ; tandis que les inconveniens et les maux , étaient pour la dernière . Il existait une quantité de fortunes colossales d'un côté , et de l'autre , l'extrême indigence . Le bas peuple , ainsi qu'on l'appelait alors , possédait peu de biens-fonds , et , ces biens-fonds , d'après l'inégale répartition des impôts , qui les grévait outre-mesure , et les dîmes et les droits féodaux auxquels ils étaient assujétis , se réduisaient à si peu de chose , que la plupart de ces petits propriétaires , malgré les sueurs qu'ils répandaient dans le cours de l'année pour cultiver leurs terres , ne pouvaient en retirer de quoi faire subsister leurs familles , et croupissaient dans la misère . Ils étaient en outre continuellement requis , avec leurs animaux de labours , pour travailler gratuitement à ouvrir de nouvelles routes , ou à réparer les anciennes .

La justice civile qu'on leur administrait , était ordinairement partiale , et toujours si coûteuse , que lorsqu'ils avaient gagné leurs causes dans les tribunaux de première instance , ils se trouvaient souvent dans la dure nécessité

d'abandonner la poursuite de leurs procès dans les tribunaux d'appels , qui étaient les parlements , à cause du grand éloignement de ceux-ci , de leur domicile , (le ressort du parlement de Paris , s'étendait à plus de cent lieues) et des frais extraordinaires qui leur en coûtaient , pour continuer leurs plaidoiries à de si grandes distances .

Quant à la justice criminelle , son extrême rigueur ne s'exerçait guère qu'envers ce même bas peuple , qui n'avait presque aucun moyen de se mettre à couvert des erreurs qui devaient nécessairement dériver de sa mauvaise organisation , et que l'on appercevait de tems en tems avoir été commises , lorsqu'il n'était plus tems de les réparer ; tandis que les riches , et surtout les nobles , parvenaient facilement à se garantir de ces graves inconvénients , soit à cause de leur grande influence dans le système social , soit par les sacrifices d'argent qu'ils faisaient , pour éviter les poursuites de ceux qu'ils avaient roués de coups , ou celles des parens des individus auxquels ils avaient donné la mort .

Voilà le tableau abrégé , mais fidèle , du sort de la classe inférieure sous l'ancien régime .

Voyons maintenant celui où elle se trouve, depuis le nouvel ordre de choses.

Non-seulement les biens-fonds, que cette classe possérait déjà avant la révolution, se sont singulièrement améliorés, par la suppression, sans indemnités, des dîmes, des droits féodaux, et la répartition égale des impôts sur toutes les terres indistinctement; mais aussi un grand nombre d'individus qui n'en avoient point auparavant, ont eu la facilité d'en acquérir depuis, au moyen de l'immense quantité de biens nationaux qui ont été vendus et se vendent encore tous les jours; de sorte que l'aisance a beaucoup augmenté parmi les agriculteurs; et le spectacle des campagnes en offre la preuve à tous ceux qui les observent; car elles n'ont jamais été aussi bien cultivées, qu'elles le sont actuellement.

Maintenant ces habitans des campagnes, sont délivrés du rude poids des corvées, ainsi que des peines graves qu'on leur imposaient, lorsqu'ils se livraient à la pêche ou à la chasse.

La justice civile est beaucoup plus rapprochée d'eux qu'elle ne l'était autrefois, et la justice criminelle, dont on a perfectionnée l'organisation, en donnant des défenseurs aux

accusés, leur procurent, comme à tous les autres citoyens, les mêmes moyens de faire valoir leur innocence.

Ils ont aussi acquis le droit de rendre les injures et les coups qu'on pourrait leur donner, et ne sont, par conséquent, plus exposés à souffrir impunément les vexations continuelles que leur faisaient éprouver les enfans gâtés de l'ancien ordre de choses.

Ainsi, vous voyez qu'en général et sous plusieurs rapports, le sort de la partie la plus souffrante et la plus nombreuse de la nation, se trouve effectivement de beaucoup amélioré; et que par conséquent aux yeux du vrai philosophe, qui apprécie toutes choses à sa véritable valeur, le peuple Français a déjà acquis un bonheur réel par la révolution.

VALMONT. La conclusion que vous venez de tirer, me semble assez juste en général, quoique d'ailleurs elle me paraisse susceptible de certaines modifications. Par exemple, dans les avantages que vous dites, avec raison, avoir été obtenus par les habitans des campagnes, vous ne faites mention ni des maux que leur ont occasionnés, pendant sa durée, le fameux

maximum sur les denrées , ni de l'affliction qu'ils ont ressenti par les réquisitions continues , qui leur ont enlevé de force leurs enfants pour le recrutement des armées , et en ont fait périr un très-grand nombre.

Quant aux habitans des villes , vous ne pouvez disconvenir , qu'une quantité d'individus qui subsistaient auparavant par les effets du luxe , et se trouvaient dans l'aisance , ne soient plongés dans la misère , depuis le bouleversement des fortunes .

BELVAL. Je ne dissimule pas que les habitans des campagnes n'aient éprouvé leur part des malheurs produits par la tourmente révolutionnaire ; mais ils ont obtenu , dès les commencemens des secousses , de grandes compensations qui les leur ont rendu moins sensibles ; et la peine qu'ils ont eu d'être privés de leurs enfants , dont la patrie avait besoin pour renforcer les armées , a été commune aux autres classes , tandis que celles-ci , dans l'ancien régime , faisaient principalement retomber sur les paysans le tirage de la milice .
A l'égard des habitans des villes , je vous observerai , que ceux qui n'ont pu trouver à sub-

sister comme ci-devant aux dépens des riches , ont eu la ressource d'être employés dans nos nombreuses armées.

De sorte que, en considérant seulement la classe inférieure des villes et des campagnes , c'est-à-dire , la majorité de la nation , il est hors de doute , que tout compensé, elle ne soit plus heureuse depuis la révolution qu'auparavant. Mais étendons cet examen à toutes les classes du peuple Français , et donnons-nous la satisfaction de prévoir les grands avantages dont il va jouir désormais , grâces à ses victoires , et aux heureux changemens qui se sont opérés dans son organisation sociale.

La France , d'après sa position continentale , et la jalouse ou la crainte que sa puissance ou sa propre ambition excitait chez ses voisins , se trouvait continuellement engagée dans ces guerres fréquentes , qui désolaient l'Europe , et lui étaient si funestes à elle-même. Le sang qu'on y répandait par torrens , et les frais immenses qu'il en coûtait pour les soutenir , et qui occasionnaient d'énormes impositions sur les peuples , les faisaient détester de tous les amis de l'humanité ; et c'était le desir de les faire cesser pour toujours , qui avait inspiré au bon abbé

de Saint-Pierre son projet de *paix perpétuelle* ;
projet sans doute bien chimérique, mais qui ,
d'après ses bonnes intentions, doit faire chérir
sa mémoire , de tous les vrais philanthropes.

Mais comment pouvait-on se flatter d'empêcher le retour de ce terrible fléau , tant que l'on eût continué en France de déclarer la guerre sans jamais consulter la nation , et par le seul caprice du roi , ou de ses ministres? La facilité qu'avait la cour d'augmenter à volonté les impôts , et d'employer la force pour faire marcher aux armées tous les individus dont elle avait besoin , pour les porter au nombre qu'elle désirait , devait nécessairement reproduire souvent cette calamité , d'autant que les maux qu'elle entraînait après elle , était presque tous supportés par le tiers-état ; car la noblesse qui était très-influente dans l'ancien régime , se trouvant affranchie , ainsi que je l'ai déjà observé , de la majeure partie des impositions , désirait toujours la guerre , parce que celle-ci favorisait son avancement dans les emplois militaires , et lui facilitait plus quaucun autre moyen , l'obtention des faveurs de la cour.

Maintenant que par nos conquêtes , nos li-

mites se sont très-étendues , et notre population augmentée d'un sixième au moins. Que par la position géographique de divers états , la liberté que nous avons procuré à la plupart d'entr'eux , et d'après leurs véritables intérêts , nous devons compter toujours , ou du moins pour long-tems , sur l'alliance de l'Espagne , de la Batavie , de l'Helvétie , de la Ligurie , de la Cisalpine , du Piémont , de la Toscane et de presque toute l'Italie , ne sommes-nous pas autorisés à croire , que si , lorsque nous étions réduits à nous-mêmes , avec notre ancien territoire , et malgré nos divisions intestines , qui avaient fait éclater dans notre intérieur cette guerre si désastreuse de la Vendée , nous avons pu vaincre l'Europe entière coalisée contre nous , ne devons-nous pas , dis-je , nous flatter que désormais , au moyen de notre agrandissement et de nos alliés , aucune puissance n'osera plus nous déclarer la guerre , et que par conséquent , l'état de paix sera beaucoup plus durable qu'il ne l'était auparavant. Ainsi , sous ce seul point de vue , notre nation et toutes celles de l'Europe , devraient déjà beaucoup applaudir à une révolution qui a produit de si heureux changemens sur un

objet aussi intéressant pour la tranquillité des peuples.

VALMONT. Il serait sans doute difficile de nier que la France, d'après l'augmentation de puissance qu'elle vient d'acquérir, et ses nombreux alliés, n'ait beaucoup moins à craindre, que ci-devant, le retour de la guerre de la part de ses voisins ; mais sera-t-elle assez sage pour ne plus la provoquer elle-même ? C'est sur quoi nous pouvons raisonnablement éléver des doutes ; car l'histoire nous montre que de tous tems, les peuples les plus puissans, ont toujours été les plus tourmentés de la manie des conquêtes.

BELVAL. Je conviens que l'expérience n'est pas très-rassurante à cet égard ; mais d'après notre nouvelle organisation, et la masse toujours croissante des lumières qu'elle doit produire parmi nous, nous avons tout lieu d'espérer que nous nous préservons du grave inconvénient de l'ambition ; car ces lumières nous convaincrons, sans doute, que quand on est devenu assez puissant pour n'avoir rien à craindre de ses voisins, un accroissement de

puissance devient, non-seulement inutile pour sa propre tranquillité , mais qu'il tend même toujours à la compromettre singulièrement , soit par l'inquiétude et la crainte qu'il inspire aux autres nations , et qui les portent à se coaliser pour prévenir les dangers dont elles se croient menacées , que parce qu'il est aussi reconnu qu'un état trop étendu , perd plutôt qu'il n'acquière de véritable force , par sa très-vaste extension.

D'ailleurs , puisqu'actuellement il est établi pour toujours , que dorénavant ce seront les chefs de famille qui supporteront tous indistinctement le poids de la guerre , soit par l'augmentation des impôts qu'elle nécessite toujours , et qu'ils devront payer , que par l'obligation de faire marcher leurs enfans aux armées ; cette raison , réunie à celles qui la précédent , ne doivent - elles pas toutes ensemble faire présumer , que le vœu de la nation sera toujours prononcé contre toute guerre entreprise par d'autres motifs , que celui de la pure nécessité ; et que par conséquent , comme la conduite de son chef devra toujours être d'accord avec l'opinion générale , aucune , ou du moins très-peu de déclarations

de guerre , seront à l'avenir appuyées sur l'injustice. Ainsi , au grand avantage que nous avons obtenu par notre révolution , de conclure une paix aussi utile que glorieuse , il faut y joindre encore l'espoir bien fondé , que cette paix sera d'une très-longue durée ; ce qui ne doit pas peu contribuer à nous attacher au nouvel ordre de choses , dont nous devons d'ailleurs devenir toujours plus partisans , à mesure que nous considérerons mieux les nombreux bienfaits qu'il nous a procuré , parmi lesquels , celui d'avoir assuré pour jamais notre liberté , doit sans contredit être placé au premier rang.

Par le passé , nous étions gouvernés par un seul homme , qui n'avait d'autres bornes dans son pouvoir , que celle de sa volonté. Maintenant c'est la nation qui se gouverne par elle-même , en déléguant le tribunat et le corps législatif pour discuter ou sanctionner les lois qui sont proposées par le pouvoir exécutif , et donnant au sénat conservateur , la faculté de nommer les autorités constituées , et de veiller en même-tems au maintien de la constitution ; d'où il résulte , qu'il règne une parfaite indépendance entre les deux autorités législatives

exécutives , et que le troisième pouvoir , le judiciaire , jouit aussi de cette même indépendance , puisque les juges une fois nommés , le sont à vie , et ne peuvent être dépossédés de leurs charges , que pour cause de forfaiture .

La séparation de ces trois pouvoirs , sans laquelle il ne saurait y avoir de liberté , ainsi que nous l'avons établi précédemment , est donc réelle , et doit nous faire jouir à l'avenir de tous les avantages que nous en attendons .

VALMONT. Je conviens que la liberté peut exister avec cette constitution ; mais il me semble que dans celle qui l'avait précédée , la représentation nationale était bien mieux observée que dans celle-ci ; car vous ne pouvez disconvenir que les assemblées du peuple , convoquées annuellement dans tous les cantons de la France , pour nommer les autorités constituées et les fonctionnaires publics , ne donnassent à la nation les moyens de manifester son vœu et d'influer dans les actes du gouvernement , d'une manière beaucoup plus efficace qu'elle ne peut le faire actuellement .

BELVAL. Dans la théorie , vous avez raison

sans doute; mais , ainsi que je l'ai déjà observé , l'expérience nous a donné à cet égard des résultats bien différens de ce que nous promettait cette même théorie.

Les grandes innovations d'un côté , et les maux qui les accompagnèrent de l'autre , formèrent en France , depuis le commencement de la révolution , un si grand nombre de mécontents que ceux-ci se trouvaient , par-tout et continuellement , dans une vive opposition avec les patriotes. Les animosités que produisait cette diversité d'opinions dans les assemblées primaires , y semait la discorde dans presque toutes. L'influence qui en résultait dans le choix des électeurs , qui étaient ordinairement composés d'individus de partis différents , faisait aussi nommer dans les tribunaux et les administrations , des hommes qui ne s'accordaient pas entr'eux. La scission qui , dans la plupart des départemens , avait lieu parmi ces électeurs , donnait souvent lieu à une double élection de députés au corps législatif qui , fournissait à celui-ci , l'occasion de violer ouvertement la constitution , en se permettant de choisir arbitrairement dans ces

doubles députations , les membres qui paraissaient le mieux convenir à ses vues.

Le directoire influençait aussi les électeurs , par ses agens dans les départemens ; de sorte que tous les ans la France devenait une espèce d'arène , où les différens partis se combattaient avec le plus vif acharnement . Or , comme cet ordre de choses tendait évidemment à entretenir les haines , et à perpétuer , par conséquent , l'agitation et les troubles parmi nous , il devenait donc nécessaire , pour remédier à d'aussi graves inconveniens , et préserver notre patrie du péril imminent dont elle se trouvait menacée par ses propres dissensions , de changer de système ou de constitution , et celle sous laquelle nous vivons actuellement , paraît avoir rempli parfaitement le grand objet qu'on se proposait .

Le corps législatif ne pouvant plus discuter à sa tribune les lois qu'on lui propose , n'est plus exposé à éprouver cette fermentation et ce désordre , qui régnait souvent dans son enceinte , et qui était principalement occasionné par l'amour-propre et les autres passions qui dominaient ordinairement la plupart de ses

orateurs. Le silence dans lequel il doit maintenant toujours se contenir , lui laisse ce calme d'esprit si nécessaire , pour pouvoir bien apprécier les lois qui lui sont présentées par le gouvernement qui en a seul l'initiative. Cette initiative a été établie , pour se mettre à l'abri de la précipitation et de la légèreté avec laquelle les diverses assemblées nationales avaient décrété beaucoup de lois , que l'expérience , ou un plus mûr examen , les avaient ensuite déterminé de rapporter. D'ailleurs , il me semble que le pouvoir exécutif , dont la principale attribution est de faire mouvoir la machine politique , doit , d'après les observations continues auxquelles il est obligé de se livrer à cet égard , connaître mieux que le pouvoir législatif , les lois qui sont les plus propres à favoriser la meilleure direction de la marche du corps social ; et cette marche devient d'autant plus sûre , que l'établissement du conseil d'état , dans le sein duquel se forment les réglemens administratifs , et se parent toutes les lois qui doivent être proposées au corps législatif , fournit au gouvernement les moyens de pouvoir bien remplir ses immenses fonctions ; au succès desquelles , il

est d'ailleurs si intéressé pour son propre avantage.

VALMONT. Vos explications me paraissent si satisfaisantes , que j'adopterais volontiers votre sentiment sur la constitution , si je ne craignais que l'accroissement d'autorité, donné au pouvoir exécutif , ne pût compromettre à l'avenir notre liberté.

BELVAL. Rappelons-nous que la France , avant le 18 brumaire , se trouvait dans l'état le plus déplorable. La perte que nous venions de faire de l'Italie , donnait lieu de craindre que l'ennemi ne s'avancât sur notre territoire de ce côté : la guerre civile rallumée dans la Vendée et ailleurs , menaçait d'embrâser une grande partie de la république : la mésintelligence qui régnait entre le corps législatif et le directoire , ranimait les factions : par-tout , le mécontentement et l'agitation qui en est toujours la suite , se manifestaient. En un mot , tout semblait présager encore un grand changement , et l'on était autorisé à croire que ce serait un bouleversement. Dans cet état de crise , chacun regardât le retour inespéré du héros de l'Italie et de l'Égypte , comme un

bienfait du ciel , ne doutant pas que , semblable à l'astre du jour , dont la présence ramène la lumière et la sérénité dans l'air , il ne fit disparaître les sombres vapeurs dont notre horizon politique se trouvait enveloppé. Tous les citoyens les plus éclairés , comme les mieux intentionnés , sentirent qu'il n'y avait que ce grand homme (que tout le monde reconnaissait pour tel) , qui put préserver notre patrie des nouveaux malheurs dont elle allait être assaillie : en conséquence , des applaudissemens universels retentirent d'un bout de la France à l'autre , lorsqu'il fut placé à la tête du nouveau gouvernement. On lui déléguâ un très-grand pouvoir , il est vrai , parce qu'on avait assez de confiance en lui , pour être assuré qu'il n'en abuserait pas ; et que d'ailleurs , cette étendue de pouvoir devenait indispensable , pour qu'il put parvenir à opérer tout le bien qu'on en attendait ; mais combien n'a-t-il pas surpassé notre attente , à tous égards ? Depuis le 18 brumaire jusqu'à présent , des prodiges dans tous les genres se sont succédés avec une telle rapidité , que tout homme sage et impartial , ne peut se défendre de l'enthousiasme en considérant tous les bienfaits que nous lui

devons ; et chaque jour augmente notre étonnement , en voyant qu'il dirige les différentes parties de notre gouvernement , avec le même succès et la même supériorité de génie , qu'il a manifesté dans la science des combats . Aussi grand dans la politique que dans la guerre , non-seulement il nous a pacifié avec tous nos ennemis , honorablement , avantageusement , et beaucoup plus promptement que nous n'osions l'espérer ; mais il a su même , par la franchise et la sagesse avec laquelle il a conduit ces nombreux traités de pacification , nous reconcilier si bien avec les puissances qui en étaient l'objet , que celles qui , jusqu'ici , nous avaient montré le plus d'acharnement , paraissent maintenant vouloir être avec nous dans la meilleure harmonie .

Si nous portons ensuite nos regards dans l'intérieur , la tranquillité pouvait-elle y être plus grande sous l'ancien régime , que celle qui s'y trouve actuellement établie ? Et depuis la révolution , y a-t-il eu autant de sûreté pour les propriétés et les personnes , et plus de véritable liberté , que celle dont tout le monde jouit présentement ? L'ordre social

qui avait été si long-tems bouleversé, ne se réorganise-t-il pas avec la plus grande activité dans toutes ses parties ? Le bonheur ne commence-t-il pas à renaitre ? Et la perspective d'une grande prospérité dans l'avenir, ne se montre-t-elle pas à tous ceux qui savent réfléchir et juger sans prévention ? En un mot, notre position , d'après ce qu'elle étoit, il y a à peine deux ans , peut-elle être plus satisfaisante sous tous les rapports ?

VALMONT. Pour moi je ne me sent pas fort éloigné de tomber d'accord avec vous, concernant les louanges qui sont dues au premier Consul , ainsi que sur les grandes obligations que nous lui avons , parce que, jusqu'à un certain point , rien ne me paroît plus conforme à la vérité , que ce que vous venez de dire de cet homme extraordinaire ; mais quoique l'immense majorité des Français paraisse lui rendre la justice que vous croyez qu'il mérite , il n'en est pas moins vrai que tous ne pensent pas comme vous à son égard , et je connais entr'autres quelques bons patriotes qui ne sont pas ses partisans , parce qu'ils craignent qu'il ne profite de la grande autorité dont il

est investi, et de l'extrême confiance qu'il a inspirée à la nation , pour attenter à sa liberté.

BELVAL. Les vrais amis de la liberté ressemblent souvent à ces amans passionnés, dont l'imagination est toujours en activité, pour se créer des fantômes d'inquiétude. Mais il me semble que le présent devrait sur cet objet, suffisamment nous tranquilliser pour l'avenir ; car en examinant soigneusement et avec impartialité, les opérations de Bonaparte depuis son consulat , il n'en est aucune , ce me semble , qui ne porte l'empreinte de son amour pour la liberté ; et cette vérité est sur-tout démontrée , pour ceux qui voulant être de bonne-foi , compareront le gouvernement directorial avec le gouvernement consulaire , car cette comparaison est tellement à l'avantage du dernier , que tout bon patriote ne peut que se féliciter qu'on ait substitué l'un à l'autre.

Je sais comme vous , qu'il y a des gens qui regrettent encore la constitution de l'an III , parce qu'ils croient qu'elle tendoit plus directement que celle d'aujourd'hui , à l'affermissement de la liberté , cependant , s'ils voulaient

se rappeler que cette constitution fut ouvertement violée dans plusieurs circonstances ; telles que le 18 fructidor, le 22 floréal et le 30 prairial ; que les actes arbitraires remplaçaient souvent les lois ; que les factions se maintenaient toujours dans la plus grande activité ; que la confiance qui avait reparu au commencement du directoire, s'était ensuite affaiblie par degrés , et semblait sur la fin s'être anéantie pour toujours ; et qu'enfin, une crise des plus menaçantes qui se préparaît , remplissait les cœurs de tristesse et tous les esprits d'effroi ; toutes ces considérations , dis-je , devraient être bien propres à les consoler , et à leur faire préférer le système actuel , à celui que nous avions alors. Mais ce qu'il y a réellement de singulier à cet égard , c'est qu'ils conviennent de toutes ces choses , et néanmoins ils ne sont pas satisfais. Chacun d'eux aurait voulu qu'en changeant de constitution , on eût ajouté ou retranché à celle qu'on a établi , tel ou tel article ; de sorte que si l'on réalisait leurs idées , il en résulterait presqu'autant de constitutions différentes , qu'il y a d'individus qui critiquent celle que nous possédons. Quant

à moi , je suis sincèrement persuadé , que d'après les circonstances dans lesquelles nous nous trouvions , on ne pouvait en choisir une meilleure , et je fonde mon opinion sur les résultats qu'elle nous a procurés ; car quel autre moyen plus sûr que l'expérience pouvons-nous avoir , pour juger définitivement , si une constitution est bonne ou mauvaise. Or , je demande s'il est possible qu'aucun homme raisonnable , puisse contester de bonne-foi , que les avantages obtenus par celle-ci , n'aient de beaucoup surpassé toutes nos espérances.

VALMONT. S'il est toujours extrêmement difficile de contenter les hommes , c'est principalement en matière de gouvernement , et sur-tout lorsque l'on sort d'une révolution. Ainsi , vous ne devez pas être étonné que tous les républicains ne soient pas parfaitement d'accords entr'eux , sur la théorie de notre constitution ; quoique cependant chacun d'eux convienne en général , des bons et heureux effets qu'elle a produits jusqu'à ce moment. Quelques-uns de ces patriotes , et je me sens assez incliné à être de leur avis , voudraient , par exemple , que le mode de représenter

la volonté nationale pour l'élection des autorités constituées , fût plus directe que celui que l'on suit maintenant. Il leur semble aussi , que l'autorité exécutive devroit être plus divisée et moins grande , que celle qui a été conférée au premier Consul.

BELVAL. C'est-à-dire , que d'abord , vous et eux êtes fâchés de la suppression des assemblées primaires ; mais comment pouvaient-elles être conservées , ces assemblées , d'après tous les inconvénients qu'elles produisaient , et dont j'ai déjà parlé ? N'étaient-elles pas chaque année une occasion de discorde entre les citoyens , qui profitaient de cette circonstance pour se livrer les uns envers les autres , à tous les excès de la haine que leur inspirait l'esprit de parti ? Ces animosités se serait-elles jamais appaisées , tant qu'on eût laissé subsister la cause qui les excitait et les alimentait ? La sagesse , appuyée sur la nécessité , devait donc faire chercher et préférer toute autre manière d'élire les fonctionnaires publics , à celle des assemblées primaires , qui , si le calme avait pu se rétablir parmi nous en continuant de les convoquer , auraient sans doute été le moyen

le plus efficace pour maintenir la liberté ; mais ne pouvaient plus qu'être infiniment nuisibles à cette même liberté , lorsque celle-ci étant une fois établie , les esprits eussent continués à se diviser et à s'exaspérer ; car alors ces assemblées devenaient un des plus grands obstacles au retour de l'ordre et de la tranquillité , et tant que les troubles eussent subsisté , le nouvel ordre de choses ne courrait-il pas toujours les plus grands risques d'être renversé ?

Quand au pouvoir exécutif , je vous observerai , qu'après avoir expérimenté pendant cinq ans , que de l'avoir divisé entre cinq personnes , il n'en avait résulté aucun des avantages qu'on s'en était promis , et qu'au contraire , il était devenu évident pour tout le monde , qu'en laissant subsister un tel système , nous serions infailliblement retombés dans l'anarchie , nous ne pouvons qu'applaudir à l'événement qui a concentré ce pouvoir , et l'a déféré au seul homme capable , sous tous les rapports , d'en faire le meilleur usage pour notre bonheur . Croyez-vous que , si l'autorité qu'on a donnée à Bonaparte n'eût été très-grande , et qu'il eût dû la partager avec quel-

ques collègues qui , sans doute , auraient plus d'une fois contrarié ses idées , il fût parvenu à opérer toutes ces merveilles que nous ne cessons d'admirer , et qui doivent nous combler de satisfaction ? Dans la situation extrêmement critique où se trouvait la France , à l'époque du 18 brumaire , il n'y avait que ce grand homme auquel on pût confier son salut : tout le monde généralement le croyait alors , et il me semble que personne ne devrait en douter aujourd'hui , puisque l'expérience nous démontre chaque jour , que le bien qu'il nous fait , va beaucoup au - delà de celui que nous en espérions .

A l'égard des craintes que l'on pourrait avoir qu'il ne voulût tendre à détruire la liberté , voici les motifs sur lesquels je vais m'appuyer , pour tâcher de les dissiper entièrement .

D'abord , en examinant sa conduite sans prévention , elle nous offre celle d'un homme doué des plus rares talens , et qui les consacre tous sans réserve , à l'affermissement de la république .

Dans les nombreuses places qui sont à sa

nomination , nous observons que la plupart de ceux qui occupent les plus importantes , sont des hommes qui , pendant la révolution , ont montré beaucoup de zèle et d'intelligence réunis à un grand patriotisme ; et la composition du conseil d'état , si influant pour la chose publique , suffirait seule pour convaincre de la vérité de cette observation.

Voyez avec quels égards extraordinaires , dans sa première campagne d'Italie , il traita la petite république démocratique de Saint-Marin .

Voyez aussi depuis qu'il est consul , avec quel empreusement il a , d'après ses nouvelles victoires , et les traités de paix qui en ont été la suite , rétabli l'existence de la république Cisalpine , et maintenu en même-tems celle de la Ligurie , de l'Helvétie et de la Batavie .

Enfin , la république de Luques , qui n'était , avant son entrée dans l'Italie , gouvernée que par des nobles , ne vient-elle pas , par la continuité de son influence , d'être organisée en démocratie ?

Or , tous ces faits que je viens d'alléguer , devraient déjà bien nous rassurer sur les intentions de Bonaparte , relativement à la liberté ,

et suffire pour nous convaincre de ses idées libérales ; mais ce qui doitachever de nous tranquilliser, et de nous persuader à cet égard, c'est de considérer , que ce héros dans tout ce qu'il fait , ne paraît animé que d'une seule passion , celle de la véritable gloire ; qu'aucun homme n'en a jamais joui d'une aussi grande que celle qu'il a déjà acquise ; que par conséquent, comme tous les grands hommes qui ont su l'apprécier , il ne doit tendre qu'à la conserver et même à l'accroître , si cela est possible ; et comme il ne peut songer à s'assurer la possession de cette gloire , sans continuer à rendre sa patrie heureuse ; que celle-ci , aux yeux de l'universalité des Français , ne saurait jamais l'être sans liberté , nous devons être certains qu'il maintiendra toujours cette liberté , parce qu'il ne peut douter que , s'il cherchait à nous la ravir , il se rendrait odieux à toute la nation , dont il est maintenant l'idole , et ferait exécrer sa mémoire dans la postérité. D'ailleurs , les lumières étant , à mon avis , la cause principale qui a donné l'impulsion à notre révolution , ces mêmes lumières tendront toujours , par leurs progrès , à maintenir et à consolider les résultats produits par l'effet de

cette impulsion ; de sorte qu'il me paraît bien démontré , que quiconque oserait tenter de vouloir nous remettre sous le joug , ne retirerait d'autre fruit de ses tentatives , que la honte d'échouer dans ses projets , et de se faire généralement abhorer.

Or, je vous demande si , d'après ces réflexions , tout homme sensé peut soupçonner un seul instant que Bonaparte puisse jamais penser à nous asservir , et qu'il veuille préférer le titre de *Tyran* , à celui si flatteur et si glorieux en même-tems , de *sauveur de la France et de la liberté* , que nous lui donnons , et qu'il mérite avec tant de justice.

VALMONT. Quant à moi , grâces à vos réflexions , je ne le crois plus à présent , parce qu'il me paraît que cette homme que la nature a créé pour être un des plus grands hommes qui aient jamais existé , ne peut s'exempter de remplir le rôle sublime de bienfaiteur du genre humain , auquel la providence semble l'avoir destiné ; et toute personne susceptible de raison qui paraîtrait vouloir en douter , ou mentirait à sa conscience , ou bien adopterait la plus étrange des absurdités. D'a-

près cela , vous voyez que vous avez parfaitement réussi à dissiper les préventions qui me restaient encore à son égard ; je vous avouerai aussi avec la même franchise , que je ne suis presque plus ulcéré contre la révolution , que sous le rapport de la religion. Mais cet article est si important , que je ne pourrai jamais pardonner à cette même révolution , d'avoir voulu anéantir une chose aussi respectable en elle-même , et dont l'influence est si nécessaire à la tranquillité et au bonheur des empires.

Nous remettrons à demain , si vous le voulez bien , l'examen de cette grande question.

CINQUIÈME DIALOGUE.

BELVAL. Vous prétendez donc que la religion catholique contribue essentiellement à maintenir le calme dans un état, et à y rendre le peuple heureux ? Pour moi je ne puis m'empêcher de vous avouer , que je suis persuadé qu'elle peut produire l'effet contraire dans bien des circonstances ; et pour appuyer mon assertion , je me contenterai de vous rappeler , en peu de mots , quelques-uns des faits les plus mémorables que l'histoire nous a transmis à cet égard.

Je commence par les croisades , et je vous invite à considérer les torrens de sang qu'elles ont fait verser à toutes les nations de l'Europe. Réfléchissez ensuite à celui qui a été répandu pendant long-tems , en Angleterre , en France et en Allemagne , au sujet du protestantisme. Dans cette longue suite de siècles où l'Europe a restée plongée dans les ténèbres , combien les prêtres n'ont-ils pas abusé de l'extrême ascendant qu'ils avaient pris sur les peuples ? Et lorsque les Papes se permettaient

de délier les sujets du serment de fidélité, et osaient disposer des couronnes, croyez-vous qu'ils commettaient ces actes inouïs pour opérer le repos et le bonheur des peuples qui étaient l'objet de leurs attentats.

VALMONT. Je conviens effectivement que pendant certaines époques, on a eu de graves reproches à faire aux prêtres et aux chefs du culte catholique ; mais il ne faut pas non plus les rendre responsables des maux qu'ont occasionnés les hérétiques ; car c'est principalement à ceux-ci à qui l'on doit attribuer les troubles qui ont eu lieu en France, en Angleterre et en Allemagne ; parce que s'ils n'avaient pas voulu enfanter de nouvelles opinions, et les soutenir ensuite avec autant d'acharnement, il n'en serait pas résulté ces querelles de religion, lesquelles il faut bien l'avouer, ont été des plus funestes à l'humanité.

BELVAL. Mais il me paraît à moi, que les provocateurs de ces querelles, sont réellement les catholiques, puisque les protestans ne demandaient autre chose que la liberté de raisonner leur croyance, et qu'on ne jugea pas à

propos de leur accorder cette faculté , qui ne devrait cependant être refusée à personne; car, puisqu'il est bien certain que les opinions religieuses ne peuvent être démontrées rigoureusement , il suit delà qu'il doit être permis à chacun d'adopter celles qui lui paraissent les plus vraisemblables.

VALMONT. Mais comment pouvait-on permettre à des individus sans mission , l'examen et l'explication des choses divines? La religion chrétienne est un corps de doctrine , dont l'enseignement et la conservation , doivent nécessairement appartenir , d'après l'esprit de son fondateur , au clergé catholique.

BELVAL. La proposition que vous venez d'énoncer pourrait si , en me transformant en ministre protestant , j'entreprendais d'y répondre , nous entraîner dans une discussion qui serait vraisemblablement interminable , et nous laisserait toujours dans le même degré d'obscurité où nous sommes présentement à cet égard; mais heureusement pour vous et pour moi , que je ne suis ni théologien ni enthousiaste d'aucun parti , parce que je n'ai ja-

mais fait grand cas d'une science dont les bases me paraissent absolument chimériques. Une seule réflexion simple et philosophique en même tems , sera donc l'unique argument que je vais employer pour vous expliquer toute ma pensée sur cet objet.

Si la religion chrétienne est effectivement la religion par excellence , la seule vraie , et par conséquent celle qu'il a plu à la divinité de révéler aux hommes , comment se fait-il que cette même religion , ne soit pas la seule observée sur toute la terre ? Que dans l'Europe même où elle est dominante , il se soit élevé un si grand nombre de sectes dans son sein ? telles , par exemple , que les Luthériens , les Calvinistes , les Anabaptistes , les Grecs Schismatiques , etc , etc , etc. Et que dans l'Afrique , et sur-tout dans l'Asie , beaucoup plus peuplée que l'Europe , des religions si différentes de la chrétienne , y dominent entièrement ? Si l'on considère ensuite , que la religion Romaine , qui proclame , que *hors de l'église point de salut* , et se prétend la seule exempte d'erreurs parmi les autres sectes chrétiennes , prononce l'anathème contre toutes celles-ci ; considérant aussi qu'entre les

catholiques romains il n'en est qu'un petit nombre qui peut espérer d'obtenir le paradis, d'après cette maxime , regardée comme évangélique, *qu'il y a beaucoup d'appelés et peu d'élus* ; il en résulte , que presque tous les habitans du globe sont après leur mort , dévoués aux flammes éternelles.

Cependant , dans l'idée que nous nous formons de la divinité , nous ne pouvons la concevoir que douée à l'infini de toutes sortes de perfections. Or, comment allier dans l'Être Suprême cette bonté infinie que nous lui supposons , avec des dogmes dont il résulte , qu'il ne nous aurait donné l'existence , que pour nous rendre ensuite éternellement malheureux.

Si je voulais pousser plus loin mes objections , je pourrais vous en proposer de bien fortes encore ; mais je crois que celle que je viens d'exposer est plus que suffisante pour convaincre tout esprit éclairé , que les opinions religieuses , auxquelles la plupart des hommes tiennent cependant avec tant de force , sont appuyées sur de bien frêles bases ; d'où il faut conclure , que ces mêmes opinions étant toujours susceptibles d'être fortement combattues

par le raisonnement , il faut laisser à chacun la liberté entière d'établir sa croyance , telle qu'il le juge à propos ; et que par conséquent dans tout état bien organisé , la tolérance des cultes devient une des lois de première nécessité . Or , comme c'est effectivement ce principe que l'on suit en France depuis la révolution , il me paraît qu'aucun homme raisonnable ne peut trouver rien à redire à cet égard .

VALMONT. Le raisonnement que vous venez de produire contre la religion , étant un des plus forts que puissent employer ses détracteurs pour la combattre , je sens que la réponse que je pourrais y faire ne saurait être assez convaincante , pour que je puisse me flatter de parvenir à vous déterminer d'abandonner vos préventions à cet égard : je me bornerai donc seulement à vous observer que , si cette tolérance religieuse eût été exactement pratiquée , personne , sans doute , ne serait autorisé à s'en plaindre ; mais on a exercé de si grandes persécutions contre les prêtres catholiques , qu'on ne peut douter que la destruction de leur culte , n'ait été une des principales combinaisons de la révolution .

BELVAL. Le clergé catholique qui depuis tant de siècles , jouissait en France de richesses immenses , ainsi que de beaucoup de pouvoirs d'honneurs et de prérogatives , ne pouvoit voir de bon-œil une révolution qui , le dépouillant de tous ses biens , ne lui faisait plus appercevoir , dans l'avenir , avec les revenus qu'on lui avait d'abord fixés , qu'une existence infiniment moins agréable et moins avantageuse à tous égards , que celle qu'il avait auparavant. Le mécontentement qu'il ressentit d'un tel changement , ayant été extrême , il secondait vivement la noblesse et la cour , pour s'opposer au succès de cette révolution ; les moyens de résistance qu'il employait pour la combattre , devenant très-redoutables , à raison du fanatisme qu'il avait excité dans la classe du peuple la moins instruite , inspira à tous les patriotes une si forte prévention contre les prêtres , que ceux-ci dans toute la France , furent poursuivis et traités avec beaucoup d'acharnement et de sévérité ; les excès commis à leur égard , et qui furent comme tant d'autres excès , les suites inévitables de la révolution , intéressèrent vivement en leur faveur tous les Français attachés à la religion ,

et firent croire à ceux-ci qu'on en voulait au culte catholique , parce qu'effectivement la loi sur la tolérance des cultes , n'était presque nulle part exécutée ; mais ils auraient dû en attribuer la cause principale aux circonstances très-critiques dans lesquelles on se trouvait.

Ainsi toute personne impartiale ne doit voir d'autre motif des persécutions qu'ont essuyées les prêtres pendant la révolution , que la mauvaise conduite de beaucoup d'entr'eux , joint au délice révolutionnaire , qui , pendant un tems , à fait confondre parmi les prêtres comme parmi les autres citoyens , les innocents avec les coupables. Mais à présent que la tranquillité est parfaitement rétablie , voyez comme cette tolérance est exactement observée , et elle va l'être incessamment d'une manière bien plus particulière encore , et qui devra pleinement vous satisfaire , par la nouvelle organisation des cultes que le gouvernement se propose d'établir ; or , comme le catholicisme est infiniment plus répandu que les autres cultes , ses ministres vont reprendre le même ascendant qu'ils avaient auparavant ; mais avec cette différence cependant , et qui

sera bien à l'avantage de la chose publique ; c'est qu'il n'existera plus parmieux, ni moines, ni abbés commendataires , ni aucun de ces ecclésiastiques inutiles à l'état , qui y entretenaient la fainéantise et la dépravation des mœurs , de sorte que , nous allons maintenant avoir un clergé qui , voyant la nécessité de se bien conduire pour obtenir de la considération , et jouissant d'une honnête aisance , mais non plus de cette excessive oppulence , dans laquelle il nageait avant la révolution , qui tendait à le corrompre et à lui faire oublier les devoirs de son état , nous donnera sans doute l'exemple des vertus , et pourra coopérer efficacement au bonheur de la France , par l'utile influence qu'il exercera sur la portion du peuple qui a le plus besoin d'être contenu par les menaces du ciel , et consolé par ses promesses.

VALMONT. C'est avec un bien sensible plaisir que je vois , quoique nous ne soyons pas parfaitement d'accord relativement à la solidité des bases qui servent d'appui aux idées religieuses , que nous sommes cependant du même avis sur les effets avantageux que celles-ci , doivent produire dans tout état social ; et ces

avantages me paraissent si grands , qu'il n'y a selon moi aucune institution qui puisse en tenir lieu. Pour s'en convaincre , il suffit de considérer que chez la nation que l'on peut supposer la mieux gouvernée , telle que la nôtre par exemple , les agriculteurs et les artisans qui en formeront toujours la portion la plus nombreuse , d'après la continuité et la nature de leurs occupations , ne sauraient jamais acquérir , quoique l'on puisse faire pour leur instruction , qu'un bien faible degré de lumière ; leur ignorance d'un côté , et de l'autre , la position peu fortunée où ils se trouvent ordinairement , les inclinent plus fortement encore que les autres classes , vers les idées religieuses ; par conséquent , un culte quelconque leur devient nécessaire; or , comme en France , la religion catholique a toujours été la dominante , la sagesse de notre gouvernement ne pouvait se dispenser , quoique devant favoriser également tous les cultes , de s'occuper plus particulièrement des moyens de rendre à la nation , le libre exercice de cette même religion , dont l'influence ne peut tendre qu'à ramener et fortifier parmi nous les principes de morale , si utiles au maintien de

l'ordre public , et qui malheureusement paraissent s'être extrêmement affaiblis pendant la révolution.

Si le retour de cette morale dans toutes les classes devient si nécessaire , cette nécessité se fait bien plus sentir encore dans celle , toujours nombreuse , qui vit dans l'indigence ou dans une grande médiocrité ; car la plupart des individus qui la composent , doivent être continuellement tentés de se pourvoir aux dépens des citoyens aisés , de ce qui peut manquer à leurs besoins ; or , vous sentez avec quelle fréquence ils succomberaient à ces tentations lorsqu'ils croiraient pouvoir violer impunément la loi qui le leur défend , si l'on ne faisait intervenir les préceptes de la religion pour appuyer ces défenses : et c'est alors que ses ministres , lorsqu'ils remplissent exactement leurs fonctions , rendent à la société le plus grand des services , en concourant à y faire régner le bon ordre , sans lequel il ne saurait y avoir de véritable bonheur dans un état .

Mais ce n'est pas seulement sous le rapport de la tranquillité publique , que la religion devient utile dans un état ; les grandes consolations qu'elle répand journallement sur la classe

la plus pauvre de la nation , doivent la rendre encore plus chère et respectable à tous les vrais amis de l'humanité .

En effet , à quelque degré de perfection que nous supposions que puisse atteindre notre système social , nous ne pouvons nous empêcher d'admettre , qu'il y aura toujours un grand nombre d'individus qui seront plongés dans l'indigence , et par cela même exposés continuellement à beaucoup de maux , résultans de leur pénible situation . Or la religion , par ses promesses et ses touchantes exhortations , ne tend-elle pas à chaque instant , à diminuer , à calmer même leurs souffrances ? Non , il me semble qu'il n'est point de moyen plus efficace pour tranquilliser des hommes qui sont malheureux , que de leur annoncer que la divinité s'intéresse vivement à leurs malheurs , et que dans l'autre monde ils seront abondamment récompensés de toutes les peines que dans celui-ci ils auront éprouvées et subies avec résignation . Quand je considère tous les biens que produit dans un état la religion , qui est la source de toute morale , et que je réfléchis à la multitude d'inconvénients et de désordres qu'on y éprouverait par

l'absence de cette morale , je ne puis m'empêcher de vous témoigner combien je me sens naturellement indisposé contre ces philosophes et autres hommes , qui , par leurs écrits ou leurs actions , ont voulu nous priver d'une institution aussi influente sur le bonheur des hommes.

BELVAL. L'exposé que vous venez de faire des avantages que la religion peut procurer à la classe la moins heureuse , et par cette raison la plus intéressante de la nation , me paraît tellement vrai , que je n'ai rien à y objecter ; mais je vous observerai cependant que je ne puis être de votre avis , quand vous dites que la religion est la source de toute morale ; car en y réfléchissant bien , il est aisé de se convaincre que les principes de cette morale dérivent directement de l'ordre social , et que dans la religion , on ne doit chercher autre chose , que les moyens de les affirmer pour les faire mieux observer .

Lorsque les hommes ont jugé à propos de quitter l'état de nature pour être en société , ils ont voulu par cette réunion , se mettre à l'abri des inconveniens du premier état , et jouir

de tous les avantages du second. Pour obtenir cette amélioration , ils créèrent des conventions ou lois , qui protégeaient leurs personnes et leurs propriétés ; d'où il résultait que ceux qui observaient exactement ces lois , en s'abs tenant d'attenter aux droits d'autrui , passaient pour des hommes justes et bons ; et que ceux au contraire qui cherchaient à s'emparer de ce qui ne leur appartenait pas , étaient qualifiés d'hommes injustes et méchans. Toutes les actions des membres d'une société sont donc réputées bonnes ou mauvaises , d'après les effets utiles ou nuisibles qu'elles produisent sur le corps social : par conséquent tout ce qui tend à faire du bien à celui-ci est un acte de vertu , et tout ce qui peut lui occasionner du mal , est appelé vicieux. D'où il suit que l'idée du juste et de l'injuste ; des bonnes et des mauvaises actions ; de la vertu et du vice ; en un mot , toutes les idées morales , prennent uniquement leur origine dans le système social , et les préceptes religieux ne doivent être considérés que comme des moyens de fortifier ces mêmes idées , et de les rendre encore plus respectables aux hommes , qui , dans tous les tems et chez toutes les nations , ont

toujours eu la plus grande vénération pour tout ce qui leur a été annoncé au nom de la divinité.

Lorsque Solon eut donné aux Athéniens ces lois qui ont été si célèbres , il leur en recommanda l'observance au nom des Dieux.

Tous les fondateurs des religions ont eu grand soin de persuader aux peuples qu'ils voulaient diriger , que les institutions religieuses , qu'ils leurs proposaient , leur avaient été dictées par l'Être Suprême ; parce qu'en effet , s'ils n'avaient commencé par leur inspirer cette croyance , comment auraient-ils pu se flatter de les leur faire adopter ? Et comme je suis convaincu que ces institutions ont été généralement très-utiles , et peuvent l'être encore , malgré les abus que les hommes , chargés de leur exécution , y ont introduits , il s'ensuit , que je crois , que l'on ferait un grand mal aux nations en leur ôtant leurs cultes ; et c'est pourquoi nous voyons que les hommes les plus instruits de l'antiquité avaient toujours eu l'air de les respecter en public , quoique dans leur particulier ils sussent les apprécier à leur juste valeur.

Socrate accusé d'athéisme , et condamné à

mort par le peuple d'Athènes , ordonna à ses amis , après voir bu la ciguë , de sacrifier en son nom , un coq au dieu Esculape. Ce vrai sage , regardé comme le plus grand de l'antiquité , voulut , sans doute , par cet acte de religion , démentir les sentimens d'incréduilité qu'on lui attribuait , et empêcher qu'on ne pût s'autoriser de son nom pour affaiblir , parmi ses concitoyens , la religion de leurs pères.

Nous voyons que les Grecs et les Romains montrèrent toujours une grande vénération pour leurs cultes , et que les derniers surent en tirer un grand parti pour leurs victoires.

Or , puisqu'il est bien certain que jusqu'à présent , aucune nation ancienne ni moderne , jouissant de toutes les lumières , ou plongée dans la plus grossière ignorance , n'a jamais existée sans un culte quelconque , tout gouvernement sage , doit donc , d'après cette expérience de tous les siècles , reconnaître la nécessité de maintenir les institutions religieuses ; mais en prenant en même-tems les précautions convenables pour surveiller attentivement les ministres de ces religions , afin d'obvier à ce qu'ils n'abusent que le

moins possible , de l'ascendant que l'objet de leurs fonctions , leur fait toujours prendre sur l'esprit des peuples.

VALMONT. D'après ce que vous venez de dire sur les cultes , et qui me paraît très-sensé , vous ne pouvez donc vous dispenser de blâmer , ainsi que je le fais moi - même , ces philosophes , qui parmi nous , se sont élevés contre les opinions religieuses .

BELVAL. Pour pouvoir porter un jugement sain sur la conduite de ces philosophes , il est nécessaire d'examiner auparavant les circonstances où ils se sont trouvés , et les motifs qu'ils ont eu , en attaquant la religion .

Les prêtres catholiques , avant le renouvellement des sciences en Europe , n'avaient cessé pendant la longue suite de siècles d'ignorance qui avaient précédé cette époque , d'employer toutes sortes de moyens pour acquérir les immenses richesses qu'ils possédaient , et obtenir en même-tems ce grand pouvoir et ces honneurs qui , dans tous les pays chrétiens , les avaient rendus comme en France la première classe de l'état . Tant d'avantages et

de prérogatives réunis, leur donnèrent un tel degré d'ascendant sur les esprits, qu'ils eurent grand soin d'en profiter pour tenir ceux-ci aussi long-tems qu'ils purent dans l'ignorance, afin de pouvoir continuer à les diriger dans le sens de leur intérêt et de leur ambition. Comme c'était toujours au nom de la divinité qu'ils parlaient et qu'ils agissaient, et que la superstition était parvenue à son comble, rien ne pouvait résister à leur volonté; et quand celle-ci se trouvait contrariée par quelques obstacles, ceux qui avaient osé les faire naître étaient aussi-tôt condamnés, brûlés, comme hérétiques ou sorciers, de même que les individus, qui ayant reçu de la nature plus de lumières que les autres, voulurent tenter d'éclairer leurs contemporains pour les soustraire à ce despotisme religieux.

A mesure que les hommes faisaient de plus grands efforts pour sortir de cet asservissement, les prêtres redoublaient de soins et d'activité pour les y retenir; et c'était pour assurer toujours davantage leur domination, qu'après avoir tenté d'introduire en France le fameux tribunal de l'inquisition qui, heureusement ne put s'y affermir, ils parvinrent à l'établir

avec plus de succès , en Italie , en Espagne et en Portugal , où les inquisiteurs jouissent encore du redoutable pouvoir de faire péris , sans aucune forme publique de jugement , ou d'ensevelir pour la vie dans leurs cachots , tous ceux qui leur sont dénoncés par des fanatiques ou des hommes de mauvaise foi , comme suspects d'irréligion .

A 70 ans , le célèbre Galilée fut emprisonné à Rome , et eût terminé sa vie dans les cachots de cette horrible inquisition , si , pour en sortir il n'avait pris le parti de faire une rétraction des vérités qu'il avait enseignées , concernant le mouvement de la terre autour du soleil .

En Pologne , Copernic eût sans doute éprouvé aussi de grandes persécutions pour son système planétaire , dans lequel il avait démontré avant Galilée le même mouvement de la terre , si comme le dit plaisamment Fontenelle , il n'avait pris le parti de mourir le jour même que parut son ouvrage .

Sans parler des nombreuses persécutions que ces mêmes prêtres susciterent en France aux Huguenots avant le siècle de Louis XIV , ne trouvèrent-ils pas le moyen de les conti-

nuer dans ce même siècle, où cependant les lumières avaient fait de si grands progrès, et d'obtenir la révocation du fameux édit de Nantes , qui sera un monument éternel de honte pour la mémoire du monarque qui eut la faiblesse de condescendre à une mesure aussi déastreuse pour la France , qu'elle était injuste en elle-même.

Enfin dans le siècle qui vient de finir , n'avons nous pas vu , à l'instigation du clergé , exercer de fortes vexations contre plusieurs de nos bons esprits qui ont le plus contribué à nous éclairer ; et le célèbre Buffon , malgré la sagesse avec laquelle il s'était contenu à cet égard , dans ses ouvrages , ne fut-il pas obligé , pour appaiser les docteurs de la Sorbonne , de rétracter plusieurs de ses idées sur la métaphysique et la théorie de la terre , insérées dans son immortel ouvrage de *l'histoire naturelle* , et qui avaient scandalisé ces théologiens .

Ainsi les hommes instruits , les philosophes , auxquels nous sommes redevables d'avoir dissipé ces épaisse ténèbres qui ont environné l'Europe pendant tant de siècles , voyaient

dans le clergé un corps extrêmement puissant qui employait tout son crédit et tout son pouvoir à empêcher le développement des lumières , et tendait , par la doctrine qu'il prêchait , à consolider le pouvoir absolu , en prescrivant à tous les fidèles de regarder les rois comme les représentans de la divinité sur la terre , et par conséquent de leur obéir comme à elle-même.

Ces philosophes sentaient donc que puisque le despotisme tirait son principal appui des opinions religieuses , et que ces opinions opposaient en même tems la plus puissante barrière aux progrès de la raison humaine , ce n'était qu'en cherchant à diminuer leur influence sur l'esprit des peuples , qu'on pouvait espérer de parvenir à éclairer ceux-ci , pour pouvoir ensuite les conduire à la liberté et au bonheur. Nous devons donc leur savoir gré des efforts qu'ils ont faits , et de tous les dangers auxquels ils se sont exposés pour affaiblir le fanatisme , et par là favoriser l'essor de la pensée , en la délivrant des entraves qui depuis si long-tems la tenaient enchaînée. De sorte que toute personne instruite et sensée , bien loin d'en vouloir aux philosophes , doit

au contraire les regarder comme les bienfaiteurs du genre humain, d'après les grands services qu'ils lui ont rendu à cet égard ; et sous ce rapport , Voltaire mérite peut-être plus qu'aucun autre sa reconnaissance ; car l'arme du ridicule dont il s'est servi pour combattre la superstition, joint à son style enchanteur qui le faisait lire de tout le monde , avait tellement ébranlé parmi nous le trône de cette ennemie de la raison , qu'il nous a fallu moins d'efforts pour le renverser, et que par conséquent les ouvrages de cet auteur célèbre ont dû beaucoup influer sur le succès de notre admirable révolution.

VALMONT. Mais tout en admettant la justification que vous venez de faire de la conduite des philosophes , relativement à la religion , vous conviendrez cependant avec moi , que les principes d'incrédulité qu'ils ont répandu , tendent à anéantir cette même religion , et que puisque vous êtes persuadé que celle-ci est utile au maintien de la morale , vous ne pouvez vous dispenser de conclure , en raisonnant conséquemment , que ces mêmes philosophes en attaquant les opinions reli-

gieuses , ont fait à la société beaucoup plus de mal que de bien.

BELVAL. D'après tout ce que j'ai dit et rapporté concernant les prêtres , il est bien prouvé que ceux-ci abusaient infiniment du grand ascendant qu'ils avaient pris sur les peuples ; que pour leur faire perdre cet ascendant , il fallait nécessairement attaquer les préjugés religieux sur lesquels il se trouvait principalement appuyé ; et que si en France , par exemple , on ne fût parvenu à détruire en grande partie ces préjugés , on n'aurait jamais obtenu aucune amélioration essentielle dans notre gouvernement ; car le clergé , dont les principaux membres , étaient toujours composés de nobles , jouait un si grand rôle dans l'état , qu'on ne pouvait espérer d'y modérer sa redoutable influence , qu'en affaiblissant dans l'opinion publique le prestige des idées religieuses , qui lui avait servi si long-tems de talisman pour enchanter les hommes , et les conduire comme des aveugles dans la route qui favorisait le plus ses vues cupides et ambitieuses. Le clergé français tel qu'il était ci-devant constitué , devait donc être considéré

comme une corporation extrêmement nuisible au perfectionnement de l'ordre social, par les grands obstacles qu'il ne cessait d'opposer au progrès de l'esprit humain , et par les dispositions où il était toujours de seconder toutes les mesures qui tendaient à favoriser le despotisme de nos rois.

Mais à présent que cette corporation a été dissoute par la révolution , et que , d'un côté , l'instruction répandue parmi nos compatriotes ; et de l'autre , l'active surveillance du gouvernement , joint aux médiocres revenus dont jouiront à l'avenir nos ecclésiastiques , ne permettra plus à ceux-ci d'oser , sans de grands dangers pour eux-mêmes , s'opposer à la propagation des lumières , et d'attenter à la liberté , je suis , persuadé qu'ils seront fort utiles pour coopérer au rétablissement de la morale parmi nous.

Ainsi , autant par le passé j'étais prévenu contre les prêtres , lorsque maîtrisant impérieusement l'opinion publique , ils en avaient tant abusé , autant je serai à l'avenir leur partisan , ne doutant pas que par leur sage conduite et leurs bons exemples , ils ne procurent

à la société les avantages que l'on a raisonnablement droit d'en attendre.

Ces prêtres , dans des tems d'ignorance abusent toujours , on ne peut en douter , de la crédulité des peuples pour satisfaire leurs vues particulières ; mais dans des tems de lumières , où sans se compromettre ils ne pourraient espérer de troubler la tranquillité publique , ils peuvent rendre de grands services à l'ordre social , parmi les classes inférieures sur-tout , à cause des grands moyens qu'ils ont , en parlant au nom du ciel , de les contenir dans le devoir , et leur faire pratiquer la morale qu'ils enseignent , et qui sera toujours pure , tant qu'ils ne trouveront aucun intérêt à la corrompre. Voilà pourquoi il serait à désirer , qu'à présent que nous n'avons plus rien à craindre d'eux , les citoyens qui ont le plus d'éloignement pour leurs rites et leurs dogmes , voulussent prendre sur eux-mêmes de les respecter en public , et particulièrement devant les hommes ignorans , parce que ceux-ci , qui composeront toujours la majorité de la nation , ne peuvent , pour l'intérêt général et le leur propre , que retirer un grand avantage de se laisser subjuguer par les opinions religieuses ,

qui , quoi qu'on en puisse dire , seront toujours consolantes pour les personnes qui y croient , et principalement pour celles qui , se trouvant habituellement dans des situations pénibles ou malheureuses , ont encore plus de besoin que les autres de ces sortes de consolations .

VALMONT . Malgré les vœux judicieux que vous formez pour le rétablissement de la religion parmi nous , et les soins qui vont être pris par notre gouvernement pour y parvenir , il est bien à craindre que l'on ne puisse y réussir ; car les secousses que cette même religion a reçues par la révolution , ont été si fortes , qu'il me paraît très-difficile qu'elle puisse reprendre le même degré d'influence qu'elle avoit auparavant . Et comment pourrait-on s'en flatter , d'après l'incrédulité qui régne actuellement dans toutes les classes ? Tant de moyens et de persévérance ont été employés pour diminuer , ou détruire l'effet des opinions religieuses en France , que le retour à ces mêmes opinions ne pourra , ce me semble , s'opérer que bien faiblement , parmi même la portion du peuple la moins éclai-

rée; car, grâce à l'indifférence, je dirai même au mépris, que toutes les personnes instruites ou dans l'aisance, affectent maintenant de témoigner pour tout ce qui a rapport au culte, il est assez vraisemblable que cette insouciance se propagera dans la classe inférieure, parce que les individus qui la composent, voyant que ceux de leurs compatriotes qui sont plus instruits qu'eux, et dont l'exemple influe toujours beaucoup sur leurs idées, n'observeront qu'avec indifférence ou même point du tout, les pratiques de la religion, finiront insensiblement par les imiter, en perdant chaque jour une partie de la vénération et du respect qu'ils avaient pour elle. De sorte que je ne puis penser, sans effroi, que très-probablement nous nous trouverons privés à l'avenir du frein le plus puissant qu'on puisse jamais employer pour détourner les hommes du vice, et leur faire aimer la vertu.

BELVAL. Les appréhensions que vous avez sur cet objet me paraissent assez fondées; parce qu'il est bien certain qu'à mesure que les hommes s'éclaireront, la croyance religieuse s'affaiblira; mais alors les gouvernemens se per-

fectionneront ; et lorsque les peuples seront bien gouvernés , il sera bien moins nécessaire de recourir à des moyens surnaturels pour leur faire observer exactement les lois , puisque celles-ci ne tendront qu'à les rendre heureux.

Que l'on donne aux hommes de bonnes institutions , et l'on peut être sûr qu'avec le tems ils s'y attacheront fortement , et se soumettront d'autant plus facilement à remplir les devoirs qu'elles leur prescriront , que l'expérience leur en fera sentir continuellement les avantages . Ainsi vous voyez qu'il est possible absolument parlant , qu'un gouvernement parfaitement organisé n'ait besoin que de lui-même , pour se faire chérir et respecter .

VALMONT. Mais je vous demande si vous croyez sérieusement qu'un gouvernement quelconque puisse jamais atteindre à ce degré de perfection , que vous supposez ?

BELVAL. Eh ! pourquoi cela serait-il impossible ? Revenant à nous-même , je vous demande aussi à mon tour , si les grands pas que nous avons déjà faits dans cette carrière ,

au moyen des nouvelles bases que nous avons posées, ne nous promettent pas une continuité d'amélioration dans notre système social. En considérant les progrès que l'esprit humain à faits en France dans tous les genres depuis deux siècles, nous devons nous flatter que désormais, la science du gouvernement, de même que toutes les autres sciences, y acquérera aussi de grands développemens.

VALMONT. L'art de gouverner est si difficile et si différent des autres arts, qu'il ne peut leur être comparé; et que par conséquent les progrès que nous avons faits dans ces mêmes arts, ne doivent pas nous autoriser à croire que nous obtiendrons les mêmes résultats dans celui du gouvernement.

BELVAL. Je conviens qu'il n'y a rien de moins facile au monde que de bien gouverner les hommes ; car leurs passions produisent des effets si variés, si compliqués et si inattendus, qu'il n'est certainement pas aisé d'en prévoir toutes les conséquences, et d'établir les meilleurs moyens qui peuvent parer aux inconveniens qui doivent en résulter; mais en

étudiant soigneusement la nature de tous les gouvernemens anciens et modernes , ainsi que l'influence heureuse ou malheureuse qu'ils ont produits sur le sort des peuples , cette étude doit nécessairement faire découvrir les combinaisons les plus avantageuses pour constituer un bon gouvernement ; et si le nôtre , dans l'ancien régime , malgré l'expansion des lumières , était toujours resté dans le même état d'imperfection , c'est que les bases en étaient si malvaises , qu'aucune amélioration ne pouvait s'y faire autrement que par la violence . La cour voulait maintenir son pouvoir absolu ; le clergé , son despotisme religieux ; et la noblesse , ses priviléges ; de sorte que , le désir de tout conserver , malgré la prudence qui aurait exigé que ces divers intéressés eussent su faire volontairement le sacrifice d'une partie de leurs prérogatives , pour pouvoir continuer à jouir des autres , leur ont fait tout perdre , parce que ces mêmes lumières , dont il n'ont pas su , ou voulu calculer l'effet , ont fini , ainsi que cela devait arriver , par vaincre toutes les résistances , détruire complètement l'ancien ordre de choses , et le remplacer par un nouveau , beau-

coup plus convenable pour un peuple éclairé , et duquel il dût résulter , que les gouvernans fussent établis uniquement pour l'utilité des gouvernés , et que ceux-ci cessassent pour toujours d'être sacrifiés à l'intérêt particulier des premiers.

Maintenant que le gouvernement se trouve organisé par la volonté nationale , et qu'il sera toujours dans sa dépendance ; maintenant qu'il n'existe plus de pouvoir ni de distinctions héritaires , et que les hommes de mérite et de talens pour occuper les places , seront indistinctement choisis dans toutes les classes , à quelles espérances ne devons-nous pas nous livrer concernant le perfectionnement qu'obtiendra notre ordre social ? Et pour entretenir et fortifier notre espoir à cet égard , considérons ce qui s'est passé dans la classe de nos braves guerriers , qui ont fait de si grandes choses , que notre reconnaissance pour eux , quelque grande qu'elle puisse être , ne peut jamais qu'être inférieure à celle que nous leur devons , d'après les services insignes qu'ils nous ont rendus . Eh bien ! cette classe , qui , avant la révolution , était toujours commandée par des nobles ,

Lorsque ces mêmes nobles se sont fait expulser de nos armées par leur mauvaise conduite , voyez quelle foule d'excellens officiers généraux sont apparus tout-à coup à la tête de nos légions ; et pour les faire naître , on n'a eu besoin que du moyen très-simple de choisir avec soin , parmi tous les individus qui les componaient , ceux qui s'étaient le plus distingués par leur courage et leur capacité .

Or , vous sentez d'après cet exemple , combien d'hommes instruits et propres à tous les emplois , vont se trouver dans notre immense république , et combien , par conséquent , d'avantages il en résultera ; surtout en considérant que les choix de presque tous dépendent actuellement de Bonaparte , qui cherche avec tant de soin les lumières , les prend par-tout où il les trouve , et sait tirer un si grand parti pour la chose publique , de celles dont il s'est environné , et qu'il possède lui-même au plus haut degré . Le génie , la sagesse et toutes les vertus , que la nature s'est plu à réunir dans ce grand homme auquel nous avons confié nos destinées , doivent nous convaincre , en voyant tout ce qu'il a déjà fait pour notre bonheur , qu'après nous

avoir rendu la plus puissante des nations, nous deviendrons aussi, par ses soins, la plus heureuse.

Je sais qu'il y a des gens qui traitent de flatterie les louanges qu'on lui donne ; mais pourquoi les qualifier ainsi, puisque ces louanges ne sont réellement produites, que par le sentiment de l'admiration et de la reconnaissance ? Lorsque par le passé, on ne cessait d'encenser ces êtres médiocres ou nuls, et souvent méprisables qui nous gouvernoient ; les éloges qu'on leur prodiguait étaient bien certainement de l'adulation, dès qu'ils ne la méritaient pas, et que ceux qui les leur donnaient, savaient qu'ils mentaient à leur conscience en les proférant ; mais lorsqu'on applaudit aux opérations d'un homme qui a fait tant et de si grandes choses pour sa patrie, à laquelle il prépare pour l'avenir une telle prospérité, qu'aucune autre nation ancienne ni moderne, n'en aura jamais joui d'une semblable ; de celui dont toutes les pensées et les actions sont consacrées au bonheur public, et qui, aux yeux de toutes les personnes justes et sensées, doit être regardé comme le sauveur et le plus ferme appui de la liberté en France, ainsi que

dans les autres républiques, nos alliées ; alors, dis-je, ces applaudissemens que continuellement on lui donne, ainsi que les honneurs que partout ont lui rend , sont , non-seulement bien mérités , mais il me semble même , d'après ma manière de voir , et les sentimens qu'il m'inspire , que ce serait une insigne ingratitudo que de se dispenser de les lui accorder.

VALMONT. Vous avez si parfaitement réussi à dissiper les préventions auxquelles je m'étais laissé aller sur Bonaparte , que je suis à présent très-convaincu , qu'en examinant attentivement et sans partialité sa conduite , l'on ne peut s'empêcher de l'admirer également dans toutes ses parties ; et lorsque j'entends de tems en tems blâmer quelques-unes de ses opérations , j'attribue cette critique à la mauvaise-foi , ou à l'insuffisance des lumières de ceux qui le jugent ; car depuis qu'il est premier Consul , je vois que les résultats de tous les actes du gouvernement nous sont extrêmement avantageux. Pour pouvoir bien apprécier un grand homme , il faudrait tâcher de s'élever à sa hauteur , s'investir pour ainsi dire de ses sentimens , et ne jamais perdre de vue

les circonstances où il se trouve ; mais si, en restant dans les régions basses , on le fixe à travers les préjugés ou les passions , on le voit alors comme ces objets qui diminuent toujours de grandeur , lorsqu'on les regarde par le gros bout d'une lunette.

BELVAL. Je suis d'autant plus charmé que nous soyons actuellement parfaitement d'accord sur le mérite de Bonaparte , que cela ne contribuera pas peu sans doute à nous réunir entièrement d'opinion dans tout ce qui a rapport à la révolution ; car cet homme vraiment étonnant à tous égards , ayant déjà ramené le bonheur parmi nous , et nous faisant prévoir tout celui que nous éprouverons successivement , et que nous devrons au nouvel ordre de choses , il doit nécessairement en résulter l'effet de nous attacher toujours davantage à celui-ci , d'augmenter jurement le nombre de ses partisans , et de convertir à la révolution les plus incrédules sur les bienfaits qu'elle doit nous procurer.

Je vous propose de remettre à un autre jour la continuation de nos entretiens.

SIXIÈME DIALOGUE.

VALMONT. Vous serez sans doute étonné agréablement d'apprendre que, grâce à la justesse de vos raisonnemens, et à la manière satisfaisante avec laquelle vous avez répondu aux diverses objections que je vous ai faites, je me range, sans aucune réserve, à votre sentiment concernant la révolution; parce que je suis enfin convaincu que la nouvelle organisation que nous avons, et dont elle a posé les bases, nous rendra bien plus heureux que celle qui existait auparavant. Les malheurs sans nombre que nous avons essuyés pour opérer cette révolution, m'avaient singulièrement prévenu contr'elle; mais à présent que vous m'avez éclairé, je vois que cette prévention était une grande erreur de ma part, et je ne puis assez vous remercier de l'avoir totalement dissipée. La rectification de mes idées, à cet égard, va produire un changement bien avantageux dans mon existence; car auparavant ne pouvant m'empêcher de penser continuellement à ce grand événement, mon âme, en se livrant aux

réflexions qu'il y faisait haïtré , ne pouvait se défendre d'un sentiment de tristesse occasionné par le regret que me faisait éprouver la perte de l'ancien régime ; parce qu'outre que l'établissement du nouveau nous avait coûté tant de larmes, je croyais apercevoir dans ce dernier une quantité de choses défectueuses et même mauvaises , qui me le représentait très-inférieur au premier, et me plongeait dans cette affliction que toute homme qui s'intéresse au bien public éprouve toujours , lorsqu'il croit qu'on a manqué le but qu'on se proposait d'atteindre , et que dans la fausse route qu'on a prise pour y tendre , on a rencontré une infinité de maux. C'est donc un grand bonheur pour moi de me trouver délivré pour toujours de ce sentiment pénible qui me dominait , et de n'être plus exposé à porter de faux jugemens sur un objet aussi essentiel.

La vérité est un bien si précieux pour l'homme , que c'est un véritable malheur pour lui que de ne pas l'apercevoir et de donner dans l'erreur , sur-tout lorsqu'il s'agit d'apprécier un événement tel que la révolution , dont les effets influeront si puissamment sur notre sort futur , ainsi que sur celui de tous les au-

tres peuples. D'après cela , vous devez être persuadé que je n'oublierai jamais la reconnaissance que je vous dois à cet égard.

BELVAL. Je suis très-sensible aux sentimens que vous me témoignez, et je vous proteste que je n'ai jamais ressenti de ma vie, une aussi vive satisfaction , que celle que j'éprouve aujourd'hui , d'être parvenu à vous réconcilier avec notre révolution. Lorsqu'on est aussi passionné que je le suis pour la liberté , on est sans cesse tourmenté du desir de la faire aimer à tout le monde , et particulièrement aux personnes que nous chérissons ; car , puisqu'il est bien démontré qu'il ne saurait y avoir de vrai bonheur sans elle , tous ses partisans deviennent autant d'adorateurs qui voudraient que son culte fût universel ; et c'est quand il s'agit de la propager , pour faire jouir tous les hommes de ses bienfaits , qu'on se sent disposé à faire toutes sortes de sacrifices ; parce que cet amour de l'indépendance , si naturel à l'homme , qui nous élève au-dessus de nous-même , et nous inspire toujours une grande bienveillance pour nos semblables , nous fait sentir à chaque ins-

tant qu'on ne peut leur rendre un plus grand service , que celui de le leur communiquer .

En effet , quels avantages immenses n'obtiennent pas les nations libres sur celles qui ne le sont pas ? Voyez ce qu'ont été les Grecs et les Romains dans l'antiquité , et ce que sont devenus dans les tems modernes , les Suisses , dès qu'ils eurent secoué le joug de la maison d'Autriche ; les Hollandais , après en avoir fait de même à l'égard de l'Espagne ; les Anglais , depuis leur révolution ; les Américains , au moyen de leur indépendance ; et enfin , la puissance immense que nous venons d'acquérir nous-même par notre émancipation .

Tous ces faits sont si concluans en faveur de la liberté , qu'il me paraît que nous ne devons regretter aucun des sacrifices que nous avons dû faire pour nous la procurer . Je conviens cependant que ces sacrifices ont été bien grands et bien pénibles à supporter , et que si l'on avait pu en prévoir toute l'étendue avant de commencer la révolution , celle-ci ne se serait sans doute pas faite encore , puisqu'alors on se serait beaucoup plus attaché à en reculer le terme qu'à l'accélérer ; quoique d'ailleurs aux yeux des bons

observateurs , ce grand événement ne pouvait plus être long-tems différé. L'ancien gouvernement était si défectueux et si peu disposé, de même que les classes privilégiées, à se prêter aux réformes que sollicitaient vivement les lumières répandues dans la nation , et qui auraient pu faire disparaître les abus les plus criants , que l'édifice social ne pouvant , à cause de sa vétusté , être réparé solidement dans aucune des parties qui en avaient le plus pressant besoin, devait nécessairement un peu plutôt ou un peu plus tard , crouler en entier ainsi que cela est arrivé. Les effets désastreux qui sont résultés de sa chute et de l'édification de celui qui l'a remplacé , le font regretter encore de beaucoup de gens qui ont été atteints par ses immenses débris , ou qui s'en laissaient imposer par cette apparence de grandeur , que lui donnaient ses formes et sa longue durée ; mais leurs regrets devraient diminuer chaque jour , en voyant la constance et l'activité , suivies du plus heureux succès , avec lesquelles le gouvernement actuel s'empresse de réparer tous les maux qu'ont occasionnés une si violente secousse. Le plus grand calme rétabli au-dedans ; la paix faite au-dehors ; les lois bien exécutées ;

les factions éteintes ; la bienveillance qui commence à renaître entre les individus des différents partis ; l'égalité maintenue entre tous les citoyens ; les arts et les sciences singulièrement protégées , et l'administration se perfectionnant journellement , sont autant de motifs qui doivent nous faire oublier l'ancien ordre de choses , et nous faire chérir le nouveau , auquel on s'affectionnera d'autant plus avec le tems ; que les souvenirs douloureux s'affaibliront , et que l'expérience montrera successivement tous les avantages que nous lui devrons .

VALMONT. Il est certain qu'en examinant sans prévention , ainsi que je le fais à présent , l'influence que doit produire la révolution sur notre sort futur , on ne peut s'empêcher de convenir que la nation ne devienne beaucoup plus heureuse à l'avenir qu'elle ne l'était auparavant ; parce qu'étant maintenant appelée à se gouverner elle-même , il n'y aura plus désormais aucun individu , qui regardant la France comme sa propriété , ose vouloir encore comme par le passé , l'opprimer impunément en dirigeant ses destinées , sans con-

sulter autre chose que son seul caprice ; ni aucune classe qui puisse s'attribuer exclusivement les prérogatives les plus utiles et les plus honorables , pour ne laisser au reste de la nation , que l'avilissement et l'infortune . Les sujets qui dorénavant occuperont les places de la république , pouvant être choisis indistinctement dans toutes les classes , empêchera le retour de cette concentration de pouvoir , d'orgueil et d'opulence , qui se trouvant placées ensemble d'un même côté , faisaient toujours retomber sur l'autre , les vexations et la misère .

L'égalité de droits qui régnera entre tous les citoyens , leur assurant une égale protection de la loi , qui les mettra pour toujours à l'abri des injustices et de l'oppression , fera naître dans les nombreux individus qui composent les classes inférieures , une certaine élévation dans les sentiments , qu'ils ne pouvaient avoir auparavant dans l'état d'abjection où ils étaient , et dont il ne peut manquer de résulter un grand bien pour la morale publique ; de sorte que les changemens opérés dans notre organisation , me paraissent de-

voir , sous tous les rapports , produire les plus heureux effets .

BELVAL. Ces effets seront d'autant plus grands et plus rapides , que nul obstacle ne pouvant plus actuellement s'opposer parmi nous à l'expansion des lumières , celles-ci avec le tems donneront aux Français une telle facilité de distinguer l'erreur de la vérité , et de connaître par conséquent leurs véritables intérêts , qu'ils parviendront de même à perfectionner leur gouvernement : lequel finira par servir de modèle à tous les autres peuples , lorsque comme nous , ils se trouveront à même d'acquérir la liberté , pour pouvoir se gouverner ensuite selon leur volonté .

Jusques à présent ce grand principe , que dans un état social les hommes sont tous égaux devant la loi , et doivent être également protégés par elle , est universellement reconnu ; mais on n'est pas encore parfaitement d'accord sur l'organisation qu'il convient de donner à un gouvernement , pour qu'il puisse produire la plus exacte exécution de ce principe . Notre révolution ne nous a que trop prouvé que la plus belle théorie à cet égard ,

ne combine pas toujours avec la pratique, et qu'il n'y a par conséquent que celle-ci, qui puisse un jour faire cesser nos incertitudes sur un objet aussi intéressant. *Déterminer la meilleure forme de gouvernement*, est donc un problème politique très-difficile à résoudre, et qui ne peut l'être d'une manière satisfaisante, que dans l'avenir; puisque le concours des lumières et de l'expérience devient absolument nécessaire pour pouvoir arriver à cette solution.

Voilà pourquoi j'entends toujours avec peine critiquer notre constitution, parce que les défectuosités que l'on croit y appercevoir, pourraient bien n'être que des illusions, ou du moins produire des inconvénients moins graves que les changemens qu'on voudrait y substituer pour les faire disparaître. Il me semble donc, qu'après les beaux résultats que nous avons obtenus jusqu'ici de cette constitution, nous devrions en être parfaitement contents; car de même que Solon disait aux Athéniens: « qu'il leur avait donné les meilleures lois qu'ils fussent capables de supporter » tout homme éclairé et judicieux peut assurer

aussi que la constitution de l'an VIII, est celle qui se trouvait la plus adaptée à la situation difficile dans laquelle nous nous trouvions.

Ainsi, au lieu de s'inquiéter maintenant pour les défauts que peut avoir cette constitution qui nous a déjà tant favorisé, ne serait-il pas plus raisonnable d'attendre tranquillement que le tems nous donnât des moyens sûrs de la juger sainement?

D'ailleurs les esprits sont tellement dominés aujourd'hui par le desir d'acquérir des connaissances dans tous les genres: les sciences font tous les jours de si rapides progrès, que nous devons être certains que la science de gouverner, la plus utile de toutes, ne tardera pas d'arriver aussi à un grand degré de perfection.

Les lumières qui sont déjà fort étendues parmi nous, vont se répandre par torrens, et de leur intensité il résultera que toutes les erreurs disparaîtront; que la vérité brillera dans tout son éclat, et qu'elle seule dominerà, principalement dans ce qui procurera de l'utilité aux hommes. Nos institutions pa-

litiques recevront donc toute l'amélioration dont elles sont susceptibles, et vraisemblablement beaucoup plutôt que nous n'eussions osé l'espérer; parce que celui que nous avons le bonheur d'avoir à notre tête, tend continuellement à ce noble but, et que la grandeur de son génie doit lui faciliter les moyens de l'atteindre promptement.

Ainsi nous ne devons plus avoir de craintes pour notre liberté; car si, après que le grand homme qui nous l'a conservée, et qui journallement travaille si efficacement à la consolider, cessera d'exister, il se trouvait des ambitieux qui voulussent la renverser, ils ne pourraient certainement jamais vaincre la résistance de la masse des hommes éclairés et intéressés à la maintenir: aussi voyons nous que les gouvernemens despotiques craignent singulièrement la propagation de ces lumières; et que dans certains de ces états, tels que l'empire Ottoman, on a toujours pris tous les moyens qui pouvaient les empêcher d'y faire des progrès.

VALMONT. Cette dernière réflexion, qui est incontestable, devrait seule nous convaincre

de la pureté des intentions de notre gouvernement, relativement à la liberté ; car il n'en a jamais existé aucun qui ait autant que lui, favorisé l'instruction et protégé les vrais talents. Tous les individus qui s'en trouvent doués, dans quelque genre que ce puisse être, et qui les font connaître, sont assurés d'être accueillis avec égard, et encouragés de toutes les manières : aussi paraît-il des hommes instruits dans tous les points de la république. Quels avantages ne doit - il pas en résulter pour nos arts, nos manufactures, notre commerce, et toutes les parties, en un mot, de notre système social. Lorsque la situation de nos finances permettra au gouvernement de réaliser toutes ses conceptions pour notre bonheur, je ne doute pas que nous ne deviendrons le peuple le plus heureux de la terre : et ce qui me comble le plus de satisfaction à cet égard, c'est de considérer que cette grande prospérité dont nous allons jouir, et, que nous devrons à notre régénération, atteindra aussi les nombreux individus des classes inférieures, dont l'existence est ordinairement si pénible, et qui, par cette raison, mérite

tout notre intérêt et la vive sollicitude d'un bon gouvernement.

Dans l'ancien régime on traitait avec indifférence ou mépris, cette grande portion de la nation qui cultive la terre, exerce les arts mécaniques, et remplit d'autres fonctions obscures également fatigantes et souvent dégoûtantes. Tous ces travaux étaient regardés alors comme ignobles par la classe des privilégiés qui, dans ses jugeemens, réunissait ordinairement l'ignorance à l'orgueil. Maintenant que tous les citoyens sont égaux en droits politiques, et que ceux des dernières classes qui auront du mérite et du talent, seront appelés, comme les autres, à occuper les places importantes de la république, ils cesseront par cela même, d'être exposés à cet avilissement qui concourrait auparavant à réduire leur position si malheureuse. Leur sort deviendra donc meilleur ; et c'est principalement sous cet aspect, que le vrai philosophe, l'ami de l'humanité, s'intéresse si vivement au nouvel ordre de choses à qui l'on devra cette importante amélioration. Car si dans tout système social bien organisé, on ne doit négliger le bien être d'aucun individu, à plus

forte raison , doit-on s'efforcer de le procurer à ce grand nombre d'hommes qui , pour obtenir la subsistance , sont obligés de travailler sans cesse , et dont les sueurs et souvent les larmes , arrosent nos jouissances.

BELVAL. Il est certain que quand on examine avec attention les conséquences que doivent produire dans l'ordre social notre révolution , on reconnaît que les classes inférieures seront celles qui , comparativement à ce qu'elles étaient par le passé , en retireront le plus d'avantages ; car outre l'inégalité des conditions qui se trouve abolie pour jamais , les nouvelles lois tendront aussi à mettre moins de disproportion dans les fortunes ; ce qui rendra l'aisance plus générale , et réduira nécessairement à un bien moindre nombre que ci-devant , les individus qui auront le malheur , (inévitable peut-être dans toute sorte de gouvernement) de se trouver réduits à l'indigence ; et ceux-ci seront d'autant plus consolés et soulagés dans leur état de pauvreté , que le gouvernement étant bien organisé , sera plus paternel ; et que la classe qui jouira de l'aisance , acquerra plus d'instruc-

tion, parce que celle-ci étant plus éclairée, saura mieux apprécier ce qui est vraiment utile, et se trouvera par conséquent plus disposée à plaindre et à secourir des concitoyens qui seront dans le besoin, et dont les travaux tendront à leur procurer tous les agréments de la vie.

L'éducation publique peut donc influer puissamment sur la félicité générale, et celle qui va s'établir ne peut manquer d'être très-supérieure à celle qu'on avait auparavant; puisque toutes les vérités pouvant être désormais enseignées sans aucun obstacle, l'instruction se trouvera entièrement dégagée des préjugés et des erreurs qui la rendaient autrefois si imparfaite.

VALMONT. Il n'est pas douteux qu'en éclairant les hommes, on leur rend le plus grand des services, car l'ignorance est bien souvent la cause qui les empêche d'appercevoir et de suivre la route du bonheur. Mais pour que l'éducation qu'on leur donne puisse complètement opérer sur eux les bons effets qu'on s'en propose, je voudrais qu'à la culture de l'esprit, on joignît aussi celle du cœur, c'est-

à-dire, qu'on s'attachât à leur inspirer les qualités morales, sans lesquelles le meilleur système social ne pourrait jamais parvenir à se consolider.

C'est ordinairement de la nature des impressions qui agissent sur notre âme pendant notre enfance et notre jeunesse, que dépend le bon ou mauvais caractère, les vertus ou les vices que nous aurons pendant notre vie.

BÉLVAL. Ce que vous dites-là est une vérité qu'on ne peut contester; et c'est d'après cette persuasion, que les Grecs, pour inspirer à leurs enfans l'horreur de l'ivrognerie, faisaient paraître devant eux des esclaves qui se trouvaient être dans le degré d'ivresse le plus complet.

J'ai éprouvé moi-même, étant très-jeune encore, combien pour faire naître et entretenir en nous ces sentimens d'humanité, qui nous disposent à nous intéresser vivement au sort de nos semblables, il est utile de présenter de tems en tems, à nos regards, ceux qui se trouvent plongés dans le malheur.

Pendant que je faisais mes caravannes à Malte, j'étais, comme tous les novices, obligé

d'aller un jour de chaque semaine , servir les malades à l'hôpital. Toutes les fois que je sortais de ce lieu, je me sentais réellement meilleur que lorsque j'y étais entré. Le spectacle des souffrances et de la misère de ces pauvres gens que je servais, excitait en moi une vive compassion. Les consolations que je croyais appercevoir dans leurs yeux, en se voyant servir par des membres de l'Ordre, qu'ils étaient accoutumés de regarder si fort au-dessus d'eux , et le plaisir que je goûtais en même-tems de pouvoir satisfaire leurs desirs, en obtenant, sans nuire à leur convalescence, les petits changemens qu'ils demandaient, dans les alimens qu'on leur donnait , me faisaient éprouver ces douces émotions que l'on ressent toujours , lorsque les circonstances nous mettent dans le cas d'être assez heureux pour pouvoir être utile à des hommes malheureux.

Dans les premiers jours de mon arrivée à Malte , ayant aperçu un rassemblement devant l'étude d'un notaire, je m'avancais pour en connaître la cause ; la voix d'un crieur public que je distinguais à mesure que j'approchais, m'indiquait une enchère , que je croyais

relative à des meubles ou à des livres; mais quel fut mon étonnement, et mon indignation en même-tems, lorsque je reconnus que c'était de la chaire humaine que l'on vendait. Mon âme fut tellement brisée, en voyant de malheureux esclaves turcs, placés contre un mur, dont l'abattement ressemblait à celui des criminels qu'on mène au supplice, et pour lesquels, comme quand on achète des animaux, on faisait des offres plus ou moins fortes, d'après leur âge et l'apparence de leurs forces; que pour ne plus apercevoir un aussi horrible spectacle, j'évitais, avec grand soin, de passer dans les endroits où j'aurais pu le rencontrer encore. Mais le sentiment pénible que j'avais éprouvé dans cette occasion, se renouvelloit chaque fois que j'entendais parler de ces abominables enchères, et surtout de celles où il s'agissait de la vente d'une famille entière; car les pleurs et les gémissemens auxquels se livraient les individus qui la composaient, lorsque la vente étant terminée, le père, la mère et chacun de leurs enfans, se trouvaient appartenir à autant de maîtres différens, faisait répandre des larmes aux spectateurs les plus insensibles.

Comme ce que je viens de rapporter à beaucoup contribué à me faire détester l'esclavage, et à fortifier en moi ces sentimens de commisération que nous devons avoir pour l'humanité souffrante ; je voudrais que pour opérer ce même effet dans tous les hommes , on cherchât , pendant le cours de leur éducation , à leur faire éprouver de tems en tems de pareilles sensations : je dis de tems en tems , parce que je crois que l'homme qui voit souffrir tous les jours ses semblables , finit par s'y habituer en quelque sorte , et ne sent plus aussi fortement le desir d'adoucir leur sort , que s'il avoit moins souvent sous les yeux le spectacle de leurs maux.

C'est encore ce que j'ai expérimenté pendant les deux ans de mes caravanes. Les premiers jours que je me trouvai embarqué sur les Galères , j'étais extrêmement affecté , en voyant les coups de bâton continuels dont on frappait les malheureux esclaves qui en composaient les chiourmes ; et quoique ces mauvais traitemens ne cessassent jamais de m'affliger , j'avoue cependant que la sensibilité douloureuse qu'ils m'occasionnaient , était bien moins vive à la fin de mes caravanes , qu'au

commencement. Je ne puis, à cette occasion, m'empêcher de vous rapporter un fait assez remarquable; c'est que les forçats napolitains qui se trouvaient mélangés dans les chiourmes avec les turcs, n'étaient presque jamais maltraités, quoique le plus honnête d'entr'eux eût commis un assassinat au moins dans son pays; et lorsque je demandais aux maltais, chargés de faire exécuter la manœuvre, le motif des ménagemens qu'ils avaient pour eux, tandis qu'ils tourmentaient si cruellement les pauvres esclaves, ils me répondraient que les premiers, comme chrétiens méritaient des égards; mais que les turcs, étant des infidèles, devaient être traités comme des chiens. Ce trait seul serait suffisant pour nous donner une idée des funestes effets que produit la superstition, et combien il devient essentiel pour le bonheur des hommes, de s'attacher à les préserver de cette maladie de l'esprit humain, en éclairant leur croyance.

VALMONT. Il n'est aucun homme qui, se repliant sur lui-même, et cherchant à se rappeler les sensations de sa tendre jeunesse, ne sente que, si ses parens ou ses instituteurs

I'avaient alors plus souvent entretenu , en prenant les formes le plus convenables , de ce qu'il se devait à lui-même ou à ses semblables , il ne fût devenu plus raisonnable et plus vertueux . On l'a dit souvent , et c'est une comparaison si juste , qu'on ne saurait trop la répéter , que les hommes sont comme ces arbres auxquels on donne les formes que l'on veut pendant qn'ils sont jeunes , mais qui , arrivés une fois à une certaine croissance , ne peuvent plus être pliés pour les façonner , sans courir les risques de les casser .

L'éducation ne peut donc être trop soignée . C'est par elle que nous parviendrons à consolider notre immortelle république , en formant des hommes bons et instruits ; mais pour réussir à leur donner cette double qualité , je pense comme vous , qu'en cultivant leur esprit , il faut aussi exercer en eux cette sensibilité de l'âme , sans laquelle il n'existerait aucune vertu sociale . Je voudrais , par exemple , qu'un jour de la décade , nos jeunes élèves fussent conduits dans les hôpitaux , pour exciter en eux cette vive compassion que ne peut manquer de faire naître le spectacle de l'humanité souffrante ; qu'on les in-

troduisit aussi dans les lieux de réclusion, pour leur inspirer l'horreur des délits qui ont occasionné la punition des coupables. Je voudrais, en un mot, qu'on prît les moyens les plus opportuns, pour faire pénétrer dans ces âmes tendres, les sentimens qui peuvent le mieux concourir à les éloigner du vice, et leur faire aimer la vertu.

Comme je suis persuadé, ainsi que vous l'êtes vous-même, que le plan de la nouvelle éducation dont s'occupe le gouvernement, sera bien supérieur à celui qui existait dans l'ancien régime, à raison de la liberté qu'on aura maintenant, et qu'on n'avait pas alors, d'enseigner toutes les vérités utiles; je pense que cet avantage ne doit pas être regardé comme un des moindres que nous ait procuré la révolution; puisqu'il est bien certain qu'il ne peut qu'en résulter les plus heureux effets pour notre système social.

Mais je ne puis me défendre d'un sentiment de tristesse et même d'affliction, à cet égard, lorsque je considère que la grande masse de nos concitoyens, qui sont continuellement livrés aux travaux les plus pénibles et les plus

utiles à la société , ne peuvent , à cause de la^e nature de leurs occupations , participer à cette éducation soignée , qui se trouve uniquement réservée pour la classe qui , jouissant d'une certaine aisance , formera toujours la plus petite portion de la Nation .

BELVAL. Dans tout état social , quelque puisse être la nature de son gouvernement , le peuple sera toujours divisé en deux portions très - inégales ; l'une qui formera la grande majorité , obligée de travailler sans cesse pour se procurer la subsistance ; et l'autre , vivant dans l'abondance , pouvant s'en dispenser . L'opulence que possède celle-ci , lui donne une grande prépondérance sur la première , qu'elle met , à beaucoup d'égards , dans sa dépendance . Or , puisque la classe riche a tant d'influence sur la classe pauvre , il devient extrêmement essentiel qu'elle soit bien élevée , car les lumières et les vertus morales qu'elle acquérera par une bonne éducation , concourra à rendre meilleur le sort de celle qui lui est inférieure . A proportion que les riches seront plus éclairés et plus humains , ils s'intéresseront davantage à la classe

indigente , sur les travaux de laquelle reposent toutes leurs jouissances , et s'empresseront d'adoucir les peines des nombreux individus qui la composent . Ainsi , vous voyez , que si ceux-ci ne peuvent guères profiter directement d'un bon système d'instruction publique , ils en retireront néanmoins , quoiqu'indirectement , une grande utilité .

VALMONT . Je conçois à présent , très-bien , cet effet ; et c'est à cette occasion que je ne puis m'empêcher de vous produire une réflexion que j'ai faite souvent avec moi-même .

Quoiqu'il soit certain que dans un état libre tous les hommes sont parfaitement égaux aux yeux de la loi , en résulte-t-il pour cela qu'ils doivent également concourir à l'organisation du gouvernement : un paysan , par exemple , ou un artisan , ayant l'un et l'autre aussi peu de lumières que de fortune , et pouvant facilement , par cette raison , se laisser séduire par l'intrigue ou la corruption , doivent-ils avoir la même influence dans le choix des fonctionnaires publics , qu'un autre citoyen plus instruit qu'eux , jouissant de beaucoup d'aisance , et se trouvant , par ces deux

motifs, moins susceptible de séduction, et plus intéressé au maintien du bon ordre, pour pouvoir jouir avec tranquillité des douceurs que lui procure son heureuse situation.

Cette question, qui intéresse en même-tems la liberté individuelle et le bonheur public, ne pourra vraisemblablement être bien éclaircie, que par l'expérience ; mais il me paraît, qu'en attendant, elle peut faire naître des doutes.

BELVAL. Au premier aspect, il semblerait peut-être que la dernière classe, à cause de son ignorance et de son indigence, devrait prendre moins de part que la première, à la nomination de ses représentans ; mais si les suffrages des individus qui la composent se trouvaient inférieurs à ceux de la première, comment pourrait-elle se maintenir en égalité avec celle-ci, d'après la différence énorme qui se trouve entre la position de l'une et celle de l'autre ? Toutes les opinions politiques, comme beaucoup d'autres, ont leurs avantages et leurs inconveniens, et le grand art consiste à les balancer de manière, que le bien finisse par l'emporter sur le mal, et que sur tout la

portion de la nation la plus nombreuse et la moins heureuse , et qui , par cette raison , mérite tant d'égards , ne reste pas opprimée .

Si vous parliez des places , je serais d'accord avec vous , qu'elles doivent être occupées , de préférence , par les individus de la première classe , dont l'instruction et les propriétés puissent servir de garantie de leur bonne conduite ; car les lumières , toutes choses égales d'ailleurs , donnent sur l'ignorance un grand avantage pour bien remplir les fonctions publiques ; et les propriétaires sur tout , sont beaucoup plus intéressés que les autres citoyens à prévenir les troubles , et toute espèce de secousses dans l'ordre social , qui pourraient compromettre leur fortune et leur bonheur .

VALMONT. Ah ! si dans notre révolution on n'eût pas perdu de vue ce sage et dernier principe , qui a toujours servi de base aux gouvernemens biens constitués , combien de maux n'eussions-nous pas évités !

BELVAL. Les circonstances dans lesquelles nous nous sommes trouvés pour opérer notre

révolution, ont été telles, que nous avons été forcés de nous écarter presque toujours des règles ordinaires, pour parvenir aux fins qu'on se proposait. Comment, par exemple, pouvait-on appuyer sa confiance sur les propriétaires, puisque c'était généralement de leur part que l'on éprouvait toutes les oppositions : le clergé, la noblesse et leurs partisans, que l'on avait à combattre, ne possédaient-ils pas la plus grande partie des propriétés de la France ? Pour pouvoir vaincre leur résistance ainsi que celle de la cour, et soutenir en même-tems la guerre contre toute l'Europe, il fallut donc avoir recours à la classe ignorante et qui ne possédait presque rien ; celle-ci, profita de la force qu'on lui avait mise en main, pour commettre dans l'intérieur les plus grands excès ; soit pour satisfaire ses passions qui n'étaient plus contenues par les lois, devenues sans forces ; soit parce qu'elle se laissa entraîner par des intrigants et des malveillans, qui voulurent faire naître des troubles publics, pour les faire tourner à leur avantage particulier ; mais quelques grands que soient les désordres et les crimes que nous avons à déplorer, il paraît

néanmoins certain que si on n'eût pas armé le peuple, la liberté n'eût jamais pu triompher des immenses obstacles qu'elle avait à surmonter; aussi ses véritables partisans, loin de s'en laisser imposer par ces déclamateurs ignorans, passionnés ou de mauvaise foi, qui, pour faire détester la révolution, cherchent sans cesse à nous apitoyer sur les malheurs qu'elle a produits, restent d'autant plus fermes dans leur opinion à cet égard, qu'ils sont parfaitement convaincus que les auteurs de tant de maux, que nous avons dû supporter pour devenir libres, sont ces hommes égoïstes et orgueilleux qui, pour conserver des priviléges injustes et vexatoires, ont voulu opérer l'anéantissement de leur pays.

VALMONT. J'ai été moi-même dupe trop long-tems de ces gémissements, poussés par des gens qui sont beaucoup plus touchés de la perte de leurs prérogatives, que de tous les maux occasionnés par la révolution; mais, ainsi que beaucoup de personnes sensibles et de bonne foi, je m'étais tellement laissé influencer par leurs éternelles jérémiades, qu'ils appuyaient sur ces affreux désordres, dont j'ai

souvent été le témoin , que cela m'avait fait perdre de vue les grands principes qui ont servi à nous régénérer , et avait fait dévier mon opinion de la route qu'elle devait tenir. Mais à présent que vous m'y avez ramené , mes idées sur ce grand événement , se sont bien rectifiées , et ma manière de le considérer étant devenue parfaitement semblable à la vôtre , mon esprit se trouve beaucoup plus tranquille de ce qu'il était auparavant , et mon cœur infiniment soulagé. C'est principalement à présent que je conçois combien il devient important pour tout homme qui se trouve dans des circonstances très-difficiles , de savoir faire usage de sa raison , pour pouvoir découvrir toujours la vérité , et ne se laisser jamais entraîner dans l'erreur par ses propres préjugés ou ceux des autres. Je suis persuadé , que beaucoup de gens , faute de réflexion , sont devenus ennemis de notre révolution , tandis que s'ils avaient soigneusement examiné le but qu'elle se proposait , en seraient peut être devenus les plus zélés partisans.

BELVAL. Je crois , comme vous , qu'un

grand nombre de personnes se sont prononcées contre notre révolution, parce qu'elles ont jugé avec légèreté, ce grand changement politique, qui n'aurait dû l'être cependant, qu'après les plus profondes méditations; mais lorsqu'on a su s'élever à la hauteur où il faut être placé pour pouvoir le bien apprécier, combien n'en devient-on pas partisan! C'est alors; que l'envisageant sous son véritable point de vue, on rend la justice qui est due à tous ceux qui l'ont favorisée; et loin de chercher à ranger ceux-ci, comme le font sans cesse les détracteurs de ce nouvel ordre de choses, dans la même classe que ces scélérats dont on a fait justice dans le tems, et qui avaient commis, ou fait commettre tant de crimes, pour satisfaire leur vengeance, leur ambition ou leur cupidité; il excuse, au contraire, leurs erreurs, leurs exagérations, et même leurs excès, en faveur des bonnes intentions qu'ils avaient, et des circonstances extrêmement critiques où ils se sont trouvés; car si la fermeté de leur conduite, poussée jusqu'au plus entier dévouement, d'un côté; et de l'autre, l'héroïsme de nos militaires, ne nous avaient pas fait triompher de nos

innombrables ennemis, que serions-nous devenus ! Il est facile de se faire une idée du sort qui nous attendait, si nous avions succombés, en se rappelant le traitement qu'avaient essuyés quelques-uns des personnages marquans de la révolution, qui furent faits prisonniers dans le commencement de la guerre et de nos désastres. Dans toute l'Europe, on nous menaçait, on nous insultait, et l'on préparait en quelque sorte notre extermination entière, en nous faisant passer pour des monstres aux yeux de tous les peuples qu'on avait armés contre nous, et chez lesquels on persécutait cruellement tous les individus qui s'y étaient déclarés en faveur de nos principes : de sorte que, la perspective la plus affreuse se présentait de toutes parts à nos regards, dans le cas où nous eussions été vaincus. Nous avons donc de bien grandes obligations à tous ces excellens patriotes qui, par leur zèle infatigable, et leur forte et constante énergie, ont su nous garantir des effets de la rage que se proposaient d'assouvir sur nous les gouvernemens étrangers, et d'indignes compatriotes, intéressés à ne pas aimer la liberté. Tous les français qui ne s'étaient pas

laissés abrutir par l'esclavage, ou aveuglés par leur intérêt et leurs passions, doivent être à présent bien glorieux et bien satisfaits d'avoir obtenu leur indépendance, malgré tout ce qu'il leur en a coûté de sacrifices, de peines et de souffrances, pour soutenir contre le monde entier, avec des succès inespérés, cette lutte aussi longue que terrible, par laquelle on se flattait de les rétablir sous le joug. Et ils doivent d'autant plus se réjouir d'être dans la position infiniment avantageuse où ils se trouvent, qu'ayant travaillé pour leur propre bonheur, ils ont aussi favorisé celui des autres peuples. Voyez, comme déjà tous les gouvernemens, particulièrement ceux du Nord de l'Europe, s'empressent d'adoucir le sort de leurs sujets, en pratiquant chez eux quelques-unes de nos améliorations; tandis qu'au commencement de la révolution, ils paraissaient n'avoir d'autre intention que celle de vouloir river leurs fers, et proscrivaient en conséquence dans leurs états, avec la plus grande sévérité, tout ce qui pouvait avoir l'air de nous ressembler dans la moindre chose. Considérez les changemens philosophiques et utiles qui se font en Bavière, ainsi que

ceux opérés déjà en Russie par ce jeune Alexandre, qui, s'il continue à gouverner son vaste empire avec les mêmes principes et les mêmes intentions qu'il a manifesté jusqu'à présent, méritera, à bien plus juste titre, le surnom de Grand, que celui qui, il y a environ deux mille ans, avait bouleversé le monde; car grâce aux idées saines répandues par la philosophie sur tous les esprits, nous devons nous flatter, que désormais aucun personnage, quel qu'il soit, n'usurpera plus de réputation, et ne parviendra à acquérir de la gloire, que d'après le bien réel qu'il aura fait aux hommes.

Quelle douce satisfaction ne doit donc pas éprouver tout français bon patriote, et philanthrope par conséquent, en réfléchissant à tous les avantages qui résulteront aussi pour les autres nations, de notre révolution! Sur-tout si, comme je n'en doute pas, et ainsi que je l'ai déjà observé précédemment, le terrible fléau de la guerre n'exerce plus à l'avenir ses ravages en Europe, aussi fréquem-
ment qu'il le faisait auparavant.

Revenant à notre patrie, et connaissant !

vif intérêt que vous prenez ainsi que moi à la classe inférieure, je vais de nouveau comparer son état actuel ou futur, avec celui qu'elle avait sous l'ancien régime, et je prends pour exemple l'habitant des campagnes.

Ci-devant, le paysan étant obligé, tous les ans, de clore les champs de son seigneur, faucher ses prés, moissonner ses blés, et charrier son bois à brûler, ainsi que son vin. Maintenant le paysan est dispensé de toutes ces obligations.

Ci-devant, le paysan était également tenu, sans être payé, d'entretenir les grands chemins, d'en ouvrir de nouveaux, lorsqu'on jugeait à propos de le faire, et quelquefois forcé aussi de travailler à des routes de traverses pour la commodité de leurs seigneurs, lorsque ceux-ci, par leurs importunités ou leurs bassesses auprès des intendans, parvenaient à obtenir cette faveur. Maintenant, toutes ces corvées, qui étaient extrêmement onéreuses pour le paysan, se trouvent abolies.

Ci-devant, le paysan ne pouvait pécher dans les rivières qui bordaient ses propriétés, ni chasser sur son propre terrain, pour y tuer

le gibier qui souvent dévastait ses champs, sans s'exposer à être condamné aux galères ; et s'il osait se plaindre des dommages que lui occasionnait son seigneur, en poursuivant ce même gibier dans ses clôtures, ce n'était presque jamais sans courir les risques d'un fort ressentiment de la part de celui-ci, qui était ordinairement suivi de très-mauvais traitemens. Maintenant les nouvelles lois le mettent à l'abri de ces criantes vexations.

Ci-devant, le paysan était écrasé par le poids des impôts, parce que la partie fort considérable de ces impositions, dont on exemptait les privilégiés, retombait essentiellement sur lui. Maintenant, chacun payant l'impôt foncier en raison des biens-fonds qu'il possède ; le paysan éprouve, à cet égard, un grand soulagement, de même que par la suppression des dîmes et des droits féodaux, qui devenait pour lui une charge très-pesante à supporter.

Ci-devant, le paysan, se trouvant fort éloigné des tribunaux qui jugeaient en dernier ressort, était fréquemment contraint, faute de moyens pécuniaires, d'abandonner la pour-

suite de ses procès, quoiqu'il les eût déjà gagné dans les tribunaux de première instance, ou de les perdre, par la partialité des juges, qui favorisaient souvent les seigneurs, (au rang desquels ils se plaçaient en entrant dans les cours de justice) au préjudice du bon droit de leurs vassaux; sur-tout lorsque ces juges étaient eux-mêmes intéressés à ces affaires litigieuses. Maintenant que les tribunaux sont rapprochés des justiciables, que l'égalité est établie entre tous les citoyens, et que le nouveau code civil qui est attendu avec tant d'impatience, aura fait disparaître cette extrême complication qui règne dans les anciennes lois, et qui rendait les procès aussi long que dispendieux, le paysan n'aura plus à craindre ces deux graves inconveniens, qui accompagnaient l'administration de la justice.

Enfin, le nouveau gouvernement n'étant plus intéressé à favoriser une classe plutôt qu'une autre, étendra ses soins et sa vigilance paternelle à tous les citoyens indistinctement, pour empêcher qu'aucun ne puisse être vexé impunément; de sorte que, le sort du paysan qui était auparavant si malheureux, à tous égards, se trouve déjà de beaucoup amé-

lioré ; et cette amélioration deviendra bien plus grande encore , à mesure que le gouvernement sera plus à même de réaliser les projets dont il s'occupe sans cesse , pour rendre la France heureuse.

VALMONT. Je suis convaincu comme vous que la classe des paysans est celle qui a le plus gagné par la révolution ; mais il me semble que pour vouloir trop favoriser ces hommes , d'ailleurs si utiles , et que nous devons regarder comme les nourriciers de l'Etat , on a commis une injustice envers beaucoup de propriétaires , en les affranchissant de la dîme et des droits féodaux ; parce que ces droits qui avaient été établis comme tant d'autres , sur des concessions de terres , formaient , pour la plupart de leurs possesseurs une portion bien essentielle de leurs propriétés.

BELVAL. Je conviens de cette injustice ; mais on ne l'avait peut - être pas aperçue encore dans toute son étendue , lorsque l'on décréta d'abord l'abolition des dîmes ; et d'ailleurs , comme à l'époque où ce décret fut rendu , on prévoyait déjà les grands obs-

tacles qu'on aurait à surmonter pour régénérer la France, on voulut attacher par leur propre intérêt, les nombreux habitans des campagnes, à la révolution; et c'est dans les mêmes vues politiques, qu'on se détermina ensuite d'abolir aussi les droits féodaux. Or, comme ces injustices tombaient essentiellement sur les classes privilégiées, qui faisaient tous leurs efforts pour nous retenir dans l'esclavage, peut-être par cette raison, y fit-on moins d'attention.

C'est ici où je veux vous rappeler les plaintes que dans le commencement de nos entretiens, vous avez faites contre la rigueur avec laquelle on a traité les émigrés. Il est certain qu'on s'est conduit envers eux avec une grande sévérité; mais aussi, combien n'ont-ils pas été coupables? Ah! lorsqu'on sait apprécier, ainsi que vous le faites à présent, les grands avantages que nous retirerons de notre révolution, comment retenir son indignation contre tout ce qui a voulu la contrarier? Je sais que parmi eux il s'en trouve qui ont été proscrits sans l'avoir mérité, tels sont, par exemple, ceux qui n'ont quitté la France que pour se mettre à l'abri

des persécutions et des dangers qu'ils y auraient éprouvés en y restant , et se sont tenus tranquilles dans les pays étrangers où ils se sont retirés. Mais ceux qui ont pris les armes contre leur patrie , et ont cherché à l'anéantir en lui suscitant des ennemis de tous côtés, peuvent être sûrs qu'ils seront toujours en horreur à la postérité , qui jugera bien plus sainement , que nous ne pouvons le faire nous-mêmes à présent , tout ce qui a rapport à cette grande révolution ; parce qu'alors les passions seront éteintes ; les maux qu'elle a occasionné seront réparés ; et l'on ne jouira plus que de ses bienfaits. La postérité plaindra sans doute ces hommes innocens , appartenans à la classe des suspects , et qui , dans le tems de la terreur , ont été sacrifiés comme coupables ; mais combien ne gémira-t-elle pas davantage sur le sort des bons patriotes qui , s'étant fortement prononcés pour la liberté , ont fini par être victimes du zèle qu'ils avaient manifesté avec autant de constance , que de courage , pour soutenir la pureté de ses principes. Leur mémoire sera alors complètement vengée des injustices et des outrages qu'elle éprouve continuellement au-

jourd'hui de la part des ennemis du nouvel ordre de choses , et qui prennent à tâche de les faire confondre parmi les scélérats.

Mais heureusement que tous les vrais amis de la raison et de la vérité , s'empressent de devancer le jugement de la postérité , tant à l'égard de ces hommes estimables , qui ont de si justes droits à nos regrets , que par rapport aussi à ceux qui les calomnient sans cesse , et qui ne méritent que l'indignation ou la pitié.

VALMONT. Tant de personnes ont été molestées directement ou indirectement par la révolution , et tant d'autres incapables de raisonnemens suivis , adoptent si facilement contre elle , les sophismes de ceux qui sont intéressés à la décrier , qu'il n'est pas étonnant qu'il y ait beaucoup de gens qui ne l'aiment pas ; et je crois que si ces mécontents du nouvel ordre de choses , n'étaient pas exactement surveillés , et qu'on leur permit de faire circuler publiquement leurs opinions , ils pourraient peut-être continuer à devenir dangereux , en cherchant à troubler la tranquillité publique , qui est cependant si pré-

cieuse à maintenir: c'est pourquoi je ne saurais être de l'avis de ceux qui désaprouvent les grandes précautions secrètes et autres, que l'on prend encore pour empêcher le retour du désordre, et prétendent que l'on ferait beaucoup mieux de ne jamais faire d'arrestations hors des cas prévus par la loi, et de permettre la liberté entière de la presse, que de continuer à contenir celle-ci dans de certaines limites.

BELVAL. J'ai toujours remarqué que les personnes qui aiment le moins la liberté, sont ordinairement celles qui, sous prétexte d'en défendre les intérêts, déclament le plus contre les mesures du gouvernement qui tendent à l'affermissement de la république, et à éloigner, par conséquent, tout ce qui pourrait nous ramener à la tyrannie. Je sens très-bien que les arrestations arbitraires ne peuvent subsister avec la liberté, et qu'elles ne conviennent qu'aux despotes, qui ne pourraient sans cela conserver leur despotisme; mais il faut avouer aussi que ces mesures deviennent indispensables dans des tems de révolution: que depuis que la nôtre a com-

mencé , on a cru devoir s'en servir constam-
ment ; qu'à la vérité , dans de certaines épo-
ques , on en a singulièrement abusé ; mais si
l'on voulait être de bonne-foi , on convien-
drait qu'on n'en a jamais usé avec plus de
modération qu'à présent ; et que , sans les
actes d'une police aussi active que celle que
nous avons , il ne serait pas possible de main-
tenir cette tranquillité dont nous jouissons ,
qui plaît à tous les amis du bon ordre , et
paraît ne donner d'inquiétude , qu'à ceux qui
croieraient trouver de l'avantage à ce qu'elle
fût troublée .

Quant à la liberté de la presse , c'est une
question fort délicate , et qui est sans doute
très-difficile à résoudre pour des tems de crises
semblables à ceux que nous avons éprouvés ;
puisque nous avons vu qu'elle a été souvent
agitée pendant notre révolution , et qu'elle
n'a jamais été complètement résolue . Pour
moi , voici quel est , à cet égard , mon avis ,
que j'appuie sur le raisonnement et l'expé-
rience .

Dans des tems de tranquillité , il est re-
connu par tous les bons esprits , que la presse

ne doit avoir aucune limite ; parce que c'est elle qui est le plus ferme appui et le vrai *palladium* de la liberté. Mais dans des circonstances difficiles, il n'en est peut-être pas ainsi ; et les graves inconveniens qu'elle a occasionné à diverses époques de notre révolution , doivent nous avoir éclairés suffisamment pour nous faire prévoir les mauvais effets qu'elle produirait encore à présent , si elle n'était contenue.

D'abord j'observe , qu'elle s'exerce librement sur toutes sortes de matières , excepté sur celles qui ont rapport au gouvernement. S'il en était autrement , qu'arriverait-il ? Une foule de brochures et de journaux , rédigés d'après l'esprit de parti , et par conséquent , dans des sens différens , se répandraient dans tous les coins de la France , pour y ranimer les factions , ôter la considération au gouvernement , en diminuer la force par ce moyen , et en faisant renaître la discorde parmi nous , tâcher de nous faire retomber dans cet état de trouble et d'anarchie où nous sommes restés si long-tems plongés , dont nous avons eu tant de peine à nous délivrer , et qui ne peut être

profitable qu'à ceux qui spéculent sur le désordre et les calamités publiques.

Le vaisseau de la liberté, après avoir été battu long-tems par la plus horrible tempête, et après avoir eu le bonheur de résister à la violence des flots qui l'ont si souvent menacé de le submerger, serait-il prudent maintenant de l'exposer à de nouveaux dangers, avant de l'avoir si bien réparé des nombreuses et fortes avaries qu'il avait éprouvé, qu'il n'ait plus rien à redouter des nouvelles secousses qui pourraient encore le tourmenter?

Lorsqu'un gouvernement libre est totalement organisé, et que l'esprit public est formé, non-seulement on ne courre aucun risque de permettre la liberté de la presse; mais il est même nécessaire qu'elle s'y exerce avec beaucoup d'activité, pour rappeler à leurs devoirs ceux des fonctionnaires publics qui s'en-écarteraient; signaler les hommes ambitieux qui pourraient devenir dangereux; dénoncer les abus et publier toutes les opinions, afin que l'ordre social se trouve préservé de tous dangers et puisse en même-tems se perfectionner.

Mais quand on sort, comme nous, d'une révolution qui a froissé les intérêts d'une multitude d'individus; qui a fait, par conséquent, beaucoup de mécontents, excité tant de haines, et divisé autant les opinions: qu'aurions-nous à gagner par cette liberté de la presse? Les heureux et beaux résultats que nous avons déjà obtenus du gouvernement consulaire, peuvent-ils nous laisser douter un instant que celui-ci ne soit le meilleur de tous ceux qu'on pouvait établir dans les circonstances où nous nous trouvions? Il devient donc bien essentiel de prévenir tout ce qui pourrait tendre à le changer ou à l'affaiblir; et d'après la divergence d'opinions qui existe encore parmi nous à cet égard, nous devons être certains que beaucoup de folliculaires, s'ils avaient la liberté de tout imprimer dans leurs feuilles, répandraient partout l'inquiétude, et sonneraient peut-être même l'alarme, sous le prétexte que la liberté est en danger, pour nous agiter, et reproduire ces tems calamiteux, où tous les esprits étant exaltés, et les passions dans leur plus grande effervescence, nous étions continuellement

menacés de tomber dans l'abîme creusé par nos propres excès.

Je comparerai volontiers notre corps politique au corps humain, qui ne reprend son régime de santé que lorsqu'il se sent parfaitement guéri. Or, comme nous sommes encore en convalescence, gardons-nous bien de vouloir nous conduire comme si nous étions entièrement rétablis ; car, si nous commettons cette imprudence, nous courrions les plus grands risques de retomber, et une relâche, en sortant d'une maladie aussi grave que celle que nous avons éprouvé, ne pourrait qu'être extrêmement dangereuse et causer vraisemblablement notre mort. D'ailleurs, nous avons pour médecin un si habile homme, qui, par la manière dont il nous a traité jusqu'ici, a tellement justifié notre confiance, que nous pouvons et nous devons même la lui continuer également pour l'avenir ; d'autant que depuis que nous nous sommes abandonnés entre ses mains, il paraît n'avoir d'autre désir que celui de faire cesser, pour toujours, nos souffrances, et de nous rendre même beaucoup plus sains et plus forts que nous n'étions avant notre état de maladie.

Aux yeux de tous les sages, cet homme passera toujours, quoiqu'en puissent dire ces autres hommes à courtes idées et à fortes préventions, pour le plus grand docteur du monde.

VALMONT. Cette comparaison que vous venez de faire de notre situation politique avec celle d'un malade convalescent, me paraît très-juste; et quand le régime que nous observons depuis le 18 brumaire a déjà produit des effets si salutaires et si grands, pourquoi s'en plaindre? Eh! comment ose-t-on assurer qu'il pourrait être meilleur! Il peut, sans doute, paraître facile à bien des gens de critiquer en théorie l'organisation de notre système social; mais quel est celui qui pourrait parvenir à prouver que les changemens qu'il voudrait y faire pour obtenir le mieux, ne produirait pas le pire? Notre révolution nous a fourni, à cet égard, des exemples bien frappans, et qui devraient, ce me semble, convaincre tout esprit raisonnable, qu'aucune institution politique ne peut être bien appréciée que par le temps et l'expérience; or, comme depuis 27 mois nous allons chaque

jour de mieux en mieux , et que ce mieux que nous avons déjà obtenu , tient du prodige , soyons parfaitement contens de notre sort , et remercions , à chaque instant , la Providence d'avoir placé à notre tête un homme doué de toutes les qualités nécessaires pour nous rendre bientôt le peuple le plus heureux du globe .

BELVAL. Les ennemis de l'ordre de choses actuel , pour atténuer les faits , qu'à cet égard on oppose à leurs raisonnemens , et tâcher de justifier leur mécontentement , ne cessent de nous citer l'Angleterre , dans laquelle prétendent-ils , il règne plus de liberté que chez nous ; et croient par cette assertion jeter de la défaveur sur notre organisation , ainsi que sur la marche du gouvernement . Mais il est facile de leur répondre que le peuple anglais est , s'il est permis de s'exprimer ainsi , façonné à la liberté depuis très-long-tems ; la grande charte sur laquelle elle repose essentiellement , date de la fin du treizième siècle : leur révolution qui l'a entièrement consolidé , se trouve terminée depuis plus de cent ans : de sorte que tous les maux que celle-ci leur

a occasionnés , sont depuis long-tems oubliés , et ils ne voient plus maintenant que les grands avantages qu'ils en retirent , et qui a élevé jusqu'ici leur prospérité nationale au-delà de tout ce qu'ils pouvaient imaginer. Ce bonheur général , qu'ils doivent à leur constitution , les attachent donc infiniment à celle-ci , qui a fait naître , et entretient parmi eux , cet esprit public qu'on admire avec raison , parce qu'il n'existe encore nulle part avec autant de force , et qu'il fait marcher avec la plus grande régularité toutes les parties de leur gouvernement ; mais on doit croire que dès les commencemens que celui ci fut organisé , les lois s'exécutaient , dans leur pays , moins bien qu'à présent , et que la liberté n'y a joui de sa plénitude qu'après un certain tems.

C'est en faisant ces réflexions que l'on s'aperçoit de l'erreur ou de la mauvaise foi de ceux qui veulent comparer , sous le rapport de la liberté , notre système social actuel avec celui de l'Angleterre , pour le faire paraître défectueux. Les plaies profondes que nous avons essuyées par notre révolution , ne peuvent encore être entièrement fermées ; à peine commencent-elles à se cicatriser ; et lorsque

tant de souvenirs amers pour un grand nombre de français, renouvellement leurs douleurs et retardent conséquemment leur guérison : comment pourrait-il exister entre eux tous cette harmonie d'idées et de sentimens, sans laquelle , cependant , le nouvel ordre de choses ne saurait acquérir une parfaite consistance , et restera toujours exposé à des dangers ? Il est donc nécessaire , indispensable même , pour prévenir les funestes effets qui pourraient résulter de cette diversité d'opinions politiques et d'opposition de volonté entre nos concitoyens , de leur imposer des gênes et restreindre encore la liberté sur quelques objets , pour pouvoir mieux l'affermir , et lui donner ensuite tout son essor , lorsqu'on pourra le faire sans aucun péril.

C'est à cette époque que se transporte l'homme éclairé et sensé , pour juger sainement la marche actuelle de notre gouvernement , et apprécier en même-tems tous les bienfaits que nous devons à la révolution. Il voit , dès à présent , que ce grand événement , en délivrant l'esprit humain de tous les préjugés et de tous les obstacles qui s'opposaient à ses progrès , lui a donné une impulsion qui

doit opérer une grande perfectibilité dans notre espèce; et cette perfectibilité influera si puissamment sur le bonheur des hommes, que la postérité ne cessera de bénir la mémoire de ceux qui auront favorisé le nouvel ordre de choses, et d'exécrer en même-tems celle de ces ennemis de l'humanité qui ont voulu l'empêcher de s'établir. Mais parmi la foule des héros de la liberté, de ces bienfaiteurs du genre humain qu'elle chérira, qu'elle immortalisera, Bonaparte obtiendra plus particulièrement son amour et ses hommages, parce que malgré tout ce que peuvent dire les détracteurs de ce grand homme, nous ne devons pas douter, d'après tout ce qu'il a déjà fait de grand et d'utile, que s'il vit aussi long-tems que nous le désirons, et que son âge doit nous donner lieu de l'espérer, il ne nous laisse le gouvernement le plus parfait qui ait jamais existé, et le plus propre, par conséquent, à nous faire arriver à ce *maximum* de félicité, vers lequel nous tendons.

NOUVEAUX ENTRETIENS;

SEPTIÈME DIALOGUE.

VALMONT. Voilà mon cher Belval, près de dix-huit mois que nous avons terminé nos entretiens politiques, qui avaient été consacrés à l'examen des principaux événemens de la révolution, et nous avions fini comme vous savez par être d'accord sur les résultats qu'ils ont produits ; mais comme depuis, il en est survenu quelques-uns d'un grand intérêt, et qu'il serait possible que votre manière de les envisager ne fût pas tout-à-fait conforme à la mienne, je serai bien aise que vous voulussiez reprendre et continuer encore ces mêmes entretiens.

BELVAL. J'y consens d'autant plus volontiers, qu'après être parvenu dans ceux dont vous parlez, à nous réunir, ainsi que vous l'observez, dans la même opinion, malgré la grande différence qui existait dans celle que chacun de nous avait, en les commençant ;

j'ai lieu de me flatter qu'il en sera de même à présent.

Nous pouvons débuter, si vous le jugez à propos, par le *Concordat*, qui fut établi peu de tems après nous être séparés; et je présume qu'il doit avoir mérité votre entière approbation.

VALMONT. Oh! très-certainement; car je suis bien convaincu qu'il ne peut qu'en résulter les plus utiles effets.

BEYVAL. Je pense de même aussi, et ce concordat est à mes yeux, une des meilleures opérations de Bonaparte; parce que nous ne voyons point, que depuis la naissance du christianisme, les limites qui doivent exister entre le spirituel et le temporel, aient jamais été fixées d'une manière aussi claire, aussi précise et en même-tems aussi conformes à la raison, que celles dont on est convenu avec le chef de l'église.

Non-seulement, les prêtres n'auront plus actuellement aucun prétexte de les franchir, pour se mêler de ce qui ne les regarde pas, mais ils se trouvent tellement sous l'influence

du gouvernement, que les moindres écarts de leur part, pourront être réprimés avec la plus grande facilité, et c'est effectivement ce que nous avons déjà vu arriver dans les départemens, depuis la mise en activité du concordat, où quelques-uns d'eux ont subi les châtimens qu'ils se sont attirés par leur mauvaise conduite. D'après ces exemples d'une juste sévérité, et la retraite humiliante qui fut prescrite à l'un des principaux curés de cette capitale, pour n'avoir pas voulu admettre dans son église le corps d'une actrice décédée, nous devons croire qu'ils seront désormais assez raisonnables, pour sentir que leur véritable intérêt leur enjoint de remplir avec sagesse et utilité leurs devoirs, pour se rendre agréables au gouvernement, et se réconcilier en même-tems avec l'opinion publique.

De sorte que, d'un côté, l'exacte surveillance qu'on exerce envers eux, et de l'autre, la protection et même les égards particuliers qu'on leur accorde, principalement à ceux qui se distinguent par leur zèle éclairé, et dont on a soin de faire publier de tems en tems, dans le journal officiel ou d'autres ga-

zettes, les actions et les écrits qui sont les plus conformes au véritable esprit de l'ordre social, nous donne lieu d'espérer, que nous aurons enfin un clergé qui remplira dignement ses fonctions, en donnant au peuple l'exemple des vertus, et en lui prêchant la plus saine morale.

VALMONT. Le culte catholique étant celui de la très-grande majorité des français, son rétablissement devenait indispensable, et d'après la manière dont il se trouve réorganisé, il me semble que le concordat doit obtenir l'approbation de tous les gens sensés, quelque puisse être d'ailleurs leur croyance; puisque par toutes les précautions qui ont été prises pour empêcher le retour du fanatisme, la France n'a plus à craindre de voir renaître dans son sein, les désordres et les maux qu'amènent ordinairement les persécutions religieuses.

La ligne de démarcation qui, pendant la révolution, s'était établie entre le prêtres *assermentés* et *insermentés*, et dont il avait résulté tant d'inconvénients et de troubles, dans les campagnes sur tout, à disparu entière-

ment par la volonté du souverain pontife; bien prononcée dans ce même concordat, et qui prescrit également aux uns comme aux autres, le retour à la concorde, ainsi que leur parfaite soumission au nouvel ordre de choses.

D'un autre côté, l'organisation faite en même tems, par le gouvernement, du culte protestant, jouissant de la même protection que le culte catholique; et les ministres des deux religions, devant obéir également aux lois, comme tous les autres citoyens, dont aucuns ne pourront plus à l'avenir être inquiétés pour leurs opinions religieuses, va nous faire jouir enfin de cette heureuse tolérance, après laquelle soupiraient depuis si long-tems les bons esprits, et qui assurera aussi complètement qu'on pouvait le désirer, la liberté des consciences.

Enfin un autre avantage qui doit résulter encore de ce concordat, et me paraît devoir contribuer beaucoup à lui mériter nos éloges, c'est qu'il tend à ôter pour toujours aux mal-intentionnés, les prétextes et les moyens d'agiter la partie du peuple la moins éclairée et la plus nombreuse, qui paraissait mécontente

de la manière dont on avait traité le culte catholique et ses ministres , pendant la révolution , et désirait vivement son rétablissement ; à satisfaire sur ce même objet les vœux des nouveaux départemens conquis ; et à faire cesser les fortes préventions que durant cette même époque , on avait inspiré contre nous , à plusieurs peuples de l'Europe , sous le rapport de notre incrédulité .

BELVAL. Cependant cette opération , dictée par la convenance et la plus saine politique ; qui ne peut manquer d'influer avantageusement sur la morale publique , ainsi que sur le maintien de la tranquillité intérieure , et doit par conséquent concourir efficacement à l'affermissement de la république ; cette opération dis-je , qui par la manière dont elle est combinée dans toutes ses parties , peut être regardée comme une œuvre de la plus profonde sagesse , et paraît réunir maintenant tous les suffrages , avait néanmoins trouvé beaucoup de contradicteurs dans les commentemens qu'elle parut , et elle aurait probablement essuyé le rejet du tribunat et du corps législatif , si le gouvernement , avant de la

présenter à la discussion , n'avait pris le parti d'attendre le renouvellement des membres qui devait avoir lieu dans ces deux corps.

VALMONT. Vous rappelez-là une démarche qui , dans le tems , à excité la critique de bien des gens , et à laquelle je ne puis moi-même donner encore mon entier assentiment ; car il fallait , ce me semble , de deux choses l'une , ou faire opérer ce renouvellement avant la session du corps législatif , ou bien attendre que celle-ci fut terminée pour l'effectuer , et ne pas y procéder , en s'éloignant de l'usage qu'on avait toujours observé à cet égard dans les diverses législatures , de faire sortir par le sort et non par le choix , les membres qui devaient être remplacés ; ce qui a persuadé à beaucoup de personnes que les formes constitutionnelles avaient été violées .

BELVAL. Pour pouvoir parvenir à justifier cette mesure , il faut d'abord se ressouvenir qu'elle fut prise à l'occasion du rejet du premier chapitre du code-civil. Or , j'espère que vous conviendrez avec moi , que la discussion extrêmement animée qui eut lieu à ce sujet

dans le tribunat, particulièrement sur le premier article, qui traitait du mode à établir pour la promulgation des lois, étoit absolument une dispute de mots, qui ne valait certainement pas la peine d'y mettre autant d'importance que le firent ses orateurs. Cependant les tribuns s'étant prononcés contre son adoption à une grande majorité, et le corps législatif lui ayant aussi refusé sa sanction, le gouvernement, d'après ce refus, et certains bruits qui circulaient dans le public, paraissait autorisé à croire que ces deux corps se trouvaient imbus de fortes préventions, qui auraient pu les déterminer à ne pas admettre la plupart des projets de lois qui devaient leur être présentés ; et pour obvier aux graves inconvénients qui seraient résultés de cet esprit d'opposition qu'on voulait établir, pour contrarier ses opérations, il prit le parti que lui dictait la prudence, de retirer de la discussion le code civil, suspendre l'envoi de ses projets de loi, et demander au sénat conservateur, de remplacer dans l'un et l'autre corps, les membres qui devaient en sortir en l'an X, conformément à ce que prescrivait la constitution. Mais comme cette constitution,

n'indiquait ni le jour ni le mode d'opérer ce renouvellement, il devenait donc parfaitement libre au sénat de fixer cette époque à sa volonté, ainsi que de choisir la manière qui lui paraîtrait la plus convenable pour y procéder; et la méthode qu'il adopta, qui se trouvait d'ailleurs la même que celle qu'il avait déjà suivie à cet égard, en l'an VIII, dans la formation du tribunat et du corps législatif, ne peut qu'obtenir l'approbation de tous les gens sensés, puisqu'en se décidant à faire sortir de ces deux corps, les membres qui paraissaient les plus résolus de vouloir s'opposer aux vues du gouvernement, il prévenait entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif, une lutte, dont la simple apparence devait effrayer tous les vrais amis de la patrie, en rappelant les funestes effets produits par celle qui avait précédemment existé, entre le directoire et le corps législatif.

VALMONT. Je conviens d'après l'explication que vous venez de donner, que la constitution n'a pas été strictement violée par la démarche dont il s'agit; mais vous devez sentir comme moi, combien il a été facile

aux détracteurs du gouvernement, en s'appuyant sur des subtilités, de faire adopter à tous ceux qui ne savent rien approfondir, les critiques qu'ils en ont fait dans cette circons-tance; soit relativement à la mortification que durent ressentir les membres qui fu-rent exclus, sans se servir de la voie du sort; soit aussi concernant les conjectures qu'ils en ont tirées, et qui me semblent assez fondées, que ce même gouvernement ne veut éprouver aucune espèce de contradiction dans sa marche; ce qui ne peut tendre cependant qu'à le priver de lumières; car tout le monde sait que celles-ci gagnent toujours par la discussion, laquelle amenant le choc des idées, fournit les moyens d'apercevoir plus facilement où gît la vé-rité. D'ailleurs, d'après ce qui se passe en Angleterre, nous devons être persuadés qu'un parti d'opposition quelconque, ne pourrait que favoriser le maintien de la liberté.

BELVAL. Je vous avoue que cet incident m'a fait assez de peine, sous le rapport du désagrément donné aux membres du tribunat et du corps législatif qu'on a remplacés; parce qu'en général, ce sont de bons patriotes dis-

tingués par leurs talens et le zèle avec lequel ils ont concouru à favoriser notre révolution; et lorsqu'on aime la liberté autant que je le fais, on est naturellement porté à s'intéresser vivement à tous ceux qui ont cherché à la faire triompher.

Mais comme je suis convaincu que le bien public exigeait cette mesure, je l'ai beaucoup approuvée; car quoique je reconnaisse comme vous l'utilité d'une discussion publique, dans un état bien constitué, je pense néanmoins que dans certains cas, tels par exemple que celui où nous nous trouvons, elle pourrait devenir plus nuisible qu'avantageuse si, au lieu de faciliter la marche du gouvernement, elle tendait au contraire à l'entraver, et à retarder par conséquent la réorganisation de notre système social, dont ce même gouvernement s'occupe avec autant d'activité que de succès, et que nous devons être si empêssés de voir terminer. D'autant que vous devez convenir qu'il n'est aucun des projets de lois qui, jusqu'ici, ont été présentés à la sanction du corps législatif, qui ne soient marqués au coin de la sagesse; parce qu'ils sont préparés avec tout le soin et la médita-

tion nécessaire, par une réunion d'hommes, (le conseil d'état) qui possède toutes les lumières qu'exige une si grande besogne; et que le génie, joint à la volonté fortement prononcée pour le bien, du chef suprême, qui préside et dirige ce conseil, imprime en même tems à tous les travaux qui émanent de son sein, ce caractère de grandeur et d'utilité générale qui commande l'admiration, et doit faire desirer vivement à tous les français, de jouir promptement de leurs beaux résultats.

Par conséquent il devenait extrêmement essentiel d'écartier ce qui aurait pu faire différer l'établissement des nouvelles lois; et c'est à quoi l'on est heureusement parvenu sans la moindre violence, par le moyen que l'on a pris, lequel, quoiqu'on en puisse dire, n'a blessé en aucune manière la constitution.

Quand à un parti d'opposition que vous croyez avantageux pour la liberté, en vous appuyant sur l'exemple de l'Angleterre, je pense que chez un peuple libre, cette opposition ne peut exister sans dangers, que lorsque son gouvernement est bien affermi, et qu'on se trouve assez éloigné des événemens

qui l'ont créé, pour que l'opinion générale, qui le favorise, soit devenue tellement forte qu'elle puisse rendre impuissans tous les efforts de ces esprits exagérés ou mal-intentionnés, qui avec de l'éloquence, et sous prétexte de le rendre plus libre et plus parfait, voudraient tenter directement ou indirectement de le renverser.

Je crois donc que dans ce dernier cas, tout au plus, une opposition quelconque qui se formerait dans le sein d'une assemblée composée des députés de la nation librement choisis par elle pour la bien représenter, peut devenir utile pour maintenir sa constitution, en réclamant l'exécution des lois, lorsque celles-ci pourraient être enfreintes dans quelques circonstances; mais chez un peuple qui, comme nous, sort d'une violente révolution; dont la nouvelle organisation n'est pas encore complètement achevée; et où l'esprit de parti qui n'est que comprimé, serait disposé à se montrer avec force, s'il en trouvait l'occasion; il deviendrait ce me semble extrêmement périlleux, que nos représentans, au lieu de chercher à favoriser de tout leur pouvoir les opérations du gouvernement,

voulussent au contraire tenter de les contrarier; parce que leur opposition donnerait bientôt aux mécontents et aux agitateurs les moyens de recommencer leurs menées, pour fomenter des troubles dans toute la république, et tâcher de réaliser en les excitant, les désirs que ces mauvais citoyens ont toujours, de voir renverser le gouvernement consulaire, pour lui en substituer un autre, qu'ils voudraient combiner à leur manière, pour mieux favoriser leur intérêt personnel, et pouvoir satisfaire en même tems les préventions et les haines qui les dominent.

Ainsi vous devez concevoir facilement à présent, quels seraient les funestes effets qui résulteraient infailliblement d'un parti actuel d'opposition parmi nous, et combien par cette raison, il devenait essentiel d'empêcher tout ce qui pouvait concourir à le former et à ralentir la marche de notre gouvernement, puisque nous voyons que l'ensemble de la conduite de celui-ci, ne tend qu'à opérer notre bonheur.

VALMONT. Je ne puis résister à la force de vos raisons, et je me range entièrement à

otre avis ; mais pour ôter aux détracteurs du gouvernement, tout prétexte de continuer à critiquer encore avec quelque apparence de fondement, la mesure dont nous parlons ; j'aurais désiré que dans la session qui vient de se terminer, on eût vu quelquefois les membres du tribunat, en discutant les projets de loi soumis à leur examen, n'être pas toujours du même avis que le gouvernement ; car cette approbation continue qu'ils ont donnée, à tout ce que celui-ci leur a présenté, sans qu'aucuns de leurs orateurs aient jamais demandé la parole pour s'y opposer, excepté cependant pour la fameuse loi sur le divorce, à persuadé à beaucoup de personnes qu'ils n'avaient osé le contredire, dans la crainte de lui déplaire.

BELVAL. Ceux qui ont adopté cette idée, doivent avoir nécessairement une bien faible opinion du caractère des membres qui composent le tribunat, car comme leur discussion est essentiellement destinée à éclairer les délibérations du corps législatif, ainsi que le public, sur la nature des lois qui sont proposées par le gouvernement, aucun respect humain ne doit les empêcher de relever les

défauts qu'ils croiraient y apercevoir , et ils seraient indignes de siéger dans ce corps , si , pour ne pas risquer de compromettre leur intérêt particulier , ils ne remplissaient rigoureusement ce devoir .

Mais en quoi peut consister cette crainte qu'on leur suppose ? Puisque le sénat , en désignant ceux de leurs collègues qui devaient sortir en l'an X , a fait la même chose pour tous les autres membres qui se trouveront dans le même cas les années suivantes . De sorte que , chacun d'eux connaissant actuellement l'époque où il doit cesser ses fonctions , leur sort devient absolument indépendant de leur conduite , qui , sous ce rapport , ne peut plus être gênée en aucune manière .

D'ailleurs , le héros qui nous gouverne avec tant de gloire et de sagesse , a-t-il jamais montré quelque ressentiment personnel contre aucun individu , depuis qu'il est devenu le chef suprême de la nation ? Sa grande âme ne lui en fait-il pas employer tous les jours ceux qui ont montré publiquement de la répugnance à son élévation , ou qui passent pour n'être pas ses partisans ? Et depuis le rem-

placement des membres du tribunat qui sont sortis l'année dernière, que bien des personnes croyaient ou feignaient de croire, et cherchaient à le persuader aux autres, que ces mêmes membres devaient être regardés comme proscrits ; n'a-t-il pas nommé l'un d'eux, dans une des places les plus importantes de l'instruction publique ; malgré que cet homme de lettres, à la vérité distingué par ses talens et son patriotisme, eût la réputation, pendant qu'il était tribun, d'être un des plus contraires au gouvernement.

Ce trait là seul, devrait suffire, ce me semble, pour convaincre les plus prévenus contre le premier consul, que celui-ci ne cherche dans toutes ses démarches, qu'à faire disparaître les obstacles qui pourraient s'opposer à notre prompte réorganisation, et jamais à molester personne, s'il n'est contraint de le faire pour l'avantage de la chose publique.

Au surplus, le vote presque toujours unanime qui, depuis lors, a eu lieu dans le tribunat, concernant les projets de lois envoyés à son examen, provient de ce que cette autorité constituée, a eu le bon esprit de pen-

ser, que sa discussion deviendrait infiniment moins longue et beaucoup plus utile, lorsqu'elle serait concertée d'avance avec le gouvernement: de manière que pendant l'intervalle qui s'était écoulé entre les deux sessions du corps législatif, de l'an X et de l'an XI, le fameux projet de loi du code civil, avait été communiqué au tribunat, qui avait nommé dans son sein une commission composée de membres, dont les connaissances étaient les plus analogues à cet objet, pour l'examiner. Lorsque cette commission se trouvait arrêtée par quelques difficultés, elle se réunissait à des conseillers d'état, pour les résoudre; et si après ces conférences, les mêmes difficultés subsistaient encore, le premier consul assemblait alors chez lui les mêmes personnes, avec les deux autres consuls, et l'on discutait en sa présence, jusqu'à ce que l'on fut parfaitement d'accord; ce qui finissait par arriver toujours; parce que, dans une réunion de personnes très-éclairées, qui discutent de bonne-foi et sans autres désirs que celui de trouver la vérité, il est bien difficile qu'ils ne parviennent pas à la découvrir. De sorte que, lorsque les observa-

tions des membres du tribunat paraissaient fondées , elles étaient adoptées , et lorsqu'elles ne l'étaient pas , ceux-ci consentaient à les abandonner.

Voilà la véritable cause , pour laquelle le tribunat et le corps législatif , dans la dernière session , ont en général , toujours opiné sans opposition , en faveur des projets de lois qu'on leur présentait . Ainsi vous voyez que c'est uniquement la conviction et non la crainte , qui a dirigé la conduite des uns et des autres ; conduite dont il est résulté le prompt établissement de tant de belles lois , lesquelles , (le code civil entr'autre) sans cette heureuse harmonie de toutes les autorités constituées , se seraient sans doute fait désirer encore long-tems ; car vous conviendrez que si , par exemple , les différentes parties du code civil qui ont été sanctionnées cette année , eussent été discutées dans le tribunat , aussi longue-ment que le fut , en l'an X , le premier article de la promulgation des lois , cette discussion serait devenue interminable ; sur-tout , si plu-sieurs de ces mêmes articles , par légèreté ou prévention , avaient éprouvé le même rejet de la part du corps législatif . Et alors con-

sidérez le grave inconvenient qui en serait résulté , puisqu'il aurait fallu dans ce cas les remplacer par d'autres , qui , sans doute , auraient été très-inférieurs aux premiers , parce qu'on n'aurait pu employer le même tems à les méditer ; ce qui eût dérangé et pouvait rendre très-defectueux l'ensemble de ce code , qui paraît être le plus beau travail qu'on ait jamais fait dans ce genre .

Cependant vous devez sentir combien il pouvait devenir facile , à des personnes qui auraient eu le desir de le critiquer , et qui d'ailleurs se seraient trouvées douées de beaucoup d'esprit , de le faire paraître imparfait dans ses différentes parties ; car avec de l'éloquence , et sur des matières aussi compliquées , rien ne serait plus aisé que de soutenir en apparence également bien le pour et le contre , et par conséquent de faire prévaloir , si l'on en avait envie , l'erreur à la vérité ; parce que celle-ci , exigeant beaucoup d'aptitude , de lumières et de réflexion , pour pouvoir la distinguer , offre bien des moyens de l'obscurcir , à ceux qui veulent empêcher de l'apercevoir .

D'où il suit , que si ce code eût été exa-

miné avec des préventions, et que les orateurs du tribunat eussent eu de la propension à le combattre à la tribune, et le corps législatif de la disposition à lui refuser sa sanction , il eût fallu nécessairement se résoudre à l'abandonner , et à priver la nation d'un si grand bienfait ; ce qui doit vous faire comprendre combien il est avantageux pour elle , que toutes les autorités constituées aient trouvé le moyen de s'entendre , et de concourir également , sans aucune vue de contrariété entr'elles , à la solide et prompte réorganisation de notre système social .

VALMONT. Je conçois , d'après ce que vous venez de dire , que si effectivement le tribunat dans la dernière session , eût apporté dans l'examen de ce code , le même esprit dont il paraissait animé l'année précédente , et que les résultats de sa discussion eussent été adoptés par le corps législatif , nous eussions vraisemblablement couru les risques d'être privés pour long-tems de ce bel ouvrage ; car si le gouvernement , d'après tous les soins et les travaux qu'il avait employés , pour le rendre digne de son objet , s'était vu

forcé, pour remplacer les articles rejettés, d'en proposer d'autres qui lui auraient paru devoir le rendre défectueux, il est présumable qu'alors il aurait préféré de le retirer en entier de la discussion, et de ne plus songer à l'y reproduire.

Or, comme c'eut été un très-grand malheur pour la nation, et que la mesure pratiquée l'année dernière pour le remplacement du cinquième des membres du tribunat et du corps législatif, paraît nous en avoir préservé, je pense à présent comme vous, que tous ceux qui désirent le bien de leur pays, ne peuvent se dispenser d'approuver un expédient qui a facilité l'adoption de ce nouveau code, dont les avantages doivent être incalculables, puisqu'il va être substitué dans toute la république à cette compilation informe de lois érites ou non érites, lesquelles différant essentiellement dans chaque province, et même dans chaque canton, offraient pour la France entière, une telle complication dans leur ensemble, qu'elles ne pouvaient être bien comprises et expliquées, que par ceux qui en faisaient leur unique étude; ce qui nous mettait tous dans le cas de nous

laisser conduire comme des aveugles, par les avocats.

D'ailleurs, les nouvelles lois paraissent si belles et si sages, qu'elles enchantent tous ceux qui les examinent de bonne-foi. Avec quelle clarté et quelle force de raisonnement, l'esprit dans lequel elles ont été rédigées, se trouve développé dans ces beaux discours prononcés au corps législatif par les orateurs du gouvernement? Lorsqu'on les a lus avec attention, et que l'on médite sur les résultats que ces mêmes lois doivent produire, on ne peut s'empêcher de convenir, qu'il n'y a probablement jamais eu chez aucune nation, un code aussi parfait que celui que le gouvernement vient de nous donner, et qui doit lui mériter notre éternelle reconnaissance.

BELVAL. Je suis parfaitement de cet avis; mais il faut aussi en remercier la révolution; puisque c'est à l'enthousiasme qu'elle fit naître dès les commencemens, à qui l'on est redévable de l'heureuse résolution que prirent les représentans de la nation, de lever les puissans obstacles qu'on aurait toujours opposés auparavant à la formation de ce code; car

dans l'ancien régime on ne fut certainement jamais parvenu à persuader aux différentes provinces qui composaient la monarchie, et regardaient toutes comme des priviléges très-intéressans à conserver, le maintien des lois qui les régissaient, lors de leur réunion à la France, de se résoudre à en faire le sacrifice pour le bien général.

Mais à l'avantage infini qui doit résulter de cette uniformité de lois dans toute l'étendue de notre immense république, il faut y joindre encore celui de la même uniformité dans les poids et les mesures ; qui ne se serait jamais opéré non plus, sans la révolution ; quoique cependant, long-tems avant celle-ci, cette opération fût désirée de tout le monde ; parce que chacun de nous éprouvait pour ainsi dire à chaque instant, les inconvénients de l'espèce de confusion que faisait naître les variétés infinies qui régnaient parmi ces poids et ces mesures, dans toutes les parties du royaume.

Si nous fixons aussi notre attention sur les comptes que les ministres des finances et du trésor public, ont respectivement rendus au

gouvernement, et que celui-ci à transmis au corps législatif, nous voyons que tout y est exposé avec la plus grande clarté; et la manière franche avec laquelle ces deux ministres, jouissant de la meilleure réputation, s'expriment sur les différentes parties qui entrent dans leur formation, est faite pour inspirer la plus entière confiance sur l'ensemble de leur contenu. D'où il résulte évidemment, que notre système de finances actuel, est extrêmement satisfaisant; tant par l'excellente méthode sur laquelle il est appuyé, que par les nombreuses améliorations qu'il présente déjà, qui deviendront tous les jours plus considérables, et nous donne d'avance la certitude de le voir atteindre bientôt à ce degré de perfection, dont on l'a rendu susceptible.

Or, comme l'état des finances d'une nation, influe essentiellement sur sa puissance et son bonheur, nous avons de bien grandes obligations à Bonaparte d'avoir établi ce bel ordre dans une partie aussi difficile qu'intéressante, et qui parmi tant de causes concourantes à nous éléver au plus haut degré de prospérité, doit être placée au premier rang.

Mais il ne faut pas oublier de remarquer que ces finances, sous l'ancien régime, eussent toujours resté dans le plus grand désordre; parce que, comme le dit très-bien le ministre du trésor public, dans son compte rendu, les différentes parties de cette vaste administration étaient si mal liées entre elles, et tellement abandonnées à la direction de leurs divers agents, qu'il devenait presqu'impossible de connaître le montant réel de la recette, non plus que celui des dépenses; de sorte que, les contrôleurs-généraux des finances, ne pouvaient jamais présenter un compte bien exact de leur situation. Eh! comment auraient-ils pu y parvenir, puisque parmi ceux qui se succédaient assez rapidement dans cette charge, lorsqu'il s'en trouvait quelqu'un qui cherchait à y établir de l'ordre, il se formait aussitôt une ligue formidable, entre la finance, les grands seigneurs, les courtisans, et généralement les personnages les plus influens de la cour, lesquels se trouvant tous intéressés à maintenir les dilapidations, parce que les financiers leurs donnaient une part plus ou moins grande dans leurs immenses profits, faisaient toujours renvoyer bien vite

le ministre qui osait manifester la volonté de vouloir les faire cesser. D'où pour être conséquens , nous devons conclure , que puisque le rétablissement des finances ne pouvait avoir lieu sous l'ancien régime , et n'a pu s'opérer que par la révolution , c'est encore un nouveau bienfait dont nous sommes redévable à cette dernière , et qui devrait bien tendre à nous consoler des maux qu'elle nous a occasionnés.

VALMONT. Il est certain que lorsque l'on considère attentivement les effets produits par la révolution sur notre nouveau système social , on ne peut s'empêcher de convenir que ses suites nous feront jouir d'une infinité d'avantages ; car il ne fallait pas moins que cette espèce de bouleversement politique qu'elle nous a fait éprouver , pour pouvoir parvenir à vaincre cette foule d'obstacles qui s'opposaient à notre régénération . Maintenant qu'ils sont tous aplatis , nous pouvons mettre à profit les grandes lumières acquises et le fruit de l'expérience des siècles , pour nous bien organiser ; et c'est ce qu'exécute tous les jours avec autant de constance que

de succès celui que nous avons placé à la tête de notre gouvernement. Les lois qu'il nous donne, paraissent fondées sur de si grands et de si sages principes, que nous devons en attendre les plus heureux effets pour notre bonheur.

Mais je vous avoue qu'il me paraît, ainsi qu'à nombre d'autres personnes, que la vive satisfaction que nous ressentons à cet égard, doit être tempérée par les inquiétudes que nous devons avoir sur le sort de notre constitution, et de la liberté par conséquent; parce que je ne puis m'empêcher de croire que cette même liberté ne se trouve compromise par la nomination à vie du premier consul, et par le fameux *sénatus-consulte organique* du 16 thermidor de l'année dernière, qui donne au sénat la faculté de pouvoir dissoudre et remplacer le tribunat et le corps législatif, quand il le jugera à propos; car ce sénat devant, désormais, être toujours présidé par un des consuls, fournit à Bonaparte les moyens d'y acquérir la plus grande prépondérance, et par suite de celle-ci, une telle influence sur les autres autorités constituées, qu'il est bien à craindre qu'au-

cune d'elles ne puisse ou n'ose plus s'opposer à sa volonté, si jamais l'intérêt de la liberté venait à l'exiger.

BELVAL. Votre manière de voir et la mienne, sur cet objet, ne saurait être plus opposée; car tout ce qui tend à augmenter les prérogatives de Bonaparte, vous effraye, et à moi me rassure; parce que je regarde tout accroissement de pouvoir, dans le premier consul, comme un grand avantage pour le nouvel ordre de choses; puisque cela lui donne toujours plus de moyens pour le consolider; et sa nomination à vie doit nécessairement concourir à produire ce bon effet; attendu que cette mesure ayant ôté pour jamais aux envieux de sa gloire et aux mécontents de son gouvernement, tout espoir de lui faire perdre son éminente place, lorsqu'après les dix ans d'exercice écoulés, et fixés par la constitution pour l'y continuer ou l'en exclure, on en eût délibéré dans le sénat; certe chance dis-je d'espérance pour ses ennemis ne subsistant plus, dispose d'autant mieux les esprits à croire à la perpétuité de tout ce qu'il fait; ce qui ne peut être qu'infiniment

utile pour le maintient de notre tranquillité, tant intérieure qu'extérieure, et l'affermissement de la chose publique. D'ailleurs cette nomination ne s'étant faite que d'après le vœu de la nation qui, ayant été consultée, l'a voulu ainsi, a de nouveau consacré ce célèbre et incontestable principe, établi par notre révolution, que tout doit absolument dépendre de la volonté souveraine du peuple.

Quand au *sénatus-consulte organique*, dont vous vous plaignez, il me paraît un grand acte de sagesse, en ce que toutes ses dispositions, loin d'altérer la constitution, tendent au contraire efficacement à la conserver.

En effet, peut-on par exemple se refuser de convenir, que l'organisation des assemblées électorales formées de propriétaires choisis par des assemblées cantonales, ne soit beaucoup plus favorable à une bonne représentation nationale, que ces *listes de noblesse*, qui étaient tellement compliquées et insignifiantes, que l'opinion publique s'était aussi généralement que fortement prononcée contre elles.

A l'égard des nouvelles prérogatives accor-

dées au sénat, elle me paraissent aussi devoir produire de grands biens, puisqu'elles peuvent prévenir de grands maux. Pour vous en convaincre, supposons pour un moment, ce qui certainement est très-admissible, que le tribunal et le corps législatif, se laissant dominer par l'esprit de parti, ou d'autres passions, voulussent se coaliser pour rejeter tous les projets de loi qui leur seraient présentés ; il résulterait de cette coalition, que la chose publique en souffrirait beaucoup et serait exposée à de grands dangers, par les efforts que le gouvernement, dont la marche se trouverait arrêtée, devrait faire pour vaincre la résistance qu'on lui opposerait. Et c'est alors que la lutte qui s'ensuivrait entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif, nous autorise à croire, d'après ce que nous avons déjà vu du temps du directoire, qu'elle occasionnerait infailliblement de grands ébranlemens dans la république, qui pourraient compromettre singulièrement son salut et celui de la liberté. Tout ce qui peut tendre à nous préserver de semblables secousses, doit donc être accueilli avec empressement ; et comme dans ma manière de voir, le sénatus-consulte or-

ganique nous en donne les moyens , je trouve que c'est une des plus belles et des plus utiles conceptions du premier consul.

Du reste pénétrons nous bien de cette grande vérité , que la guerre est le plus terrible des fléaux , et la paix par conséquent le plus précieux des biens . Que pour maintenir cette paix si desirable , dans une nation aussi grande que la nôtre , et qui se trouve environnée par d'autres peuples rivaux qui , par jalouse de puissance ou d'autres motifs , peuvent être disposés à nous attaquer à chaque instant , il faut que le chef qui nous gouverne soit nécessairement investi d'un très - grand pouvoir , pour le mettre en mesure d'empêcher ces attaques , ou de les soutenir avec avantage lorsqu'on ne peut parvenir à s'en préserver . L'autorité qu'on lui accorde pour cela doit être d'autant plus étendue , qu'elle doit aussi servir à lui faciliter les moyens de faire bien exécuter les lois , et à maintenir la tranquillité intérieure ; de sorte que lorsqu'on réfléchit attentivement au degré de pouvoir qu'il devient indispensable de lui accorder , pour que ces grands objets soient exactement

remplis , on est pleinement convaincu qu'il doit être immense , et que l'on serait bien embarrassé de fixer les limites dans lesquelles il doit être renfermé .

VALMONT . Mais d'après votre idée , il s'en-suivrait que ce chef devrait en quelque ma-nière jouir d'un pouvoir illimité , et dans ce cas , que deviendrait notre liberté ?

BELVAL . Je vous demande aussi à mon tour quel eût été le sort de cette même li-berté , si , pendant la révolution que nous n'a-vons faite que pour l'obtenir , nos invincibles ar-mées n'avaient , au-dedans comme au-dehors , triomphé de tous les ennemis qui cherchaient à nous la ravir . Si nous eussions été vaincus , il n'est pas douteux que nous l'aurions perdue pour toujours , et avec elle notre existence politique , ce qui nous aurait réduit au plus grand degré d'avilissement et de malheur . Nous ne devons donc jamais perdre de vue que pour conserver un bien aussi inaprécia-ble , la force est le premier des moyens , et que pour donner à cette force toute l'énergie qu'elle doit avoir , il faut que non-seulement

elle soit concentrée sur la tête d'un seul chef, ainsi que l'expérience nous en a fait sentir la nécessité, mais encore la combiner de manière que ce même chef puisse continuellement la déployer avec la plus grande activité et sans aucune entrave, dans toutes les circonstances qui intéressent notre sûreté intérieure et extérieure.

Je conçois très-bien que de l'accumulation d'autant de pouvoir sur la tête d'un seul homme, il peut en résulter le grave inconvenient de fournir à ce même homme les moyens d'attenter à la liberté; mais dans le cas contraire, c'est-à-dire, dans celui où il ne jouirait pas de toute l'autorité nécessaire pour le mettre à même de remplir complètement les hautes fonctions dont il est chargé, il me semble que cette même liberté se trouverait encore bien plus menacée; car tout le monde doit se convaincre, autant par la théorie que d'après ce que nous avons éprouvé à cet égard, qu'elle courerait sans cesse les plus grands dangers d'être anéantie, si le pouvoir exécutif ne se trouvait point assez fort pour faire régner la loi, comprimer l'esprit de parti tou-

jours prêt à agir, s'il osait se montrer ; intimider les malveillans qui voudraient fomenter des troubles dans l'intérieur , s'ils n'étaient contenus ; et repousser vigoureusement les attaques extérieures ; parce qu'alors la faiblesse du gouvernement , favorisant l'audace de nos ennemis du dedans et du dehors , nous exposeraît de nouveau à retomber dans ces grands embarras et cette funeste anarchie dont nous sommes sortis avec tant de peine , et qui avait donné naissance à la plus horrible des tyrannies.

Ainsi , vous voyez qu'une grande nation comme la nôtre , pour être tranquille et heureuse , a besoin d'un gouvernement extrêmement vigoureux , qui soit dirigé par un seul ; et que l'inconvénient , provenant de l'abus que celui-ci peut faire du grand pouvoir dont on le revêtit , étant infiniment moins grave que celui qui dériverait de ne pas lui en confier assez , l'un doit être préféré à l'autre.

VALMONT. Tout en convenant de la justesse de vos explications , je ne puis m'empêcher cependant de déplorer amèrement , combien il est désespérant de penser , qu'après

avoir fait tant de sacrifices pour conquérir notre liberté, nous devions, pour la conserver, organiser un gouvernement qui aurait la possibilité de nous en priver; car le développement de vos idées sur cet objet, m'a parfaitement convaincu de la nécessité d'investir le magistrat suprême de la nation, d'un pouvoir très-étendu, malgré les dangers qui peuvent en résulter pour la liberté; parce que je sens très-bien que si, d'un côté, pour empêcher ce magistrat de tendre au despotisme, on voulait trop restreindre ses prérogatives, on le mettrait, de l'autre, dans le cas de ne pouvoir pas imprimer au gouvernement cette marche ferme et rapide qui doit continuellement protéger notre existence contre tous les périls dont, sans cela, elle serait sans cesse menacée; mais il existe un terme auquel doit s'arrêter cette autorité, qu'on ne peut s'empêcher de lui confier, et c'est ce qu'il deviendrait essentiel de déterminer, comme aussi de s'attacher à prévenir les principaux abus qui peuvent en dériver; mais comment parvenir à découvrir cette heureuse combinaison?

BELVAL. J'avoue que la chose est assez

difficile; mais cependant je ne la crois pas impossible; et il me paraît que ce but est assez bien rempli par notre constitution, et le sénatus consulte organique qui en est comme le supplément, dont il résulte que le premier consul, par l'intermédiaire du sénat, exerce sur les autorités constituées assez d'influence, pour qu'aucune d'elles ne puissent plus opposer d'obstacles à la marche du gouvernement, excepté cependant que celui-ci ne voulût tendre à renverser les bases qui ont été posées pour assurer notre liberté; car, dans ce cas, le sénat conservateur aurait la faculté d'arrêter ses entreprises; et nous devons d'autant plus nous flater qu'il s'y déterminera, que les membres de ce corps, ne pouvant être destitués, et jouissant des plus belles prérogatives, sont eux-mêmes les plus intéressés à la conservation du nouvel ordre de choses.

Au surplus, je pense qu'un peuple libre doit trouver bien plus encore une sûre garantie de ses droits, dans ses institutions, que dans les meilleures combinaisons de son gouvernement; parce que, lorsque ces institutions sont réellement bonnes, il s'y attache avec une telle force, qu'aucun moyen ne serait plus capa-

ble de les lui ôter, étant alors protégées par l'opinion publique , qui devient, dans une nation éclairée et libre, la plus forte des résistances contre tout ce qui pourrait tendre à la ramener sous le despotisme.

VALMONT. Ce que vous venez de dire ne peut sans doute être contesté ; mais les grands effets , qu'avec raison vous attribuez à cette opinion , ne peuvent , dans une nation récemment régénérée comme la nôtre , se manifester avec ce degré d'énergie nécessaire pour opposer une barrière efficace aux actes du gouvernement qui compromettraient la liberté , que lorsque l'expérience aurait appris à connoître , à cette même nation , toute la bonté de sa nouvelle organisation , et à la lui faire aimer assez pour former cet esprit public qui en serait le plus solide appui.

Et voilà précisément pourquoi certains esprits ont pris l'alarme à cet égard ; parce que notre nation ne pouvant avoir encore le tems suffisant pour bien apprécier les opérations de Bonaparte , ils craignent que l'enthousiasme , qu'il nous a généralement inspiré , ne lui facilite les moyens de nous replacer

sous le gouvernement arbitraire, si jamais il lui en prenait envie; et c'est d'après cette crainte, qui les dominent fortement, qu'ils croient apercevoir dans sa marche des traces qui pourraient le conduire au pouvoir absolu.

BELVAL. Je sais, ainsi que vous, que chez nombre de personnes, il existe encore à cet égard d'assez fortes préventions contre les intentions du premier consul; mais il me sera facile de vous démontrer combien elles sont mal fondées, en nous rappelant de ce que nous avons dit dans nos précédens entretiens concernant l'état de la France avant l'évènement du fameux 18 brumaire.

Il est certain qu'elle se trouvait alors sur le penchant de l'abîme, et que Bonaparte parut à tous les Français être le seul homme capable de l'empêcher d'y être précipitée. Il fut donc placé à la tête de la nation, avec tous les pouvoirs nécessaires pour la sauver; et après avoir rempli cet grand objet au-delà de nos espérances, en ramenant la tranquillité interne, en faisant renaître le crédit, en nous pacifiant de la manière la plus glorieuse avec

tous nos ennemis , et en récréant avec la plus grande sagesse l'ordre social dont les bases sont entièrement appuyées sur les nouveaux principes , on vient à présent réclamer contre ce même pouvoir que nous lui conferâmes avec tant d'empressement quand nous désespérions de notre salut ; et maintenant que la crise est passée , parce qu'il a su nous en délivrer , on voudrait restreindre son autorité , sous prétexte qu'il peut s'en prévaloir pour attenter à notre liberté ; tandis que toutes ses opérations démontrent que , jusqu'ici , il n'en a fait usage que pour notre plus grand avantage , et que tous les faits déposent également en faveur de les idées libérales ; car , aux yeux des personnes impartiales , il n'est aucune des lois qu'il a proposées , qui ne consacre le grand principe de l'égalité des droits , et aucune de ses actions qui ne prouve que ces mêmes principes sont gravés dans son cœur , et qu'il les prend constamment pour base de sa conduite .

Je vais , pour confirmer cette vérité , joindre encore de nouvelles preuves à celles dont j'ai déjà fait mention dans nos précédens entretiens .

Si l'on examine avec attention les bases de la constitution de la république italienne , à laquelle le premier consul a principalement influé , peut-on nier qu'elles ne soient posées de manière à favoriser le plus possible la véritable liberté ? Et dans l'organisation qu'il vient de donner aux Suisses , n'en a-t-il pas fait disparaître tout ce qui tendait à contrarier cette même liberté , en abolissant la noblesse qui existait dans quelques cantons ; les priviléges de certaines familles , et la supériorité des villes sur les campagnes ; c'est-à-dire , que ces bons Suisses , grâce aux idées libérales de notre chef , vont jouir maintenant de l'égalité de droits la plus complète .

Or , ces deux faits , aussi mémorables qu'ils sont remarquables dans ce genre , suffiraient déjà pour dissiper les doutes que les détracteurs du premier consul voudraient faire naître sur ses principes libéraux , quand bien même l'ensemble de sa conduite , bien apprécié , ne tendrait pas à nous en convaincre parfaitement .

Nous devons donc regarder comme bien chimériques ces craintes que l'on voudrait

nous inspirer à son égard , d'après des conjectures fondées sur de prétendues arrières-pensées qu'on lui suppose , relativement à notre liberté. De telles pensées peuvent facilement naître dans l'esprit d'un homme ordinaire ; mais dans la tête d'un grand homme , tel que celui dont nous parlons , cela doit être regardé comme impossible , parce que l'intérêt de sa véritable gloire s'y oppose , et qu'il doit sentir parfaitement qu'il ne peut parvenir à la conserver que par les mêmes moyens qu'il a employés pour l'acquérir ; c'est-à-dire , en continuant toujours à faire de grandes choses pour consolider notre liberté , et opérer de plus en plus notre bonheur.

C'est d'après toutes ces considérations que l'homme le plus patriote , pourvu qu'il soit de bonne-foi , loin de concevoir aucune inquiétude sur l'immense pouvoir de Bonaparte , (pouvoir que cet homme , au-dessus de tout éloge , doit principalement à l'opinion générale , que son grand mérite a. décidé en sa faveur) se persuade au contraire qu'il ne peut qu'en résulter la plus grande utilité pour sa patrie , puisque ses propres reflexions doivent le convaincre pleinement que ce chef suprême

a besoin de toute l'autorité qu'il possède pour pouvoir aplanir les nombreux obstacles que , sans cela , on aurait opposé de toutes parts à la réorganisation de notre nouvel édifice social , qui s'élève tous les jours avec autant de solidité , que de majesté et de gloire.

La sagesse avec laquelle le premier consul procède à sa construction , lui fait employer les matériaux appartenans à l'ancien édifice , qui peuvent être utiles et contribuer à la perfection du nouveau ; ce qu'il n'aurait probablement pu exécuter , s'il n'avait à sa disposition la force nécessaire pour obliger tous ceux qui , sous sa direction , travaillent avec lui à ce bel ouvrage , de se conformer exactement au plan sublime qu'il a conçu , et empêcher en même-tems les spectateurs mal-intentionnés , de troubler en aucune manière ses immenses et superbes travaux.

Quand on a eu le bonheur de trouver un aussi excellent architecte , ne doit-on pas lui donner la confiance la plus entière , et être parfaitement tranquille sur tout ce qu'il fera ? D'autant que l'édifice dont-il s'agit étant absolument unique dans son genre , aucun ob-

jet de comparaison ne peut servir pour le juger ; il faut donc attendre qu'il soit totalement terminé , et que nous ayons ensuite le secours de l'expérience , pour pouvoir le bien apprécier. Jusques-là , suspendons au moins notre jugement , mais soyons sans inquiétude sur les résultats qu'il doit produire ; parce que d'après tout ce qu'a fait jusqu'à présent le grand homme chargé de nos intérêts , nous devons croire qu'ils satisferont complètement à l'objet de nos désirs.

Des patriotes ardents , voudraient que l'on rejettât de l'organisation du gouvernement actuel , tout ce qui peut avoir quelque rapport avec celle de l'ancien régime , par la crainte qu'ils ont de voir celui-ci reparaître. Les mécontents du nouvel ordre de choses , sont au contraire bien aise d'en voir adopter quelques parties , pour avoir occasion de dire , chaque fois que cela arrive , qu'il ne valait pas la peine de faire une révolution , pour retourner au même point d'où nous étions partis. Ils affectent de croire à la ressemblance de notre état présent , avec ce qui existait auparavant , et s'efforcent de vouloir nous le persuader ; mais ils n'y parviendront

jamais ; parce que pour peu qu'on ait de sens commun et d'amour de l'indépendance , on ne peut confondre deux choses aussi disparates que celles qu'ils voudraient assimiler.

En effet , si nous voulons les comparer , nous voyons qu'autrefois nous étions gouvernés par un maître absolu , que le hasard de la naissance nous donnait , s'occupant ordinairement très-peu du soin de remplir les devoirs de sa place , et dont le caprice ou celui de ses ministres décidait irrévocablement de nos destinées .

Maintenant nous avons un chef de notre choix , qui ne cesse de consacrer tous ses momens à la chose publique ; et dont les utiles et glorieux travaux , tendent chaque jour à perfectionner et à rendre inébranlables les bases qui ont été posées par la révolution , pour la garantie de nos droits civils et politiques .

Si sa volonté n'éprouve jamais aucune résistance , c'est qu'en ne proposant que des choses conformes à la raison , il nous a tellement convaincu qu'il ne veut que notre bien , que l'opinion générale est toujours dis-

posée à se prononcer d'avance en faveur de ses projets ; et que ses bonnes intentions , jointes à son génie , ne nous permettent pas de douter un instant qu'il ne parvienne à nous organiser de la manière la plus convenable , pour assurer en même-tems notre prospérité et notre indépendance.

Cette espérance qui se change en certitude pour toute personne qui sait réfléchir , acquière encore une nouvelle force , si l'on considère que le premier consul , paraissant bien convaincu de l'obligation où il est de respecter la loi aussitôt qu'elle est rendue , et ne se permettant jamais de la violer , offre un grand exemple à suivre , à ses successeurs , et qui servirait en même-tems d'un puissant obstacle à leur opposer , si jamais ils pouvaient être tentés de vouloir rétablir le gouvernement arbitraire , dont nous avons eu tant de peine à nous délivrer , et qu'il paraît impossible de voir renaître ; attendu que la nation , après avoir contracté l'heureuse habitude de se voir gouvernée par les lois et la raison , ne voudra certainement plus se soumettre à l'être par la scule volonté ou le caprice de ses chefs .

Notre sort d'après ce nouvel ordre de choses, se trouve donc très-different de ce qu'il était par le passé, et devient d'autant plus satisfaisant à contempler, qu'il nous offre pour l'avenir l'espoir d'une continue amélioration.

VALMONT. Aucune personne sensée et de bonne-foi, ne peut , ce me semble, se refuser aux conclusions que vous venez de tirer, et de résister à la force des raisons que vous avez employées , pour démontrer les avantages qui résultent pour la chose publique , de la grande autorité que possède le premier consul. Ce qu'il y a de certain , c'est qu'elles ont opérées sur moi la plus entière conviction ; parce que comme vous l'observez très-bien , il en fait continuellement un si bon usage , que les partisans de la liberté , les plus craintifs , s'ils y réfléchissaient murement et sans prévention , loin d'avoir aucune inquiétude relativement à cette autorité , ils ne devraient au contraire cesser de se réjouir , qu'il l'ait acquise ; car en se rappellant toutes les dées exagérées qui ont été émises pendant la révolution , sur les moyens d'organiser un

bon gouvernement, et les vains efforts que l'on avait faits pour y parvenir, on doit être bien persuadé que cela est prodigieusement difficile; attendu que dans ce genre sur-tout, il devient beaucoup plus aisé d'inventer des théories, que de leur faire produire d'utiles effets dans l'exécution.

Or, le chef que nous avons choisi pour arriver à ce but important, s'y acheminant sans cesse avec le plus grand succès, nous devons être toujours prêts à concourir avec beaucoup d'empressement, à tout ce qui peut favoriser ses vues, et croire, ainsi que vous l'avez déjà dit, qu'il n'y avait réellement que lui, capable de nous organiser de la manière la plus favorable, pour obtenir en même-tems la tranquillité et conserver la liberté; et d'après la comparaison, de la situation où nous étions à son retour d'Egypte, et celle où maintenant il nous a placé; nous devons regarder comme bien téméraires et bien injustes ceux qui osent critiquer sa conduite, et voudraient nous persuader que nous avons tort de nous abandonner à lui avec la plus entière confiance.

Dans les circonstances politiques où se trouve la France , dont l'heureuse position et la puissance , ainsi que vous l'avez justement remarqué , peut exciter la jalouſie des autres nations , il nous faut un gouvernement extrêmement fort , qui nous fasse respecter au dehors , et nous préserve des secouſſes du dedans . Toutes les parties qui en forment l'ensemble doivent donc être combinées de manière , à ce qu'elles soient dans la meilleure harmonie , et si fortement liées entr'elles , qu'aucune tentative , venant de l'intérieur ou de l'extérieur , ne puisse parvenir à les désunir . Car nous ne devons jamais oublier , que les divisions intestines et la guerre , sont de tous les dangers , ceux que nous avons le plus à redouter , puisque c'est toujours par ces deux causes que les plus grands empires ont été désorganisés et détruits . Par conséquent la meilleure constitution pour nous , sera nécessairement celle qui tendra le plus à nous garantir de ces deux fléaux . Or , comme tout ce que fait Bonaparte paraît essentiellement concourir à remplir ce double objet , nous devons nous flatter que celle que nous avons , nous rendra le peuple le plus tran-

quille , et par conséquent le plus heureux de la terre.

BELVAL. Je vois avec bien du plaisir que vous soyez à présent aussi convaincu que je le suis moi-même , de la véritable utilité qu'à déjà produit et que doit continuer à produire encore , les nouvelles opérations du premier consul , et la grande autorité dont il jouit.

Je me doutais bien que nous finirions par être du même avis sur cet objet important ; parce que quand on ne discute , ainsi que nous le faisons l'un et l'autre , qu'avec l'intention de chercher la vérité , on est sûr de se trouver parfaitement d'accord , aussitôt que celle-ci est aperçue .

VALMONT. Cette heureuse harmonie qui finit toujours par régner dans nos idées , à la suite de nos discussions , me rend celles-ci d'autant plus intéressantes , et me fait désirer leur continuation avec bien de l'empressement . C'est pourquoi me trouvant forcé de les interrompre aujourd'hui , je vous prie de ne pas différer plus tard que demain , à les reprendre .

HUITIÈME DIALOGUE.

BELVAL. Il ne nous reste donc plus maintenant, qu'à nous livrer à la contemplation de tout ce qui doit résulter d'avantageux pour nous, de certaines opérations de Bonaparte, que nous n'avons pas encore considérées; telles par exemple que les indemnités de l'Allemagne, et sa médiation dans l'Helvétie.

Tout a été si bien combiné dans le beau plan des indemnités, qu'en faisant concourir la Russie à son exécution, nos liaisons sont devenues d'autant plus étroites avec le souverain de ce puissant empire; et que la manière dont se sont effectuées ces indemnités, le roi de Prusse, ainsi que tous les autres prince de l'empire d'Allemagne, qui ont été dans le cas d'y participer, doyent en être extrêmement satisfaits. De sorte que le souvenir pour eux de cette grande et utile opération, joint à leurs intérêts bien entendus, doit les incliner fortement en notre faveur, et les décider par conséquent, à observer une

exacte neutralité, ou à se déclarer plutôt pour nous que pour l'Autriche, dans le cas où celle-ci voudrait encore entreprendre de nous faire la guerre. Ajoutons à cela une remarque importante, c'est que par ces indemnités et le traité de Lunéville, nous n'avons plus nulle part aucun points de contact avec cette puissance rivale du continent; de manière que si les hostilités recommençaient avec elles, nos frontières se trouveraient de tous côtés, garanties par des états amis, neutres ou alliés, qui tous, seraient plus ou moins intéressés à ne pas en laisser approcher les armées ennemis.

Grâces à ces prévoyantes combinaisons, nous voilà donc, au moins pour le présent, dans une parfaite sécurité relativement à la guerre du continent; ce qui devait nous faire présumer que nous eussions aussi été préservés pour long-tems de celle de mer; mais l'orgueilleuse et turbulente Angleterre, jalouse du haut rang que nous occupons parmi les nations; redoutant la prospérité que notre bon gouvernement tend à nous procurer, et croyant ne trouver la sienne que dans les troubles et les malheurs du monde, vient

d'en ouvrir de nouveau la terrible carrière, en nous déclarant la guerre, pour se dispenser d'exécuter les conditions qui venaient de la faire cesser; et prétend justifier cette insigne violation des traités, en alléguant des motifs qui ne sont appuyés que sur les plus grossiers mensonges.

La modération que Bonaparte a opposé à ses insolentes provocations, avant que les hostilités eussent commencées, et tous les moyens qu'il a tenté pour prévenir une rupture qui doit être suivie de tant de calamités, en augmentant notre admiration et notre amour pour sa personne, doit nous exciter en même tems avec d'autant plus d'ardeur, à le seconder de tous nos efforts et de nos moyens, pour l'aider à faire triompher complètement la justice de notre cause. Espérons que son génie, notre dévouement et nos immenses ressources, le mettront à même de causer d'amers repentirs à ces fiers insulaires de s'être décidés aussi légèrement à cette nouvelle et injuste agression, en leur faisant perdre pour toujours l'empire des mers, dont-ils jouissent avec autant d'arrogance que d'utilité pour leur commerce, et qui, par cette raison, de-

vient aussi humiliant pour les autres nations maritimes , qu'il est préjudiciable à leurs intérêts.

Nous devons donc être assurés qu'elles applaudiront toutes à nos succès , si , comme nous aimons à nous en flatter , nous en obtenons d'assez grands , pour les délivrer entièrement de ce joug avilissant , qu'elles supportent impatiemment , en proclamant à la paix , la liberté des mers .

Cette guerre dans laquelle nous nous trouvons engagés malgré nous , est une de ces circonstances difficiles qui doit nous faire mieux sentir encore combien il est consolant dans une pareille position , d'avoir à notre tête , un chef réunissant autant de qualités , et sur lequel nous puissions nous reposer avec une parfaite sécurité , du soin de nous en tirer ; parce que nous devons être sûrs que rien ne sera oublié , de tout ce qui pourra concourir à nous en faire sortir avec avantage et gloire .

Quant à l'Helvétie , quelles louanges Bonaparte ne doit-il pas obtenir , je ne dis pas seulement des Français et des Helvétiens , mais aussi des philanthropes de tous les pays ,

qui ont dû voir avec autant de plaisir que d'admiration, que le premier consul soit intervenu dans les querelles domestiques des habitans de ces célèbres montagnes, non-seulement pour leur rendre la tranquillité qu'ils avaient perdu depuis que nous les avions révolutionnés, et arrêter l'effusion du sang qui commençait à couler, mais encore pour leur restituer la même constitution qu'on leur avait ôtée, qu'ils ne cessaient de regretter, et qui se trouve dégagée des principaux abus que le tems avait introduit dans plusieurs de leurs cantons. De sorte que ce bon peuple jouira de nouveau de la même indépendance à laquelle il était accoutumé, et en même tems d'un gouvernement mieux organisé, qui le rendra plus libre, et par conséquent plus heureux.

Cependant les anglais qui voulaient recommencer la guerre, et avait par leurs menées en Suisse, contribué à y faire éclater les derniers troubles ; s'étaient comme de raison fortement déchaînés contre la belle proclamation de Bonaparte, qui rendait nuls dans ce pays, leurs projets de désorganisation, au moyen desquels ils avaient fondé l'espoir de

bouleverser encore le continent ; et quelques-uns d'eux , dans le parlement d'Angleterre , se livrèrent aux plus violentes déclamations contre notre chef , en l'accusant de n'avoir d'autre intention , dans ce qu'il faisait à cet égard , que de satisfaire disaient-ils , son extrême ambition , qui le portait à se rendre le tyran de la Suisse , en lui ravissant son indépendance .

Les auteurs de ces injustes critiques , ainsi que ceux , qui parmi nous les avaient adoptées , doivent être actuellement bien honteux , en voyant que le premier consul , par les heureux effets qu'ont produits sa médiation , et qui se trouvent attestés par les nombreuses adresses de remerciemens qui lui sont parvenues de tous les cantons de l'Helvétie , loin de confirmer leurs sinistres prédictions , ait au contraire fait dans ce cas , le plus bel usage du pouvoir que nous lui avons confié , en l'employant à rétablir le calme et la concorde chez ces voisins , lesquels nous servant de boulevard dans une partie très - importante , de nos frontières , doivent d'autant plus nous intéresser en leur faveur ; et en leur donnant en même tems le gouvernement le plus con-

forme à leur goût et aux différentes circonstances dans lesquelles ils se trouvent.

Bonaparte en se conduisant ainsi, à donc augmenté sa gloire et favorisé en même tems nos intérêts; et tels sont les véritables effets qui résulteront toujours pour les peuples, de la sagesse et des lumières des chefs qui sont destinés à les gouverner, que ceux-ci, lorsqu'ils réuniront ces deux qualités, n'oublieront jamais que leur propre bonheur, est intimement lié à celui de ces mêmes peuples qu'ils dirigent; et que l'intérêt bien entendu d'une nation, doit plutôt l'incliner à faire le bien que le malheur des autres nations.

C'est d'après de semblables sentimens, qui ne cessent d'animer celui qui nous gouverne, que pendant le cours des négociations du traité d'Amiens, nous voyons par les pièces officielles qu'on a publiées relativement à ce traité; qu'il avait invité le gouvernement anglais de se concerter avec nous, pour faire cesser le continual brigandage que les régences de la Barbarie, exercent avec autant d'activité que d'atrocité, dans la Méditerranée, contre presque toutes les nations situées sur

les bords de cette mer , et celles qui la fréquentent pour leur commerce. Cette invitation était d'autant plus généreuse et remarquable , qu'elle n'avait d'autre objet , que de procurer , au préjudice même de nos propres intérêts , un grand bienfait aux peuples qui se trouvent exposés à ces cruelles pirateries ; car notre pavillon étant un des plus respectés par ces barbares , les bâtimens de commerce , français sont , par cette raison , beaucoup plus recherchés des négocians étrangers , pour transporter avec sûreté leurs marchandises d'un port à l'autre ; mais cette considération mercantile , qui n'avait point empêché Bonaparte de concevoir un aussi beau projet , fut sans doute ce qui détermina le gouvernement anglais , pour qui tout est calcul d'argent , de ne pas l'accueillir , afin de ne pas priver sa nation des mêmes bénéfices , dont la nôtre consentait à faire le sacrifice.

Cet oubli de nos intérêts pécuniaires , en faveur de l'humanité , n'aurait pu dans ce cas , qu'exciter nos applaudissemens ; parce que toutes les personnes raisonnables et bien pensantes parmi nous , doivent désirer , que désormais notre nation , au lieu de n'employer

l'énorme puissance que nous avons acquise, qu'à molester les autres peuples, ainsi que le pratiquent nos rivaux, devenus actuellement nos ennemis, n'en fasse usage au contraire que pour les favoriser dans toutes les occasions, autant qu'une politique sage et éclairée peut permettre de se livrer à ces sentiments de bienfaisance.

De semblables maximes ne seront vraisemblablement jamais adoptées par les anglais; mais c'est principalement par des principes opposés aux leurs, relativement à la manière d'envisager le sort des peuples, et de se conduire à leur égard, que nous devons être jaloux de ne pas ressembler à cette nation égoïste, qui ne cesse de vouloir bouleverser le monde, et de spéculer ensuite sur ses malheurs, pour satisfaire son ambition et sa cupidité.

VALMONT. Je joins bien volontiers mon suffrage au vôtre, pour accorder au premier consul les louanges que vous lui donnez et qu'il mérite, relativement aux avantages que nous retirerons de son fameux plan des indemnités de l'Allemagne; des effets que res-

sent déjà l'Helvétie, de son acte de médiation; et pour le service signalé qu'il avait intention de rendre à l'humanité, en proposant aux anglais de se réunir à nous, pour faire cesser les pirateries des barbaresques dans la Méditerranée; car en vérité tout cela est admirable.

Les réflexions que vous venez de faire sur ces divers objets très-importans, sont si judicieuses, qu'elles me paraissent ne pouvoir en aucune manière être contredites, et comme elles tendent singulièrement à favoriser la tranquillité et la félicité des peuples, il serait bien à désirer que les gouvernans ne les perdissent jamais de vue, et voulussent toujours prendre pour règle de leur conduite, les maximes qui en découlent; mais il faut espérer que la plupart des souverains de l'Europe ne tarderont pas long-tems à s'y déterminer, d'après les grandes lumières acquises à cet égard, et l'exemple donné par notre révolution.

BELVAL. Je le crois comme vous; car, ainsi que nous l'avons déjà observé, dans nos précédens entretiens, il se fait en Bavière, et

dans plusieurs états de l'Allemagne et du Nord , beaucoup d'améliorations dans ce genre ; mais c'est surtout en Russie qu'elles sont très-considerables, et deviennent bien plus remarquables , à cause de l'immense étendue de cet empire, et de la grande et utile influence qui doit nécessairement en résulter pour les autres nations.

En observant avec attention le système de gouvernement que suit son jeune empereur, on ne peut se refuser à une continue admiration pour toutes ses opérations , en voyant qu'il n'en est aucune qui ne soit un bienfait pour ses peuples , dont il cherche tous les jours à rendre la situation meilleure , en brisant peu-à-peu , et avec la prudence commandée dans ce cas par la saine politique , les chaînes dont-ils sont enveloppés , et qui les réduisent au plus accablant esclavage.

L'instruction organisée de manière à répandre les lumières dans tous les points de ces vastes contrées ; un nouveau code de lois projeté , et dont la rédaction est confiée à des jurisconsultes choisis avec le plus grand soin ; de grandes prérogatives accordées au sénat ;

un Ukase qui déclare que dorénavant les paysans appartenans à la couronne, ne seront plus cédés à personne, et pourront acquérir des propriétés; enfin des mesures déjà prises dans une partie de ses états (le duché de Courlande et de Semigalle, et la Livonie) pour améliorer leur sort, et de riches présens faits au comte de Romanzow pour avoir affranchi les siens; suivis de pressantes invitations aux autres seigneurs Russes, pour les engager à imiter un aussi louable exemple. Telles sont les principales opérations d'Alexandre, lesquelles considérés avec l'ensemble de toute sa conduite, démontrent évidemment ses idées libérales, et les sentimens magnanimes dont il est animé, qui le portent à vouloir délivrer les Russes, sans d'ailleurs compromettre la tranquillité générale de l'empire, du joug intolérable sous lequel ils gémissent, en leur donnant successivement, et à mesure qu'ils s'éclaireront et se civiliseront, ce degré d'émancipation nécessaire pour les rendre heureux, et le faire jouir en même tems lui-même, de la vive satisfaction que sa belle âme ne peut manquer d'éprouver, en leur procurant un aussi grand bienfait.

L'homme qui étant mu par des sentimens philantropiques , desire ardemment l'affranchissement des nations , et réfléchit attentivement à tous les avantages qui doivent résulter pour la Russie et pour l'humanité entière , de la conduite d'Alexandre , s'empresse d'autant plus de remercier le ciel d'avoir fait naître un tel prince , et de lui adresser des vœux pour sa conservation , qu'il aime à se flatter que les autres souverains absous de notre continent , frappés par un aussi grand exemple , chercheront à l'imiter , en considérant que le despotisme n'est plus de saison , et qu'il n'est aucun moyen plus efficace de conserver sans risques leur autorité , que de la circonscrire dans de justes bornes ; attendu qu'en établissant à cet égard de sages limites , qui leur imposeraient à eux-mêmes et à leurs successeurs , le devoir de ne point les franchir ; elles serviraient à garantir leurs peuples pour toujours des funestes effets du pouvoir arbitraire , et à tranquiliser en même tems leurs personnes ; parce que n'ayant plus rien à redouter de ces mêmes peuples , qui n'auraient plus alors aucun motifs fondés de vouloir se refuser à l'obéissance qu'ils doivent au

gouvernement , leurs trônes en seraient certainement plus affermis. D'autant qu'en y réfléchissant murement , ces souverains verraienr , que les inconveniens qui dérivent sans cesse de leur autorité illimitée , leur occasionnent souvent de vives inquiétudes et de grands embarras , et que par conséquent , sous tous les rapports , ils trouveraient infiniment plus de satisfaction à commander à des hommes libres , qu'à des esclaves.

Mais pour revenir à la Russie , sur laquelle je me complais tant à présent , à fixer mes regards ; tout le monde connaît les fréquentes révolutions qui ont eu lieu dans cette cour , au préjudice des légitimes souverains. Or , d'après l'amour universel qu'Alexandre inspire maintenant aux Russes , par la manière dont-il les gouverne , non - seulement il se met lui - même à l'abri de ces funestes catastrophes , mais il doit aussi se flatter d'en préserver également ses successeurs ; parce que la bonté d'un gouvernement , est la meilleure garantie que l'on puisse obtenir , pour en perpétuer la durée , et assurer en même tems l'autorité et la tranquillité des gouvernans.

VALMONT. Il n'est pas douteux que si les rois envisageaient leurs places sous ses véritables points de vue, ils seraient beaucoup moins amoureux de leur pouvoir absolu, parce qu'ils comprendraient tous, que les abus qui en sont inséparables, tournent ordinairement au profit de leurs courtisans, ministres ou autres agens, tandis que les inconveniens et les dangers qui peuvent en résulter, sont principalement pour eux-mêmes.

D'ailleurs, s'ils prenaient la résolution généreuse de modifier ce pouvoir, de manière à ce qu'eux et leurs successeurs se trouvassent dans l'heureuse impuissance d'opprimer leurs sujets, celui qu'ils conserveraient ne serait-il pas encore assez grand pour les satisfaire?

L'expérience acquise de tous les tems sur cet objet intéressant, et particulièrement par notre révolution, à convaincu tous les esprits sensés, que le pouvoir exécutif, dans un gouvernement bien organisé, doit jouir d'une très-grande force, pour qu'il puisse obtenir facilement de tous les citoyens, la plus exacte soumission aux lois; car s'il n'était pas investi de toute celle que nécessite l'importance de ses fonctions, il en résulte-

rait dans l'ordre social de tels désordres , que les maux produits par le despotisme le plus absolu , leur deviendraient peut-être préférables.

L'inviolabilité des lois , serait donc la seule obligation que les souverains auraient à s'imposer , et par ce sacrifice raisonnable , ils procureraient tant d'avantages à leurs peuples et de tranquillité à eux-mêmes , qu'ils devraient s'y résoudre avec empressement .

Espérons pour le bien de l'humanité , que les progrès des lumières et de la raison , joints au terrible exemple de ce qui s'est passé chez nous à cet égard , les détermineront à emanciper leurs peuples , en abandonnant les seules prérogatives qui tendent à les opprimer , et se réservant toutes celles qui peuvent concourir à maintenir la tranquillité , et favoriser le bonheur de ces mêmes peuples .

La marche que commence à suivre , (ainsi que vous l'avez déjà observé) quelques princes de l'Allemagne , les cours du Nord et surtout celle de Russie , donne sans doute beaucoup d'espoir à cet égard ; mais il en est d'autres aussi , (des souverains) qui paraissent déter-

minés à vouloir conserver le pouvoir arbitraire dans toute son étendue ; et crainte qu'il ne leur échappe, prennent toutes sortes de précautions pour le conserver ; mais il me semble que les moyens vexatoires qu'ils emploient pour tendre à ce but, pourraient très-bien opérer un effet contraire à leurs intentions.

BELVAL. Il n'y a pas de doute à cela ; car malgré tous les efforts que ces princes, certainement bien mal conseillés, font pour retenir leurs sujets dans l'abrutissement, les lumières qui entourent de tous côtés les frontières de leurs états , finiront nécessairement par y pénétrer tôt ou tard , et alors le mécontentement, alimenté et dirigé par elles, peut et doit y produire de violentes explosions , qui pourraient facilement les rendre eux-mêmes victimes de leur obstination à vouloir continuer de despotiser leurs gouvernés. Tandis que l'état présent des choses devrait leur faire sentir à chaque instant , la convenance, et même la nécessité d'abandonner cet odieux système , pour en suivre un autre beaucoup plus conforme à la raison , et aux vifs désirs

que celle-ci inspire toujours à tous les peuples éclairés, d'être gouvernés par les lois, et non plus par la simple volonté, ordinairement très-capricieuse de leurs chefs, ou de celle de leurs ministres.

Les souverains sages doivent donc pour leur propre sûreté, chercher à faire insensiblement les vœux de leurs sujets, vœux que ceux-ci ont trop d'intérêt à réaliser, pour croire qu'ils puissent rester toujours impuissants.

Mais en parlant de l'amélioration qui tend à s'opérer dans le sort des peuples, je ne puis m'empêcher de faire encore à cet égard, un retour sur nous mêmes, et me livrer de nouveau au plaisir de considérer celle que nous avons obtenue par notre révolution; car j'éprouve toujours un charme inexprimable, lorsque je contemple la situation extrêmement avantageuse dans laquelle nous nous trouvons déjà, et que par la pensée je m'enfonce dans l'avenir, pour me représenter le haut degré de prospérité et de bonheur auquel nous devons nous flatter de parvenir.

En effet, quel est le Français qui fixant son

attention sur l'état actuel de sa patrie , ne se sente transporté de joie et d'enthousiasme , de le trouver aussi satisfaisant ? S'il réfléchit à la gloire et à la puissance immense que nous avons acquise , il lui est facile d'apercevoir l'utilité que nous devons en retirer , pour notre tranquillité interne et externe .

S'il examine ensuite notre nouveau système social , qui prend tous les jours plus de consistance , et qu'il applique sa méditation à prévoir les conséquences qui résulteront de son ensemble , d'après les principales parties qui le composent , telles que le code civil et criminel , le bel ordre établi dans nos finances , l'instruction publique organisée dans tous les points de la république , l'uniformité dans les poids et les mesures , notre système monétaire , etc. etc. , il ne peut douter que la France ne soit appelée à jouir de la plus grande félicité ; ce qui le pénètre également d'admiration et de reconnaissance , envers celui à qui nous devons essentiellement tant de bienfaits . Mais en remontant à la cause première de ces bienfaits , nous sommes bientôt convaincu que sans la révolution , nous ne les eussions jamais obtenus ; car si elle ne s'é-

tait point opérée , il est certain que le génie transcendant de Bonaparte , n'eût pas eu d'occasion de se développer , et que tous les efforts que la nature doit avoir faits pour produire un homme si extraordinaire , auraient été perdus pour la France et pour le monde entier .

De telles réflexions me paraissent bien propres à nous faire oublier les maux causés par cette révolution , puisque c'est par elle que tous les préjugés ont été détruits , toutes les résistances ont été vaincues , et que l'on a pu ensuite , sans aucun obstacle , mettre à profit les grandes lumières acquises , pour construire le plus bel édifice social qui ait jamais existé , parce qu'il est le plus conforme à la raison . De sorte que toutes les fois que nous songerons au bonheur qu'il nous aura procuré , notre gratitude devra se diriger également vers la révolution et vers Bonaparte ; car sans la révolution , le mérite de Bonaparte eût resté toujours inconnu ou inutile , et sans Bonaparte il est très-probable que nous n'eussions jamais joui des avantages immenses que devaient produire la révolution ; ainsi vous voyez que Bonaparte et révolution , devien-

nent deux noms inséparables, et qui seront toujours infiniment chers à tous les Français qui aiment sincèrement la liberté et leur patrie.

VALMONT. Il est certain que notre système social, me paraît comme à vous, devoir être plus parfait que tous ceux qui ont été adoptés jusqu'ici, par les diverses nations ; mais je ne puis m'empêcher de remarquer en même tems, combien il est fâcheux que dans un pareil système, dont les bases reposent essentiellement sur les vrais principes de la liberté, on n'ait pu en bannir totalement l'esclavage, qu'on a dû devoir laisser subsister pour les nègres de nos colonies. Les effroyables atrocités que ces malheureux ont exercés dans ces mêmes colonies envers nos compatriotes, et qu'ils continuent d'y commettre encore, sont une preuve malheureusement trop convaincante des erreurs grossières dans lesquelles, des partisans outrés de la liberté, qu'on appelait pendant la révolution, *les amis des noirs*, se sont laissés entraîner à cet égard. Cependant il en est encore parmi eux, qui, par un excès de philanthropie, concernant ces nègres, préféreraient qu'on aban-

donnât nos colonies , plutôt que de continuer à y maintenir l'esclavage.

BELVAL. Les sentimens d'humanité , sont des sentimens si précieux et si respectables , que nous devons les plus grands égards à ceux qui en sont animés , lors même que voulant les exercer , ils en font une mauvaise application.

C'est ainsi que nous devons en agir vis-à-vis de ces amis des noirs , qui , dans leurs intentions , n'avaient d'autre objet que de faire cesser l'oppression de leurs semblables , ne prévoyant pas sans doute les funestes conséquences qui devaient résulter des mesures qu'ils proposaient. Il serait donc bien injuste de vouloir à présent , les rendre responsables des maux qu'elles ont produits , et nous devons dans ce cas , nous en tenir à la réflexion , que dans le cours de ces entretiens , nous avons eu occasion de faire plus d'une fois ; c'est que dans le gouvernement des peuples , l'expérience ne peut souvent s'accorder avec la théorie.

Si ceux qui provoquaient la liberté entière des nègres , avaient bien envisagé cette

question sous tous ses points de vue , ils auraient dû prévoir que ces hommes , infiniment plus nombreux dans nos colonies , que les blancs , une fois rendus indépendans , non-seulement n'auraient plus obéis aux colons , comme auparavant , ce qui cependant devenait indispensable pour pouvoir y continuer la culture des terres , mais même que pour se venger des vexations qu'ils auraient cru avoir à leur reprocher , se seraient livrés envers eux à toutes sortes d'excès , ainsi que cela est arrivé , et que ces excès devaient tendre à l'anéantissement de nos colonies .

Comme cette vérité est actuellement dans tout son jour , et que l'on ne peut plus perséverer dans les mêmes idées d'affranchissement des nègres , sans y joindre en même tems celle de renoncer à ces mêmes colonies ; c'est vraiment une chose assez extraordinaire que de trouver encore des gens qui tiennent à ce sentiment , lequel ne peut plus exister que dans des têtes très-exaltées .

Pour démontrer combien il est erroné , il suffit de se rappeler l'état extrêmement florissant de nos colonies , avant la révolution ,

et le grand avantage qui en résultait pour la métropole , parce qu'il est clair qu'en faisant un pareil sacrifice , il tournerait au profit des autres puissances maritimes , et principalement de celle qui doit fixer plus particulièrement notre attention , à cause de l'ambition qu'elle manifeste toujours de conserver l'empire des mers , pour pouvoir continuer de faire à elle seule le commerce de tout le globe.

Pour éviter le grave inconvenient de nous mettre par cet abandon , dans sa dépendance à cet égard , et de nuire infiniment à la prospérité de notre commerce , il devient donc indispensable de continuer à cultiver nous mêmes les précieuses denrées que nous retirons de nos colonies , telles entr'autres que le sucre et le caffé , qui sont devenues pour nous comme pour les autres nations , d'un usage indispensable , et dont nous faisons une consommation immense . Et comme cette culture ne peut s'opérer que par les nègres , nous ne pouvons faire autrement que d'en maintenir la traite .

Je conviens que cette traite constraste for-

tement avec les principes de liberté que nous avons consacrés, et doit répugner singulièrement à tous les amis de l'humanité lesquels sont nécessairement ennemis de l'esclavage; mais comment se déterminer d'abandonner chez nous celui-ci, tandis que toutes les autres nations le conservent encore? et prendre une mesure qui serait extrêmement désastreuse pour notre commerce, et tendrait à rendre beaucoup plus florissant celui de nos rivaux? La saine politique jointe à un grand intérêt national nous oblige donc, dans ce cas, de nous écarter de nos principes; mais en y réfléchissant bien, on verra que c'est uniquement la nécessité qui nous y constraint.

D'ailleurs, si l'on examinait avec attention toutes les circonstances qui accompagnent cet esclavage, on le trouverait vraisemblablement moins odieux qu'il ne le paraît au premier coup-d'œil.

Beaucoup de gens croient encore que c'est par la violence que l'on enlève la plupart des nègres qui sont transportés dans nos colonies; mais la chose n'est pas ainsi: ce sont les habitans de l'Afrique, qui vendent eux-mêmes

volontairement leurs compatriotes aux Européens. Cette vérité est constatée par toutes les relations que nous avons sur cet objet : et une de ces relations des plus récentes et des plus intéressantes en même tems à consulter à cet égard, se trouve renfermée dans *les fragmens d'un voyage en Afrique, fait pendant les années 1785, 1786 et 1787, dans la partie du Sénégal, par Golberry*, qui a été publié l'année dernière, et paraît mériter toute confiance, par les soins, la sagacité et l'exactitude, avec laquelle l'auteur a observé tout ce qu'il rapporte.

Or, ce voyageur dit positivement qu'à Galam, situé sur le bord du fleuve Sénégal, et qui est un endroit principalement destiné à la traite des noirs, il y arrive annuellement une quantité de captifs, venant des contrées distantes de 70 et jusqu'à 80 journées de ce même endroit ; c'est-à-dire, des lieux les plus éloignés et les plus enfoncés dans l'intérieur de l'Afrique. Et a ce fait il en ajoute un autre que l'on trouve également affirmé par les différens voyageurs qui l'ont précédé dans ce vaste continent ; c'est que les peuples qui l'habitent, sont continuellement en guerre

Les uns avec les autres, et que les prisonniers que l'on fait dans ces guerres étaient toujours massacrés, avant l'époque où les Européens se présentèrent pour les acheter et les transporter dans leurs colonies ; d'où il résulte que sans ce transport ou cette traite, tous les malheureux nègres qui en ont été l'objet jusqu'à présent, eussent péri dans leurs pays, par les mains de leurs barbares vainqueurs. Ce qui comme vous voyez, rend ce commerce infiniment moins condamnable de la part de ceux qui achètent ces infortunés, que de celle de ceux qui les vendent, puisque le résultat de l'achat des premiers tend à leur conserver la vie.

VALMONT. Il est certain qu'entre les actions des uns et des autres il existe une grande différence, et que ce fait s'il est aussi bien prouvé que vous le prétendez, doit beaucoup atténuer le tort des Européens, aux yeux de ceux qui blament le plus ce trafic des hommes ; mais ne pourrait-on pas objecter, que l'empressement avec lequel nous allons acquérir les noirs sur les côtes d'Afrique, tend à provoquer les guerres parmi les peuples de ce

continent, qui, sans cela, y seraient moins fréquentes.

BELVAL. Il est sans doute difficile de ne pas croire que la traite ne doive contribuer jusqu'à un certain point à produire ce funeste effet. Cependant, si l'on considère que chez tous les peuples qui ne sont point ou peu civilisés, la guerre devient un état presque habituel, et qu'on joigne à cette considération générale, les rapports que nous font les voyageurs, et surtout le célèbre Mongo-Park, sur les causes qui concourent à entretenir les Africains dans l'usage de guerroyer continuellement les uns contre les autres, on est convaincu que leur barbarie est la plus puissante de ces causes, et que quand bien même ils ne trouveraient plus à vendre leurs prisonniers aux Européens, ils n'en resteraient pas pour cela beaucoup plus tranquilles entr'eux.

Quand à l'usage abominable où ils étaient avant l'établissement de la traite, de massacrer leurs prisonniers, à l'exception seulement du petit nombre de ceux que les vainqueurs réservaient pour leur service, et qu'ils traitaient, ainsi qu'ils le font encore à pré-

sent , avec la plus grande dureté , rien n'est plus certain , et nous en voyons une sorte de confirmation dans ce qui se passe parmi les autres peuples du globe , non-civilisés , en lisant les différens voyages autour du monde , et entr'autres celui entrepris pour aller à la recherche de l'infortuné Lapeyrouse , rédigé par Labillardière , qui dit , (tom. 1^{er}. p. 357.) que pendant son séjour à l'île d'Amboine , il s'est assuré que les habitans de l'île de Céram , n'ont cessé de tuer et de manger ensuite leurs prisonniers , que depuis que les Hollandais achètent ceux-ci , pour les employer à la culture des épiceries qu'on recueille dans cette île .

D'où l'on doit conclure , d'après ces faits que je viens de rapporter , qu'aux yeux de ceux qui peuvent penser que l'existence est encore préférable à l'esclavage , celui auquel nous réduisons les nègres en les transportant dans nos colonies , leur est sous ce point de vue plus avantageux que nuisible , puisqu'il tend à leur conserver la vie , que sans cela ils auraient perdue . Ce n'est pas cependant que par cette conséquence je veuille faire l'apo-

logie de la traite; car à Dieu ne plaise que j'aie l'intention de prouver que la servitude puisse jamais être un bien; mais j'ai seulement voulu vous convaincre, par les développemens dans lesquels je viens d'entrer, que celle dont il s'agit à l'égard des nègres, est beaucoup moins malheureuse pour eux, qu'on ne serait tenté de le croire au premier aperçu; surtout si l'on considère, que les colons étant très-intéressés à la conservation de ces-nègres, doivent généralement par ce motif, user envers eux de certains ménagemens, en ne les excédant ni par le travail ni par les mauvais traitemens.

Espérons que les bons réglemens que le gouvernement fera observer à cet égard, joints aux sentimens de philanthropie qui doivent être plus répandus parmi nous; depuis que nous avons acquis la liberté, adoucira de beaucoup encore le sort de ces esclaves de nos colonies, et qu'ils n'éprouveront dorénavant que la contrainte nécessaire, pour les empêcher de se livrer à la paresse, et les contenir en même tems dans le devoir, afin de prévenir par leur exacte soumission, le retour

de ces horribles calamités que ces mêmes colonies ont éprouvées par leur révolte , depuis le commencement de notre révolution ; car puisque le grand intérêt de notre commerce s'oppose à la suppression de cet esclavage , tant que les autres nations jugeront à propos de le maintenir , cherchons au moins tous les moyens de diminuer le plus possible les vexations qui , malheureusement , sont toujours inséparables de cet état contre nature , et qu'on ne saurait faire disparaître entièrement , quelques précautions que l'on puisse prendre d'ailleurs , pour y parvenir .

C'est en réfléchissant aux maux que nous faisons éprouver , pour ainsi dire malgré nous , à ces malheureux nègres , que nous devons d'autant plus nous affliger de la perte de l'Egypte , dont la possession eût singulièrement favorisé notre commerce , que nous y aurions fait prospérer , non pas en y établissant l'esclavage , mais en faisant cesser au contraire celui sous lequel gémissent les habitans de cette célèbre contrée ; qui sont en outre continuellement exposés aux ravages résultans de la guerre , entre les Turcs et les

Mameluks, pour se disputer le pouvoir de les pressurer et de les opprimer. En les éclairant, en les civilisant, en les gouvernant avec douceur, nous les eussions rendus heureux, et mis à même de rendre à notre patrie des avantages incalculables.

Si nous avions pu les conserver sous notre domination, non-seulement leur sort eût été amélioré, mais encore celui des peuples environnans; car de l'Egypte, comme d'un point central, les lumières ainsi que la civilisation, se seraient répandus dans les continents de l'Afrique et de l'Asie. Le genre humain y aurait beaucoup gagné, les sciences et les arts eussent acquis de nouvelles richesses, et l'on fût parvenu à connaître, plus parfaitement encore que nous ne l'avons fait, tout ce que renferme de curieux un pays, dont les monumens nous aident à remonter à l'origine du monde. Sous ce point de vue, quels regrets ne doivent point avoir les philanthropes et les savans de toutes les nations, de ce que ce même pays, soit retombé sous le pouvoir de l'ignorance et du despotisme.

VALMONT. Il est certain que la perte de

l'Egypte, doit nous être extrêmement sensible, ainsi qu'à toutes les personnes instruites parmi les autres peuples; car pour l'avantage de notre commerce, et les découvertes de tout ce qui a rapport à l'antiquité, la conservation de cette conquête eût été inappréciable; mais puisque de fatales circonstances ne nous ont pas permis de la garder, nous devons sentir qu'il devient indispensable de continuer la culture de nos îles de l'Amérique, et par conséquent d'y maintenir la traite des nègres. Je suis maintenant d'autant plus de cet avis, que les faits que vous avez rapportés et les réflexions dont vous les avez accompagnés, concernant l'esclavage de ces Africains, me le fait envisager à présent bien différemment de ce que je faisais auparavant; parce que je trouve qu'effectivement il n'est point aussi odieux que je le croyais d'abord.

Cette discussion est une nouvelle preuve, que toutes les questions, surtout celles qui concernent l'économie politique, lorsqu'elles sont approfondies, présentent souvent des résultats peu conformes à ceux qu'on avait primitivement adoptés, lorsqu'ils n'avaient été examinés que superficiellement.

C'est aussi ce que j'ai éprouvé à l'égard des autres objets importans que nous avons considérés dans ces deux nouveaux entretiens. Tous les doutes que j'avais en les commençant sont parfaitement éclaircis, et mes inquiétudes totalement dissipées; de sorte que je suis actuellement tout aussi convaincu que vous pouvez l'être vous-même de la perfection de notre nouvelle organisation, et que loin d'avoir rien à craindre des intentions de Bonaparte relativement à la liberté, nous devons au contraire nous abandonner à lui sans aucune réserve; parce que c'est bien certainement le seul homme qui, par l'étendue de son génie, ses qualités morales et la fermeté de son caractère, puisse parvenir à connaître distinctement, à établir définitivement, et à faire observer exactement, la nature du gouvernement qui convient le mieux à la France, pour la faire jouir solidement, à présent comme dans l'avenir, de la liberté et du bonheur.

Mais en terminant ces entretiens, je vous préviens, que je desire que nous en ayons un autre, concernant les bruits extrêmement dé-savantageux que l'on a répandus dans le pu-

blic et que l'on continue à y faire circuler encore, relativement à vous et à feu le commandeur Dolomieu, que je connaissais particulièrement, au sujet de la conquête de Malte par l'armée d'Egypte, et de la conduite que vous avez tenue l'un et l'autre à l'égard de votre ordre, pendant la révolution.

Comme je suis certain que ces bruits sont des calomnies, et que je me trouve fort lié avec un ancien chevalier de Malte, nommé Floricourt, sur l'esprit duquel ils paraissent avoir fait beaucoup d'impression, je serais bien-aise que vous voulussiez avoir la complaisance de le désabuser vous-même sur cet objet; car j'éprouve une véritable peine de penser, qu'un homme aussi estimable que ce chevalier, et qui m'intéresse autant, pût conserver des préventions aussi fâcheuses, contre vous, qui êtes mon meilleur ami, et contre Dolomieu, dont la mémoire me sera toujours extrêmement chère: et je me flatte d'autant plus que vous parviendrez facilement à les lui faire abandonner, qu'ayant de l'esprit et de la franchise, quoique d'ailleurs peu partisan du nouvel ordre de choses, il saura apprécier la justesse de vos observations, et

s'empressera , non-seulement de rendre lui-même hommage à la vérité , lorsqu'il l'aura connue , mais il se fera aussi un plaisir et même un devoir , de la propager parmi toutes les personnes de sa connaissance .

BELVAL. J'accepte avec d'autant plus d'empressement la proposition que vous me faites , que je ne puis avoir de plus grand desir que celui d'être à même de réfuter des inculpations aussi fausses qu'outrageantes , que l'on a publiées sur mon compte , et sur celui de feu notre ami commun , le commandeur Dolomieu . Mais comment pourrons nous nous occuper d'un si petit objet , après en avoir traité d'aussi grands , que ceux qui ont fait la matière de nos précédens entretiens ? Je sens bien que pour moi , celui-ci aura encore beaucoup d'intérêt , parce qu'il ne peut manquer d'exciter vivement ma sensibilité ; mais pour vous , je devrais craindre qu'il ne vous causa beaucoup d'ennui , si je n'étais un peu rassuré par le vif intérêt que vous voulez bien prendre à tout ce qui me regarde . Au surplus , vous pouvez m'amener ce chevalier quand vous le jugerez à propos .

NEUVIÈME DIALOGUE.

BELVAL, VALMONT et le chevalier de FLORICOURT.

VALMONT. Je vous présente mon cher Belval, M. le chevalier de Floricourt, qui était d'autant plus empressé de faire votre connaissance que, d'après les espérances que je lui ai données, il se flatte d'obtenir de vous les éclaircissements qu'il desire, concernant la conduite que vous et feu le commandeur Dolomieu, avez suivie pendant la révolution, à l'égard de l'ordre de Malte, et particulièrement à l'occasion de la prise de cette île par l'armée d'Egypte.

Je ne vous dissimulerai pas qu'il est imbu de fortes préventions à ce sujet ; mais d'après son amour pour la vérité et la justesse de son esprit, je ne doute pas que vous ne parveniez à les dissiper entièrement.

BELVAL. Je ne suis point du tout surpris, ni scandalisé, des impressions désavantageuses

que l'on a fait adopter à M. le chevalier, contre moi et Dolomieu; car nos ennemis communs, ont mis tant d'acharnement à nous nuire, qu'il n'est pas étonnant qu'ils aient réussi à persuader ceux qui n'ont pas été témoins des faits qu'ils racontent, et qu'ils prétendent devoir nous reprocher.

FLORICOURT. Ayant quitté Malte aussitôt que j'eus terminé mes caravanes, que je fis pendant ma jeunesse, ce n'est effectivement monsieur, que par les relations de nos anciens frères, qui ont habité ce pays-là jusqu'à ces derniers tems, que j'ai été instruit très - défavorablement je vous l'avoue, de la manière dont vous et feu votre ami Dolomieu, vous êtes comportés tous deux, pendant la révolution, relativement à notre ordre ; mais d'après l'idée avantageuse qu'à cherché à me donner de vos caractères, Valmont, notre ami commun, je penche à croire que les récits qui m'ont été faits sur cet objet peuvent être exagérés : c'est pourquoi je suis réellement impatient de m'en entretenir avec vous, espérant que vous ne trouverez pas mauvais que j'insiste avec force

sur les objections qui me paraîtront fondées, jusqu'à ce que vous m'ayez prouvé qu'elles ne le sont pas.

BELVAL. Comme je suis certain de pouvoir répondre victorieusement à toutes vos observations, vous pouvez être sûr que je ne me formaliserai d'aucune de celles que vous me proposerez, quelques réflexions d'ailleurs, que vous jugiez à propos de vouloir les accompagner, pour mieux les appuyer.

FLORICOURT. Puisque vous me donnez toute liberté à cet égard, en m'assurant que ma franchise ne saurait vous déplaire, nous pouvons entrer en matière, et je commencerai d'abord par vous certifier, qu'attendu la célébrité dont jouissait dans le monde savant, le commandeur Dolomieu, je serai fort aise que vous puissiez parvenir à me persuader que sa conduite a été sans reproche, relativement à son ordre; mais d'après tout ce qui m'a été rapporté sur son compte, par plusieurs de nos chevaliers, je pense que cela vous sera bien difficile.

BELVAL. En supposant que ces rapports qu'on vous a faits contre lui, fussent vrais, je devrai sans doute être très-embarrassé de trouver les moyens de vous faire revenir du jugement que vous en avez porté; et je vous assure bien, que dans ce cas, je ne me sentirai pas même le desir de le tenter; car il répugnerait trop à mon caractère, malgré l'amitié qui nous unissait, de chercher à le justifier des torts graves qu'on lui attribue, et qui flétriraient sa mémoire, s'ils étaient réellement fondés; mais comme tout ce qu'on lui impute à cet égard ne porte que sur des mensonges, je dois me flatter qu'il me deviendra facile de vous convaincre de son innocence, en vous faisant connaître la vérité.

Or, il est certain qu'avant la révolution, Dolomieu jouissait généralement de l'estime et de l'amitié de tous nos confrères. Les vastes connaissances qu'il possédait, jointes aux excellentes qualités de son cœur, avait fait, que dans ses différens voyages à Malte, tout le monde s'était empressé de l'y accueillir et d'y rechercher sa société; et ce ne fut que dans le dernier, qui eut lieu vers la

fin de 1790, qu'il éprouva à ce sujet un grand changement.

S'étant trouvé un jour dans un cercle très-nombreux, composé de chevaliers français, et la conversation ayant roulé sur les opérations de l'assemblée constituante, que l'on critiquait vivement et dont il se déclara le partisan, dès ce moment, tous les chevaliers présens, comme aussi ceux qui ne l'étaient pas, mais qui furent aussitôt instruits par les premiers, de l'objet de la discussion, se déchaînèrent tellement contre lui, que pour se soustraire aux continuels désagrémens que cet incident lui avait attiré, il se vit contraint de quitter promptement cette île, pour retourner dans sa patrie; mais après son départ on ne cessa de l'y calomnier de toutes les manières. Tantôt c'était des discours tendans à la suppression de l'ordre, qu'on lui faisait prononcer dans les sociétés populaires, et pour que l'on ne pût en douter, des chevaliers, venans de France, disaient les avoir entendus. D'autres fois, c'était des mémoires qu'il avait présentés à l'assemblée nationale, pour la même fin, et qui avaient été lus par des personnes incapables d'en imposer. Enfin

chaque jour voyait paraître de nouvelles accusations sur son compte, dont le résultat n'était rien moins, que de lui faire employer tous ses talens à la destruction de son ordre, tandis que dans les lettres qu'il m'écrivait, avant son abolition en France, il n'y en avait pas une seule, qui ne fût remplie de détails sur les mouvemens qu'il se donnait pour tâcher d'empêcher cet événement; et après que l'extinction en fut prononcée, aucune aussi, qui ne contînt les expressions de la douleur qu'il en ressentait, et où il ne fût question en même tems de l'espoir qu'il conservait encore, que l'on finirait par dédommager l'ordre (*qu'il ne cesserait jamais, me disait-il, de considérer comme son ancienne patrie*) d'une partie des biens qu'on lui avait enlevée. Les sentimens qu'il manifestait dans toutes ses lettres sur cet objet, et les développemens qu'il donnait à ses idées, pour appuyer les conjectures qu'il formait, d'après ses désirs, en rendaient la lecture si intéressante au grand-maître Rohan, que je n'en recevais plus aucune sans la lui communiquer. Ainsi vous voyez d'après des faits aussi positifs, combien la conduite qu'on lui faisait tenir,

était différente de celle qu'il suivait effectivement.

FLORICOURT. Ce que vous venez de dire, paraît en effet démontrer que l'on avait mal interprété ses véritables sentimens pour son ordre ; mais malgré le témoignage avantageux que vous lui rendez à cet égard , il me reste encore quelques soupçons sur la manière dont il se comporta à Malte , lors de la conquête de cette île par les Français.

BELVAL. Vous savez que Malte ne se défendit que vingt-quatre heures, pendant lesquelles il est certain que Dolomieu ne bougea pas du vaisseau où il était embarqué , et s'il descendit à terre le lendemain pour aller trouver le grand-maître , c'est parce que celui-ci , en demandant à capituler, lui avait fait écrire par son secrétaire une lettre très-pressante , pour l'engager à intercéder en sa faveur , auprès de Bonaparte , dans l'espoir d'obtenir par son moyen des conditions plus avantageuses.

Cette lettre se trouve insérée dans mon

journal du siège et blocus de Malte (p. 412.)
imprimé chez Valade, rue Coquillière, où j'ai
rapporté aussi (p. 409.) la grande sensibilité
que ce digne ami éprouva en revoyant ses
confrères, et l'exhortation qu'il me fit, pour
n'exercer d'autre vengeance à l'égard de ceux
de qui nous avions, l'un et l'autre, tant à
nous plaindre, que celle de leur faire tout le
bien qui dépendrait de nous; et c'est vrai-
ment ce qu'il exécuta avec autant d'activité
que de zèle, en s'employant de toutes les
manières pour pouvoir leur être utile, et tâ-
cher de les consoler de la situation pénible
où ils se trouvaient. Et cet autre beau trait,
par lequel je vais terminer ce que j'ai à vous
citer de ce défunt confrère, dans cette même
circonstance, ne vous laissera, j'espère plus
aucuns doutes, sur la bonté et la générosité
de son caractère.

Il existait depuis plusieurs années, la plus
forte haine entre lui et un des principaux
membres du conseil de l'ordre, de qui il avait
réellement beaucoup à se plaindre. Lorsque
celui-ci vit tomber Malte, où il résidait, au
pouvoir de l'armée française, il fut plongé
dans la plus grande consternation, ne dou-

tant pas que Dolomieu , ne voulut profiter de l'avantage de sa nouvelle position , pour satisfaire les sentimens de vengeance dont il le croyait animé à son égard. Mais les vives inquiétudes de ce bailli furent bientôt calmées , par le bon accueil , qu'à son grand étonnement , il reçut de celui , dont il s'attendait à devenir en quelque sorte la victime.

FLORICOURT. Je vois très-clairement à présent , que la conduite du commandeur Dolomieu envers son ordre , pendant la révolution , bien loin de devoir lui attirer le blâme , devait au contraire lui mériter les plus grands éloges , et que tous les bruits injurieux que ses ennemis se sont permis de faire circuler dans le public , sur son compte , pour nuire à sa réputation , sont absolument dénués de fondement. J'éprouve d'autant plus de plaisir de pouvoir reprendre actuellement l'opinion favorable , qu'avant ces derniers tems j'avais eu de cet estimable confrère , et rendre à sa mémoire la justice qui lui est due , que par ses qualités morales et son savoir , il faisait le plus grand honneur à notre ordre , à la gloire duquel je continue toujours à m'in-

téresser beaucoup , quoique malheureusement il ait cessé d'exister pour nous.

BELVAL. Je dois me flatter qu'après être parvenu à dissiper entièrement vos préventions contre un ami qui m'était extrêmement cher , et que je regrette infiniment , je réussirai également à vous faire abandonner celles qui me concernent , et qui vraisemblablement sont plus fortes encore , à raison de la place distinguée que j'occupais à Malte , et de la manière constante et décidée , avec laquelle je m'y étais prononcé , en faveur de la révolution.

FLORICOURT. Il est certain que généralement tous nos confrères en ont été fort scandalisés , et je ne vous cacherai pas que parmi les faits nombreux dont ils vous accusent , il en est quelques-uns de graves qui m'ont vivement frappés.

BELVAL. Il est bon que vous sachiez , que toutes ces accusations ne m'ont été faites en général , que par les chevaliers français , lesquels étaient tellement prévénus contre moi ,

depuis le commencement de la révolution, à cause de mes opinions politiques, qu'ils s'empressèrent de me créer dès-lors des torts de toute espèce, dont quelques-uns tendaient à ternir ma réputation, tandis qu'auparavant tous ces compatriotes m'accordaient leur estime ou leur amitié.

FLORICOURT. Mais je ne trouve pas très-étonnant qu'ils aient eu ces préventions contre un confrère, lequel, occupant une des premières charges de l'ordre (*secrétaire du trésor* ou directeur des finances), se montrait extrêmement partisan d'un nouvel ordre de choses qui tendait à les priver d'une existence, d'autant plus agréable, que tôt ou tard elle se trouvait accompagnée de beaucoup d'aisance, et souvent même d'une grande opulence, au moyen des commanderies qui leur étaient destinées, et qui ne pouvaient leur manquer.

VALMONT. Pour moi je pense qu'il était assez naturel que ces chevaliers fussent très-mécontents d'une révolution qui a fini par leur être si funeste ; mais je ne vois pas pour-

quoi ils ont voulu s'en prendre à Belval, qui, se trouvant à plusieurs centaines de lieues de distance du théâtre du grand évènement, ne pouvait par cette raison , y coopérer d'aucune manière.

BELVAL. Ajoutez à cela , qu'à cause de la charge honorable dont j'étais pourvu, et de la fortune considérable que je possépais déjà , le sort dont nous étions tous menacés, devenait encore bien plus effrayant pour moi, que pour la plupart des autres chevaliers; et que mon opinion n'ayant nulle influence sur le cours des évènemens , et ne combinant sous aucun rapport avec mon intérêt personnel , devait être regardée comme une opinion purement philosophique , qui devait obtenir par conséquent , la plus grande indulgence. Cependant, malgré cette considération , les chevaliers français se sont déchaînés contre moi avec autant de violence, que si mes vœux eussent favorisé mon ambition , et eussent produit des effets réels sur la révolution. De sorte que presque tous m'ayant voué la plus forte haine, ils n'ont cessé de vouloir m'inculper pendant la durée de cette

grande crise, en interprétant toujours défavorablement mes propos comme mes actions, quoique les uns et les autres tendissent toujours également à leur être utiles.

C'est ainsi, par exemple, qu'ils me surent très-mauvais gré des insinuations que je leur faisais, dès les commencemens de l'assemblée constituante, et que j'avais appuyées par des mémoires, pour faire sentir la nécessité de ménager cette assemblée, et tâcher de se la rendre favorable, pour prévenir notre suppression en France. Ces conseils furent d'autant plus mal accueillis, qu'en les donnant, je paraissais croire à la perpérité des grands changemens qui s'opéraient, et que cette croyance était regardée comme un délit,

Quelque tems après que cette suppression eût été prononcée, je m'occupais avec la plus grande activité des moyens de trouver des ressources dans nos économies, pour remédier autant qu'il était possible à ce fatal évènement, qui nous avait privés de presque la moitié de nos revenus; mais les mémoires que je présentais à cet effet, éprouvèrent le même sort des autres, parce qu'on prétendit

que ces projets de réformes , ayant été conçus par un démocrate , devaient produire plus d'inconvénients que d'avantages.

Cependant l'impossibilité où l'on se trouva ensuite de pouvoir continuer les mêmes dépenses auxquelles on était obligé , força de recourir à ces plans d'économie , que j'avais d'abord inutilement proposés , que l'on se repentit de n'avoir pas aussitôt acceptés , et que je ne contribuais pas peu à faire réussir , par le zèle avec lequel j'y concourus , et par beaucoup d'expérience acquise dans l'administration de nos finances , que je dirigeais depuis un grand nombre d'années.

Ainsi , quoique l'on fût toujours disposé à rejeter mes avis , et à critiquer généralement toutes mes opérations , je ne laissais néanmoins échapper aucune occasion de proposer et de faire tout ce qui dépendait de moi , pour prévenir la chute de notre ordre.

Ce vif intérêt que je prenais à sa conservation ne peut être douteux , pour ceux surtout , qui auront lu avec attention le mémoire que j'avais préparé au commencement de 1790 , pour en faire disparaître les prin-

cipaux abus, et qui se trouve inséré dans mon journal de Malte (p. 296 et suiv.)

A cette époque, les agens que nous avions à Paris, écrivaient au grand-maître, que l'ordre serait conservé, mais qu'il fallait se préparer à tenir un *chapitre-général*, pour y statuer sur les modifications à faire à nos lois, que requéraient les nouvelles et impérieuses circonstances où l'on se trouvait alors en France. M'étant persuadé que le moment favorable était venu pour nous régénérer, je pensais que mon mémoire pourrait y concourir efficacement, et dans cette persuasion je mis un grand intérêt à le rédiger.

FLORICOURT. Je suis convaincu qu'en composant ce mémoire vous n'aviez que de bonnes intentions ; mais comment votre imagination put-elle vous séduire au point de vous faire espérer qu'on aurait adopté les idées qui s'y trouvent contenues.

BELVAL. Je reconnaiss à présent que je m'étais effectivement fait une grande illusion, en croyant que le plan de réforme que j'a-

vais conçu alors, pourrait être accueilli et produire l'effet auquel il était destiné. Le desir d'opérer le bien me dominait si fortement dans la rédaction de ce projet, et avait tellement échauffé mon zèle, qu'il ne me permit pas de prévoir et de calculer toutes les oppositions que les préjugés auraient infailliblement fait naître, pour en empêcher l'exécution; mais du moins il annonce le grand intérêt que je prenais à maintenir l'ordre, et doit être considéré comme la meilleure réfutation des sentimens contraires que l'on a eu l'injustice de me supposer.

VALMONT. Il est certain que la lecture de ce mémoire, doit produire sur l'esprit de toute personne impartiale, la plus parfaite conviction, relativement au grand attachement que vous aviez pour votre ordre; car depuis le commencement jusqu'à la fin, il ne contient que des projets intéressans de réformes et d'améliorations, qui prouvent évidemment le vif désir que vous aviez d'en prolonger l'existence.

FLORICOURT. Mais comment se fait-il

M. Belval, que d'après le zèle actif que vous dites avoir toujours manifesté pour l'ordre, pendant la révolution, vous ayez laissé perdre tous les fonds qui existaient dans la recette de Paris, quelque tems avant qu'il fut supprimé? J'ai souvent entendu vous faire de grands reproches à cet égard, et je suis vraiment impatient de savoir comment vous pourrez vous en justifier.

BELVAL. Je vais vous raconter sincèrement le fait tel qu'il s'est passé, et vous jugerez ensuite si je mérite les torts que l'on m'attribue sur cet objet.

La chambre du trésor (le conseil de l'administration des finances) commençant à craindre pour les fonds que nous avions dans les recettes de Marseille, de Lyon et de Paris, mais surtout, pour ceux de la dernière, qui montaient en 1791, à onze cents mille livres environ, tant en numéraire qu'en assignats, écrivit alors à ses trois receveurs, pour leur enjoindre de faire passer sans délai, à la recette de Gênes, les sommes disponibles qu'ils avaient dans leurs caisses. Les deux premiers s'empressèrent d'exécuter ponctuellement nos

ordres ; mais celui de Paris crut devoir différer de s'y conformer , en alléguant des raisons qui ne nous parurent ni claires , ni convaincantes ; mais son zèle et sa probité , qui nous étaient parfaitement connus , nous avaient inspiré pour lui une telle confiance , que sa réponse ambiguë et dilatoire ne nous donna aucune inquiétude , et nous décida de laisser à sa volonté le soin de faire cette opération quand il le jugerait à propos . Cependant la suppression de l'ordre ayant eu lieu l'année suivante , sans que ce receveur eût songé à l'effectuer , les chevaliers français qui se trouvaient à Malte , profitant de cette circonstance pour satisfaire l'extrême désir qu'ils avaient toujours de me critiquer , me rendirent responsables de la perte de ces fonds , à laquelle tout le monde fut d'autant plus sensible , que le trésor de l'ordre se trouvait alors dans une grande pénurie .

Malgré la lettre que nous avions écrite à cet agent , et celle qu'il nous avait répondu , qui existaient toutes les deux dans nos registres , et que je citais pour me justifier , il ne m'a jamais été possible d'y parvenir ; et ce qui prouve évidemment la continuité de cette

injustice, c'est que dans un ouvrage anonyme, en forme de lettres, que ces chevaliers ont publié ici l'année dernière, ils ont osé dire, en rappelant ce fait, *qu'il y a eu de ma part bien de la négligence ou bien de la perfidie, de n'avoir pas conservé ces fonds à l'ordre.* Eh! bien, vous ne serez sans doute pas peu surpris d'apprendre que la plus grande partie de ces mêmes fonds, pour lesquels l'on m'a tant inculpé, avaient été versés dans la cassette de Louis XVI.

Depuis mon retour en France, j'ai su très-positivement que le receveur de Paris, de concert avec le bailli qui remplissait alors les fonctions d'ambassadeur auprès de ce monarque, s'était déterminé de lui prêter la somme de six cents mille livres, qui formoit vraisemblablement tout le numéraire qui existait à cette époque, dans la caisse de l'ordre.

FLORICOURT. J'avoue que je ne me serais jamais attendu que ces fonds, dont on avait à Malte un si pressant besoin, eussent eu une pareille destination; et je sens combien il est fâcheux pour vous d'éprouver un blâme

général à l'occasion d'une détermination prise à votre insu , très-bien contraire à votre façon de penser , et à laquelle par cette raison , je suis bien sûr que vous n'auriez jamais participé . D'après ce fait et ceux que vous m'avez déjà cités , je commence à croire que vous avez été souvent calomnié ; mais je ne puis m'empêcher de vous dire avec ma franchise ordinaire , que quoique vous ayez réussi à me convaincre que la plupart des reproches que vous vous êtes attirés par vos opinions politiques , ne sont pas mérités , il en est cependant quelques-uns qui me paraissent assez fondés , tels , par exemple , que ceux qui sont relatifs au parti que vous pritez , lors de l'attaque de Malte par l'armée d'Egypte , de ne vouloir pas concourir à sa défense ; car d'après les engagemens que vous aviez contractés dans notre ordre , et tous les avantages que celui-ci vous avait procurés , vous n'auriez pas dû vouloir vous dispenser de lui prêter votre assistance , dans un péril aussi imminent que celui dont il se trouva menacé , dans cette déplorable circonstance . Et si d'un côté , je rends justice à la manière franche avec laquelle vous annonçates par écrit au grand-

maître, votre résolution à cet égard ; je pense de l'autre, que vous avez manqué essentiellement à votre devoir.

BELVAL. Je conviens, et j'aime à en faire l'aveu, que je devais à mon ordre beaucoup de reconnaissance, pour tous les agréments et l'utilité que j'en avais retirés ; car depuis ma tendre jeunesse, j'y avais joui d'une infinité d'avantages. Si je n'y eusse point été admis, j'aurais éprouvé le sort réservé généralement à tous les cadets nobles, lesquels ne possédaient qu'une médiocre pension, souvent mal payée, n'avaient d'autre ressource, que celle d'entrer au service, avec la presque certitude de n'y obtenir que très-peu d'avancement, ou bien de rester éternellement dans la maison paternelle, qui ne leur offrait ordinairement qu'une assez triste existence.

Je devais donc toujours avoir présent à ma pensée, combien mon état avait été amélioré par ma réception dans l'ordre, surtout en considérant, ainsi que je vous l'ai déjà observé, que j'en étais un des membres les plus favorisés, soit par la place importante que l'on m'y avait confiée, que par les revenus

considérables que j'y avais acquis; aussi le regardais-je comme une seconde patrie, qui m'était extrêmement chère, et pour laquelle, autant par devoir que par sentiment, je me sentais disposé à faire les plus grands sacrifices.

Mais cette seconde patrie ne devait pas me faire oublier la première, d'autant que les vœux que nous y prononcions, étaient censés ne point mettre d'opposition entre les devoirs que nous devions également à l'une comme à l'autre; et cela est si vrai, que lors de la *citation* qui eut lieu en 1761, pour rappeler à Malte les chevaliers que l'on y jugea nécessaires pour la défense de cette île, qui se croyait alors menacée par le grand - seigneur, ceux de ces chevaliers cités, qui servaient dans leur pays, ne crurent devoir obéir aux ordres du grand - maître, qu'après en avoir obtenu l'agrément de leurs souverains respectifs; ce qui prouve évidemment, qu'en se faisant recevoir dans l'ordre de Malte, aucun de ses membres ne croyait pour cela, avoir renoncé à sa patrie.

FLORICOURT. Cette conséquence me pa-

raît juste et je ne la conteste pas ; mais puisque le cas imprévu dans lequel vous vous trouviez, vous obligeait à vous décider pour l'une ou l'autre patrie , il me semble que vous n'auriez pas dû balancer à vous déclarer pour celle , à laquelle , de votre propre aveu , vous aviez le plus d'obligations.

BELVAL. Si je n'avais consulté que mon intérêt personnel , j'aurais sans doute préféré de me ranger du côté de ma patrie adoptive , car c'était elle qui , effectivement , m'avait le plus favorisé ; mais le vif attachement que j'ai toujours eu pour mon pays , n'a pu être altéré un seul instant , malgré toutes les pertes que la révolution m'y a fait éprouver ; parce que j'ai considéré que ces pertes , ont été l'effet des mesures générales que l'on prenait pour le régénérer , et que les sacrifices qu'il m'en a couté , quelque grands qu'ils aient été , ne devaient m'occasionner ni regrets ni ressentimens , puisque cela devenait indispensable pour que le bien public pût s'opérer . C'est pourquoi , dans la position aussi affligeante qu'extraordinaire où je me trouvai , de voir mon ordre aux prises avec ma pa-

trie, la neutralité me parut être le seul parti que je devais prendre, comme étant celui qui s'alliait le mieux avec mes sentimens et mon devoir. D'ailleurs, en me conduisant ainsi, je ne me dissimulais pas les conséquences graves auxquelles je m'exposais, car la manière extrêmement dure, et à laquelle je devais m'attendre, dont je fus traité dans le cachot où l'on m'avait renfermé pour n'avoir pas voulu prendre les armes contre mes compatriotes, m'annonçait assez le sort qui m'attendait, si Malte n'eût pas succombé ; mais j'étais déterminé de tout braver, plutôt que de manquer à la fidélité que je devais à ma chère patrie.

FLORICOURT. Mais si tous nos chevaliers avaient imité votre exemple, il s'ensuivrait que Malte serait absolument resté sans défenseurs.

BELVAL. Eh ! quel grand mal en fût-il résulté ? ne valait-il pas mieux ne faire aucune résistance, que d'en opposer une aussi faible que celle à laquelle on se borna ? Puisqu'on ne se sentait pas capable de se bien défendre, il eût été je crois plus avantageux de rece-

voir Bonaparte dans le port , avec toute son armée , ainsi qu'il l'avait fait demander , que d'avoir voulu le traiter en ennemi , en lui en refusant l'entrée ; car on eût évité par là de se couvrir de honte , et le sort du grand-maître et des chevaliers n'aurait pu qu'y gagner .

FLORICOURT. Mais veuillez je vous prie m'expliquer comment il a pu arriver que Malte , qui passe avec raison pour une des plus fortes places du monde , n'ait cependant pu tenir que vingt-quatre heures devant l'armée française , tandis que du tems du grand-maître la Valette , cette même place , qui n'était alors que très-faiblement fortifiée , triompha néanmoins si glorieusement de toutes les attaques des Turcs , que ceux-ci furent obligés de se rembarquer , après l'avoir tenue vivement assiégée pendant près de quatre mois ; et que les Français après s'en être emparés , ont trouvé les moyens de s'y maintenir deux ans entiers contre les efforts obstinés , des Anglais , des Portugais , des Napolitains et des Maltais révoltés dans toute la campagne , qui s'étaient réunis pour les en chas-

ser. Plusieurs de nos confrères m'ont raconté si diversement cet événement extraordinaire, que je n'ai pu en comprendre encore la véritable cause; d'autant qu'ils ont voulu me donner à entendre que vous et Dolomieu y aviez beaucoup contribué, et que sachant à présent bien le contraire quant à Dolomieu, j'aime à croire, que comme lui, vous avez été également incapable de commettre un semblable délit.

BELVAL. Les chevaliers qui ont été assez infâmes pour avoir voulu jeter d'odieux soupçons sur Dolomieu et sur moi, relativement à la prise de Malte, s'y sont déterminés, n'en doutez pas, pour satisfaire d'abord la grande animosité que leur avait inspirée contre nous deux, nos opinions politiques, et tâcher ensuite, par ce moyen, de se mettre à couvert de la honte à laquelle, sans cette calomnie, ils craignaient de ne pouvoir échapper; car ils on dû se flatter avec assez de raison, qu'en osant mentir à leur conscience aussi impudemment qu'ils l'ont fait, en disant, ce qu'ils ne peuvent penser, que Malte avait été pris par trahison, ils trouveraient

le public beaucoup plus disposé à croire à cette version, pour expliquer un fait aussi inconcevable, qu'à celle qui l'a véritablement occasionné, et dont je vais vous instruire en peu de mots.

La principale cause, selon moi, qui a concouru à la prompte reddition de Malte, provient de ce que d'abord, le grand-maître Hompech, ressemblait aussi peu au grand-maître la Valette, dont vous venez de faire mention, que les Turcs, que celui-ci avait à combattre, aux Français qui nous attaquèrent; et de ce qu'ensuite le gouvernement de l'ordre voulut faire entrer dans le système de défense qu'il avait adopté, la résolution d'empêcher le débarquement. Ce projet était d'autant plus extravagant, que la descente pouvant s'exécuter sur plusieurs points, et devant être effectuée par une armée française sous les ordres du héros de l'Italie, c'était sans doute une espèce de démence que d'imaginer qu'on aurait pu s'y opposer efficacement avec des troupes composées en grande partie de milices, et sans aucun officier expérimenté pour les diriger. Aussi arriva-t-il, que de tous côtés, ces mêmes troupes furent

mises en déroute, dès qu'elles voulurent se présenter pour combattre. Le désordre et l'insurbordination qui en résulta parmi elles, fut si grand, qu'elles assassinèrent plusieurs des chevaliers français qui les commandaient, sous prétexte que ceux-ci trahissaient leurs devoirs; et en rentrant dans la ville, elles y augmentèrent la confusion et la terreur, qui, s'y manifestaient déjà de toutes les manières, et n'étaient arrêtées par aucune mesure; car pendant le tems que dura l'attaque, le grand-maître se tint constamment enfermé dans son palais, et permit, ou du moins n'empêcha pas, qu'on fit une procession dans laquelle, les femmes surtout, se livrant à toutes leurs frayeurs, ne cessaient d'invoquer avec de grands gémissements, tous les saints et les saintes du paradis, pour les préserver des dangers dont elles, et généralement tous les Maltais, se croyaient menacés. Ceux-ci voulant prévenir le bombardement auquel ils s'attendaient, et qu'ils craignaient singulièrement, envoyèrent une députation au grand-maître et à son conseil, pour demander que l'on capitulât, et cette proposition, au lieu d'avoir été aussitôt rejetée

avec indignation , ainsi qu'elle aurait dû l'être , fut discutée pendant plusieurs heures , et finit enfin par être acceptée .

Tel est le précis exact de ce qui se passa à Malte dans cette honteuse journée , qui vous mettra à même de départir le blâme à qui il doit réellement appartenir , et d'apprécier en même tems la bonne-foi de ces témoins oculaires qui , dans leurs récits , relatifs à cet étrange événement , osent en attribuer la cause à quelques-uns de leurs confrères qui ne pensaient pas comme eux , sur la révolution , mais principalement à Dolomieu et à moi . Leurs assertions à cet égard , doivent faire d'autant moins d'impression sur l'esprit de ceux qui réfléchissent , qu'ils n'entrent dans aucun détails , n'allèguent aucun faits particuliers , et se bornent à dire vaguement que Malte a été pris , parce que Dolomieu et Belval ont trahi ; mais si nous avions été capables d'une semblable scéléritesse , Dolomieu serait-il resté toujours à bord de son vaisseau , pendant l'attaque ? Et moi , au moment où elle allait commencer , me serais-je déterminé d'écrire au grand-maître , cette lettre insérée dans mon journal , qui me fit enfermer dans un cachot ?

FLORICOURT. Cette réflexion jointe à ce que vous avez déjà observé, concernant la haine qu'on vous portait à tous deux, et l'intérêt que l'on retrouve à vous accuser l'un et l'autre, doit suffire pour vous justifier pleinement de pareilles imputations, et ne plus laisser aucun doute sur les véritables motifs qui vous ont exposés à ces odieuses impostures; mais quoique sur cet article important je sois parfaitement convaincu de votre mutuelle innocence, je n'en prendrai pas moins la liberté de vous adresser encore, à vous particulièrement, quelques reproches à l'égard de certains faits que vous avez rapportés dans votre journal de Malte, et qu'il eût été beaucoup plus convenable de laisser ignorer toujours, tels par exemple, que ceux qui se trouvent dans votre *lettre à un chevalier napolitain*, ainsi que les réflexions que vous avez ajoutées (p. 364 et suiv.) à votre mémoire, rédigé en 1790, pour opérer une réforme dans l'ordre de Malte. Comme les uns et les autres tendent évidemment à inculper cet ordre malheureux, et surtout nos confrères français, cela ne peut être excusé,

et doit par cette raison vous attirer l'improbation de tout le monde.

BELVAL. L'époque où j'ai publié mon journal étant antérieure au traité d'Amiens ; rien ne pouvait alors me faire conjecturer que l'ordre de Malte serait jamais rétabli ; par conséquent j'avais dû penser qu'il n'y avait plus aucun inconvénient de manifester la conduite qu'il avait tenue pendant la révolution , d'autant que cette conduite me paraissait justifier complètement ma patrie des torts qu'on lui imputait relativement à la conquête de Malte. Comme je n'ai eu d'autre intention que celle-là , en la rendant publique , et que je ne me suis permis aucune exagération , on n'a aucun reproches fondés à me faire à cet égard.

Quand à ce que j'ai inséré dans ce même journal , concernant nos anciens confrères français , c'est un autre motif qui m'y a déterminé.

L'extrême désir que j'avais de voir l'île de Malte rester à la France , et l'espoir , qui ne pouvait m'abandonner , que d'après la cons-

tance et les longs efforts de la brave garnison française, pour conserver cette importante place à la république, ce desir serait réalisé, m'avait engagé à rédiger un mémoire pendant le blocus, dans lequel j'établissais les principales causes qui me paraissaient avoir occasionné l'insurrection des Maltais de la campagne. Je m'étais proposé (toujours en supposant que Malte n'aurait pas succombé), de le communiquer ensuite secrètement à notre gouvernement, pour lui faire connaître les véritables motifs qui avaient précipité ces insulaires dans la révolte, espérant que de cette communication, il aurait pu en résulter un adoucissement aux châtimens qu'on aurait voulu leur infliger, pour les en punir. Comme je prenais un grand intérêt à leur sort, à raison du long séjour que j'avais fait parmi eux, et de la confiance qu'ils n'avaient cessé de me témoigner; et qu'il me semblait que les préventions que, pendant la révolution, les chevaliers français leur avaient plus particulièrement inspirées que les autres chevaliers, pouvaient avoir contribué à leur faire commettre cette faute, je crus devoir faire

mention de l'influence que j'attribuais à ces mêmes préventions.

Or, dès l'instant que Malte fut tombé au pouvoir des Anglais, ce mémoire n'ayant plus d'objet, devait rester dans mon portefeuille; mais en arrivant en France, je fus si affecté et indigné en même tems, d'apprendre les infâmes impostures que le grand-maître et les chevaliers français en général, s'étaient permises, verbalement ou par la voie de la presse, de répandre contre moi, en France et ailleurs, que je m'empressai de livrer à l'impression mon journal de Malte, auquel je joignis tout ce que j'avais entre les mains, me flattant que par l'ensemble de ce que contiendrait cet ouvrage, je serai parvenu à faire connaître exactement les véritables sentimens qui m'avaient animé pendant la révolution, et à prouver en même tems, que ces sentimens n'ayant point altérés ceux que je devais à mon ordre, je n'étais par conséquent nullement coupable des délits dont on m'accusait à son égard.

D'ailleurs, comme le but que je me proposais en cela, était très-légitime, et que je

n'ai rien rapporté dans ce journal, qui ne soit entièrement conforme à la vérité, je ne saurais me repentir de l'avoir fait imprimer; et pourachever de me disculper à vos yeux de ce prétendu tort, je vous renvoie aux réflexions qui se trouvent à la fin de ce même journal (p. 399 et suiv.)

FLORICOURT. D'après vos explications et l'idée favorable que Valmont m'a donnée de votre caractère, je suis actuellement bien convaincu, que dans tout ce que vous avez fait et pensé, pendant la révolution, vos intentions ont été parfaitement pures; mais je ne puis me dispenser de vous observer que je trouve beaucoup d'exagération dans vos opinions politiques, et que les prétendus principes philosophiques qui vous ont déterminé de les adopter, me paraissent vous avoir entraîné beaucoup au-delà du vrai.

BELVAL. Nous sommes certainement bien loin d'être d'accord sur votre observation, car vous prétendez que ces principes philosophiques m'ont fait beaucoup de mal, et moi je pense au contraire que j'en ai retiré

le plus grand bien. En effet, qu'aurais-je été sans eux ! Un homme rempli de préjugés, et sur lesquels je me serais continuellement appuyé, pour diriger ma conduite, ce qui par conséquent m'aurait sans cesse exposé à former de faux jugemens, d'où il pouvait s'en suivre de fréquens écarts dans mes actions.

C'est à ces principes auxquels je dois l'ines-timable avantage d'avoir rectifié les fausses idées, que dès mon enfance, on m'avait données sur ma naissance, et de m'avoir fait comprendre, que puisque les prérogatives que celles-ci me procuraient, n'étaient dues qu'au hasard, je devais en faire peu de cas; et qu'au lieu de chercher à m'en énorgueillir vis-à-vis de ceux qui n'avaient pas été favorisés par ce même hasard, je devais au contraire être attentif à ne pas les faire apercevoir de cette espèce d'avantage que j'avais sur eux, et m'attacher à mériter leur estime et leur bienveillance par des qualités réelles, plutôt que par celle des titres, qui n'était qu'imaginaire.

C'est par ces mêmes principes que j'ai pu

parvenir à envisager les idées religieuses, dans lesquelles j'avais été élevé avec beaucoup de soin, sous leur véritable point de vue, et à me délivrer de l'espèce de tyrannie qu'elles avaient exercée pendant quelque tems sur mon esprit, et qui m'avait fait différer d'adopter ce sage et bienfaisant tolérantisme, sans lequel j'aurais continué, ainsi que j'avais déjà commencé, en entrant dans le monde, de me prévenir défavorablement contre tout homme qui avait une croyance différente de la mienne; ce qui aurait peut-être fini par me ranger dans la classe de ces fanatiques, qui pensent que la persécution est toujours légitime, quand elle a pour objet de venger le ciel de prétendus outrages qu'on suppose qu'il peut recevoir des faibles humains.

A présent sans m'embarrasser de la religion que professent les personnes que je fréquente, je ne les considère plus que sous le rapport des qualités morales dont elles sont douées, et il me semble que cette manière de les apprécier, est infiniment préférable pour la tranquillité sociale, à celle qui voudrait

prendre leurs dogmes pour base de ce jugement.

C'est en nourrissant mon esprit de la lecture des ouvrages où ces principes philosophiques sont répandus, que j'ai pu me débarrasser des préjugés de l'éducation, pour les remplacer par des idées plus saines, que je suis parvenu à fortifier ma raison, à la rendre capable de discerner facilement l'erreur de la vérité, et de lui faire saisir avec empressement toutes les occasions de rendre hommage à cette dernière, malgré les préjugages qui pourraient même en dériver pour mes propres intérêts.

C'est ainsi, par exemple, lorsqu'il s'est agi de régénérer la France, loin de m'affliger de la perte entière de mes prérogatives et de ma fortune, que ce grand événement m'a occasionné, que je me suis soumis à tous ces sacrifices sans aucune peine, par la considération des avantages infinis qui devaient en résulter tôt ou tard pour ma patrie et pour l'humanité entière; ce qui me maintenait dans un état de tranquillité parfaite et même de satisfaction à cet égard, tandis que tous

ceux qui m'entouraient, et se trouvaient dans le même cas que moi, étaient continuellement dans les angoisses. Ainsi vous voyez que cette philosophie contre laquelle vous paraïsez si prévenu, a cependant influée très-utilement sur ma conduite et sur mon bonheur, en me mettant à même d'apprécier chaque chose à sa véritable valeur, et surtout la révolution, telle qu'elle doit l'être, en me préservant des vives et longues peines d'esprit que cette dernière a fait éprouver à tant d'autres, et en me tenant constamment attaché à elle pendant tout le temps de sa durée, malgré les scènes révoltantes qui, l'ayant malheureusement accompagnée à de certaines époques, l'avait fait abandonner à une quantité de personnes, lesquelles trop frappés par ces maux, les attribuèrent mal-à-propos aux principes qu'on avait posés pour l'opérer, tandis qu'ils n'étaient réellement produits que par les circonstances extrêmement difficiles dans lesquelles on se trouvait.

Or, puisque c'est à la bienfaisante philosophie à qui je dois principalement de n'avoir

pendant cette grande et longue crise, jamais dévié de la route que je devais suivre, et de n'avoir pas fait un vœu qui n'ait été conforme à mes devoirs, et par conséquent en faveur de ma patrie, vous ne devez plus être étonné que j'en sois extrêmement partisan, et c'est à tel point que je ne puis m'empêcher de m'irriter contre ceux de ces folliculaires, gens de lettres et autres personnes, qui semblent prendre à tâche de la décrier, et d'en vouloir à nos plus grands philosophes, parce que détestant la révolution, et sentant très-bien que celle-ci a été principalement occasionnée par l'effet des lumières, ils ne peuvent pardonner aux hommes qui ont le plus contribué à les répandre; mais ils ont beau faire, ils ne réussiront jamais, malgré tous leurs efforts pour y parvenir, à nous replonger dans l'ignorance et le cagotisme; car leur continualles déclamations à cet égard, ne produisent d'autre effet dans le public sensé, que d'exciter contr'eux l'indignation ou la pitié.

FLORICOURT. Comme j'étais très-curieux de connaître exactement la conduite que

vous et Dolomieu avez tenue; relativement à notre ordre, depuis le commencement de la révolution jusqu'à la conquête de Malte par l'armée d'Egypte; que c'était là l'objet principal de notre entretien, et que vous avez eu la complaisance de satisfaire complètement mes désirs, je vous en fais tous mes remercimens, et vous assure avec sincérité, que j'éprouve à présent, que je connais bien la vérité, une douce satisfaction de pouvoir remplacer par mon estime pour vous et pour la mémoire de Dolomieu, les mauvaises impressions que l'on m'avait donné sur le compte de l'un et de l'autre.

Quand à notre manière d'envisager la philosophie et la révolution, je vois qu'elle n'est pas la même; mais comme c'est une affaire de pure opinion, nos sentimens mutuels ne doivent pas pour cela en être altérés.

VALMONT. Je me doutais bien mon cher Floricourt, que cet entretien vous aurait fait abandonner les préventions défavorables que vous aviez adoptées à l'égard de Belval et de feu le commandeur Dolomieu, et puis-

qu'il a produit cet heureux effet , je me réjouis infiniment de l'avoir provoqué.

BELVAL. C'est un service bien essentiel que vous m'avez rendu mon cher Valmont, de m'avoir mis à même de faire évanouir les soupçons injurieux qu'on avait fait naître dans l'esprit de M. le chevalier de Floricourt, contre moi ainsi que contre notre digne et défunt ami , Dolomieu ; car il n'y a rien d'aussi fâcheux ni de plus affligeant pour un honnête homme , que de passer pour ne l'être pas, aux yeux de ceux surtout dont on ambitionne le suffrage pour soi, et pour la mémoire des personnes qui nous ont été chères.

F I N.

T A B L E
D E S M A T I È R E S
C O N T E N U E S D A N S C E S D I A L O G U E S.

1 ^{er} . DIALOGUE. De l'assemblée constituante, et de la législative.	Page, 1
2 ^e . DIALOGUE. De la convention et du directoire.	30
3 ^e . DIALOGUE. Réflexions sur les causes et les événemens de la révolution, jusqu'au 18 brumaire.	51
4 ^e . DIALOGUE. Sur les avantages obtenus par l'événement du 18 brumaire. Comparaison du nouvel ordre de choses avec l'ancien régime, ainsi qu'entre la constitution de l'an VIII et celle de l'an III.	71

Nouveaux entretiens.

9^e. Et dernier Dialogue, où l'on réfute les calomnies répandues dans le public, contre feu le commandeur Dolomieu et l'auteur, relativement à la conduite de l'un et de l'autre envers leur ordre, pendant la révolution. . 285

Fin de la Table.

